

Université Lumière Lyon 2 *École doctorale* : Sciences humaines et sociales (SHS)  
Institut d'études politiques de Lyon *Laboratoire d'accueil* : Centre de Politologie de Lyon CERIEP  
Diplôme d'études approfondies Science politique Mobilisations, Médiations, Représentations,  
Régulations

# VOTE FN, VOTE « POPULAIRE » DES INTERPRETATIONS SCIENTIFIQUES DU 21 AVRIL 2002

Mémoire de recherche présenté par

**Fanny POIDVIN**

*Sous la direction de* Monsieur le professeur Paul Bacot

Année académique 2003-2004



# Table des matières

<b>Remerciements . .</b>	<b>1</b>
<b>Introduction . .</b>	<b>3</b>
« Comme un coup de tonnerre... » . .	3
Haro sur les classes « populaires » .	8
Le scientifique et le populaire .	11
Le Panel électoral français (PEF) 2002 .	16
<b>Première partie : l'imputation du vote FN aux classes « populaires » dans le discours scientifique .</b>	<b>21</b>
Chapitre 1 – Les mécanismes d'imputation du vote FN aux catégories populaires .	23
Section 1 – La logique classificatoire en question . .	24
Section 2 – Les mots du discours .	38
Chapitre 2 – Le rapport des classes « populaires » au vote FN .	49
Section 1- Catégories « populaires », catégories extrêmes ... .	50
Section 2 – Déconstruire quelques mythes . .	61
<b>Deuxième partie : enjeux et hypothèses explicatives des interprétations du 21 avril 2002 . .</b>	<b>69</b>
Chapitre 1 – L' « allergie » au fascisme .	70
Section 1 – La France immunisée . .	72
Section 2 – De l'usage du « populisme » .	84
Chapitre 2 – Le champ scientifique en question . .	95
Section 1 – Statut du champ scientifique et présupposés . .	97
Section 2 – Du populaire comme malentendu . .	106
<b>Conclusion .</b>	<b>117</b>
<b>Bibliographie . .</b>	<b>123</b>
I – Le 21 avril 2002 (corpus) .	123
Ouvrages : . .	123
Articles : . .	124

II – Extrême droite et Front national. . .	125
Ouvrages : . .	125
Articles : . .	125
III – Sociologie politique .	126
Ouvrages : . .	126
Contributions : .	127
Articles : . .	127
<b>Résumé .</b>	<b>129</b>
<b>Abstract .</b>	<b>131</b>

## Remerciements

Merci à Paul Bacot pour l'intérêt stimulant dont il a témoigné à l'égard de ce travail,  
A Baptiste, Vève et Jeff pour leurs relectures et leurs conseils avisés.



# Introduction

## « Comme un coup de tonnerre... »

C'est ainsi que Lionel Jospin qualifiait le résultat du premier tour de l'élection présidentielle de 2002. « Choc » ou encore « séisme » sont les mots qui ont retenti dès le lendemain. *Le Figaro*, *Le Parisien*, *La croix*, *Les Echos*, *La voix du Nord*, *La Charente Libre*, et *Sud-Ouest* ont tous titré leur numéro du 22 avril 2002 avec ces mots, tandis que *La Montagne* parlait de la « Bombe Le Pen ». Deux quotidiens ne se sont pas arrêtés à ce constat. *Libération* et *L'Humanité* ont publié en première page une véritable affiche de mobilisation avec pour message un immense « non ». Sous la plume de Serge July ce scrutin apparaît comme « honteux » ou encore « Affreux » offrant comme face à face final un duel « entre Supermenteur et Superfacho ». Dans *l'Humanité*, le portrait de Jean-Marie Le Pen est barré d'une croix, et accompagné d'un commentaire « *La France ne mérite pas ça* ». La presse européenne était elle aussi choquée par ce résultat, le quotidien belge *Le Soir* titrait « *pauvre France* », tandis que le *Sun* britannique choisissait le qualificatif « *répugnant* ». L'atmosphère qui règne alors dans la presse semble assez bien refléter le moral d'une grande partie de la société française, complètement abasourdie au lendemain de ce qui allait devenir « le 21 avril ».

Le 21 avril 2002, l'extrême droite a battu un record historique en France, rassemblant

4 804 713 voix (soit 194 600 voix de plus que Lionel Jospin). En y ajoutant les voix du second candidat d'extrême droite, Bruno Mégret, le total atteint 5 471 739 voix. Même si les instituts de sondages avaient établi une légère amélioration des intentions de vote en faveur de Jean-Marie Le Pen, aucun n'avait émis l'hypothèse d'une menace de Lionel Jospin par Jean-Marie Le Pen<sup>1</sup> au premier tour.

Second phénomène marquant de ce scrutin et surtout reconnu comme responsable pour partie de son issue : l'abstention<sup>2</sup>. Installée depuis le début des années 1990 dans le paysage électoral français, elle ne cesse d'augmenter régulièrement, depuis les années 1970, et ce, quels que soient les scrutins (locaux, nationaux, européens). L'élection présidentielle, en principe reconnue comme la plus mobilisatrice, a compté en 2002 quelques 11 millions d'abstentionnistes (sur 40 millions d'inscrits), soit un quart du corps électoral. Ce phénomène s'explique en partie par le caractère jugé « ennuyeux » de la campagne, amplifié par la croyance répandue que le seul véritable choix s'opèrerait au second tour entre le président et le Premier ministre sortants. De plus, à la veille du premier tour, 80% des français estiment que le résultat de l'élection ne permettra pas d'améliorer les choses en France. En effet, l'efficacité du vote n'est plus considérée comme une évidence, certains électeurs préférant d'autres moyens de faire de la politique, non plus seulement sur la scène électorale (mobilisations « citoyennes »).

Pourtant, l'élection présidentielle se présentait plutôt bien du point de vue de l'offre électorale. Jamais autant de candidats ne s'étaient présentés en même temps, et jamais autant de courants politiques différents n'avaient figuré lors d'un premier tour : seize candidats au total, dont sept ont dépassé la barre des 5%. L'ensemble des « petits et moyens candidats » totalise 53% des suffrages exprimés, dont 27% pour ceux de gauche et d'extrême gauche<sup>3</sup>. Cet éparpillement des candidats et donc des voix constitue pour certains l'une des principales raisons de ce résultat. De plus, ce phénomène n'a fait qu'accentuer la perte de repères dans les esprits, et donc a favorisé l'abstention. Il est vrai que depuis 1965 – où l'extrême droite et l'extrême gauche étaient représentées – le premier tour de l'élection présidentielle prend peu à peu la dimension d'un scrutin proportionnel. Si bien que le 21 avril 2002, Jacques Chirac et Lionel Jospin – candidats attendus au second tour – n'ont recueilli que 36,1% des suffrages exprimés<sup>4</sup>, ce qui a compromis les chances de qualification de l'un d'eux.

A Gauche, se tenaient face au Premier ministre sortant et candidat du Parti socialiste, Noël Mamère pour les Verts, Robert Hue pour le Parti communiste, Jean-Pierre

---

<sup>1</sup> Cf. PERRINEAU Pascal, « La surprise lepéniste et sa suite législative », p. 199-222, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Science po, 2003.

<sup>2</sup> Cf. MUXEL Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », p. 125-160, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, *op.cit.*

<sup>3</sup> DOLEZ Bernard, LAURENT Annie, « Marches et marges de la gauche », p. 251-275, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, *op.cit.*, p. 252.

<sup>4</sup> *Ibid.*



Chevènement pour le Mouvement des citoyens, et Christiane Taubira pour le Parti radical de gauche. Toutes issues de l'ex-Gauche plurielle, ces formations ont pourtant provoqué une fragmentation de son espace politique, qui participa à l'élimination de leur ancien chef de file. Par ailleurs, Olivier Besancenot (Ligue communiste révolutionnaire), Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) et Daniel Glückstein (Parti des travailleurs) s'affrontaient à l'extrême gauche. A droite, ce sont François Bayrou, Christine Boutin et Alain Madelin qui disputaient à Jacques Chirac les suffrages des électeurs de droite. Si les candidats de gauche entendaient soutenir le probable candidat Jospin au second tour, en revanche ceux de l'extrême gauche refusaient de jouer le jeu de la Gauche plurielle. A l'arrivée, ce sont bien les sept « petits candidats » de la gauche et de l'extrême gauche qui apparaissent dans de nombreux commentaires politiques comme en partie responsables de la désorganisation politique qui fut fatale à Lionel Jospin. Enfin, l'abattement de l'ex-Gauche plurielle au soir du premier tour n'est pas partagé par l'extrême gauche qui réunit au total 10,5% des suffrages exprimés. La troisième leçon de ce scrutin vient donc des extrêmes qui totalisent 29,6% des suffrages exprimés (gauche et droite confondues).

Les raisons avancées pour expliquer ce résultat se penchent également vers les effets de la certitude répandue de l'issue de ce premier tour. Jean-Luc Parodi analyse ainsi les causes du détournement de certains électeurs de gauche vers des candidats plus en retrait mais aussi vers l'abstention<sup>5</sup>. Il distingue les électeurs kantien, qui votent selon leurs propres désirs et qui souhaiteraient que tous les autres votent comme eux, des électeurs stratèges qui votent au contraire en fonction de l'anticipation du résultat, et inscrivent alors leur choix dans une volonté de modifier le rapport de force qui se profile. Du fait de la croyance dominante sur l'issue du premier tour, de nombreux électeurs auraient ainsi opéré un vote plus stratégique, et se seraient tournés tantôt vers l'extrême gauche, tantôt vers l'abstention. Ce type de vote est provoqué par la volonté de faire évoluer le résultat du scrutin et conduit l'électeur stratège à voter pour un candidat qui n'est pas nécessairement son préféré. Les estimations révèlent que 37% des électeurs n'auraient pas voté au premier tour pour le candidat qu'ils disaient préférer comme président, et 15% se seraient tournés vers d'autres candidats alors qu'ils déclaraient préférer Lionel Jospin ou Jacques Chirac.

La campagne électorale fut jugée « terne » par de nombreux observateurs. Les médias n'ont d'ailleurs pas manqué de participer à la diffusion de ce sentiment. Ainsi, *Télérama* titrait le 24 avril 2002 : « La campagne, c'est l'ennui ». Les jeux semblaient faits. La majorité pensait que Lionel Jospin affronterait Jacques Chirac au second tour. Le troisième homme désigné par les sondages est Jean-Marie Le Pen, qui progresse régulièrement depuis mars 2002, devançant Jean-Pierre Chevènement crédité en janvier 2002 de 10,8% des intentions de vote. En outre, les programmes politiques des deux candidats n'étaient pas suffisamment différents selon certains pour que les électeurs puissent s'y repérer. C'est tout spécialement l'enjeu sécuritaire qui aurait semé la confusion dans les esprits. En effet, Jacques Chirac et Lionel Jospin s'étaient non seulement emparés de ce thème pour en faire un point central de leur discours, mais affichaient en plus des objectifs très proches. En outre, il s'agissait là d'un thème à

<sup>5</sup> PARODI Jean-Luc, « Les effets pervers d'une présélection annoncée », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 485-504.

l'origine fondateur de la rhétorique frontiste, et qui s'est étendu à l'ensemble des débats, empêchant l'émergence de conflits idéologiques plus saillants entre les deux candidats (économiques notamment). Par ailleurs, les cinq années passées côte à côte au pouvoir avaient semble-t-il usé non seulement les partis mais également leurs leaders provoquant un sentiment de lassitude dans un électorat persuadé que les jeux étaient faits et que l'élection ne changerait rien. Ces paramètres formaient un contexte électoral particulièrement favorable à l'émergence du Front national.

Les conséquences de ce scrutin sont nombreuses, provoquant de fortes réactions dans l'opinion publique. Chronologiquement, la première fut l'annonce de Lionel Jospin « assumant la responsabilité de cet échec » et déclarant vouloir se retirer de la vie politique. La seconde fut incontestablement la forte mobilisation qui suivit l'annonce des résultats. Les manifestations anti-Le Pen se sont multipliées dans l'entre-deux-tours ce qui a permis de sensibiliser l'opinion au danger frontiste. L'enjeu était de parvenir à remobiliser les abstentionnistes du premier tour et appeler à voter pour Jacques Chirac au second. Ce phénomène tout à fait inédit est décrit par Anne Muxel comme « ***l'utilisation de la protestation au service d'un rappel à l'ordre civique*** »<sup>6</sup>. Des effets de ces manifestations ont été enregistrés concernant la participation au second tour, chez les jeunes mais pas seulement. Près de 4,8 millions d'électeurs qui n'avaient pas pris part au premier tour ont voté lors du second (soit 12% d'après l'INSEE), portant le taux d'abstention à 19%. C'est chez les jeunes que l'on observe la plus forte remobilisation, avec une réduction de l'abstention de 12 points – contre 8 dans l'ensemble du corps électoral. Ils sont également les plus nombreux à accorder leurs voix à Jacques Chirac (88% contre 82%)<sup>7</sup>. Les médias ont bien relayé cette mobilisation et même participé à la diffusion d'un message véritablement militant. Ils ont ainsi apporté leur contribution à la réélection triomphante de Jacques Chirac, en décrédibilisant le candidat Le Pen dans leur traitement de l'information. Cela-dit, on peut relativiser l'initiative médiatique, comme le souligne Arnaud Mercier : « ***comme dans le cas de l'insécurité, les médias sont plus suivistes qu'initiateurs : ils se mobilisent parce qu'une écrasante majorité de français se mobilisent*** »<sup>8</sup>. Il ne faut donc pas leur donner plus de pouvoir qu'ils n'en ont, et les cantonner dans ce cas à un rôle de relais des mobilisations sociales. C'est plutôt dans la culpabilisation et surtout la stigmatisation des électeurs lepénistes après le 21 avril qu'ils ont joué un rôle important. La campagne de mobilisation au départ sociale, puis reprise par les médias a donc provoqué des dommages collatéraux en matière de condamnation des électeurs de Jean-Marie Le Pen.

Le second tour a pris l'allure d'un scrutin plébiscitaire pour le président sortant. Jean-Marie Le Pen recueille 5 525 032 voix, soit 17,8% des suffrages exprimés, améliorant son score du premier tour de 720 000 voix. Les observateurs notent alors que

---

<sup>6</sup> MUXEL Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », p. 125-160, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 150.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>8</sup> MERCIER Arnaud, « Les médias en campagne », p. 53-88, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 69.

la dynamique si favorable au premier tour s'est rompue. Tout le travail de respectabilité élaboré pendant la campagne est remis en question, et Jean-Marie Le Pen replacé au rang de leader d'extrême droite sans carrure d'homme d'Etat. Selon certains, ce retournement de situation est dû au fait qu'une partie de l'électorat frontiste du premier tour a voté pour Jacques Chirac au second. Cela serait le signe d'un message de protestation envoyé le 21 avril par certains électeurs qui se seraient raisonnés pour le second. Cela concerne d'après les estimations 15% des électeurs lepénistes du premier tour<sup>9</sup>. Soulignons cependant que 78% de ces mêmes électeurs ont maintenu leur choix au second tour. Mais le résultat du président sortant était sans appel, avec 82,2% des suffrages exprimés, il fut donc réélu, profitant d'un « sursaut républicain » sans précédent.

Il serait dangereux d'arrêter cette présentation rapide de ce que fut le 21 avril 2002, à la seule élection présidentielle. En effet, de nombreuses leçons tirées de ces scrutins vont être remises en question par les résultats des élections législatives qui vont suivre. Concernant l'abstention tout d'abord, son recul lors du second tour de l'élection présidentielle ne fut pas durable. Comme le remarque François Héran, « **le séisme du 21 avril a réveillé un électeur assoupi mais pas totalement endormi. Une fois acquise la mise à l'écart du Front national et l'élection de Jacques Chirac, il a repris sa sieste sans se laisser déranger par les législatives qui ont suivi** »<sup>10</sup>. La forte mobilisation qui avait suivi le premier tour des présidentielles sera restée sans suite. En effet, 36% des électeurs se sont abstenus lors des législatives, et plus particulièrement chez les jeunes, chez qui la mobilisation de l'entre-deux-tours avait été la plus forte (51%)<sup>11</sup>. A cela s'ajoute le rejet d'une nouvelle cohabitation, qui aura pour conséquence la défaite de la gauche et le net recul des extrêmes. D'ailleurs, la droite fait largement campagne sur ce thème, ainsi que sur celui de l'insécurité. Pascal Perrineau note à ce titre que l'enjeu sécuritaire ne profite pas au Front national, pour la simple raison que ses électeurs sont majoritairement très satisfaits de l'action entamée par Nicolas Sarkozy au ministère de l'intérieur pendant la durée de la campagne<sup>12</sup>. A l'arrivée, le Front national perd plus de la moitié de son électorat entre 21 avril et le 9 juin 2002.

La gauche essuie un lourd revers aux élections législatives. Mais l'extrême gauche n'est cette fois pas épargnée. Au soir du premier tour elle ne recueille que 2,7% des suffrages exprimés (contre 10,5% au premier tour de l'élection présidentielle), ne franchissant le seuil des 10% que dans 2 circonscriptions. Le pôle républicain de Jean-Pierre Chevènement souffre également de cette rebipolarisation des votes, ne

<sup>9</sup> PERRINEAU Pascal, « La surprise lepéniste et sa suite législative », p. 199-222, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 215.

<sup>10</sup> Héran François, « Voter toujours, parfois... ou jamais », p. 351-368, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Science Po, 2004, p. 352.

<sup>11</sup> MUXEL Anne, « La poussée des abstentions : protestation, malaise, sanction », p. 125-160, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 153.

<sup>12</sup> PERRINEAU Pascal, « La surprise lepéniste et sa suite législative », p. 199-222, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p.219.

parvenant pas à trouver un accord avec le Parti socialiste. On assiste donc lors de ces élections législatives à un net recul des extrêmes, à gauche comme à droite.

Les « leçons du 21 avril » sont nombreuses. Les ouvrages parus à la suite de ces événements dans le cadre d'études scientifiques parviennent à dresser un tableau complet de la physionomie de ces scrutins. Si ces quelques lignes resituent l'événement dans son contexte, elles ne tiennent pas compte d'une évolution de taille dans l'ensemble des discours, quelque soit leur nature. Il s'agit de l'appréhension du populaire, et plus précisément de la participation des classes « populaires » au séisme du 21 avril. C'est ce qu'il convient d'étudier à présent.

## Haro sur les classes « populaires »

Le discours dominant qui a succédé au 21 avril 2002 s'est très largement dressé avec indignation contre les classes « populaires ». Ces dernières ont en effet été rendues responsables du sort de ce scrutin, principalement grâce à l'imposition par le milieu politique et les médias, d'une grille de lecture unique, fondée sur les enquêtes d'opinion. Constatant le score de Jean-Marie Le Pen chez les ouvriers et les employés, beaucoup d'observateurs politiques (hommes politiques et journalistes) se sont évertués à étayer la thèse posant le Front national comme « premier parti ouvrier de France ». L'explication avancée est la « crise » profonde traversée par la France depuis une vingtaine d'années ; crise économique, sociale, urbaine ou rurale, dont la nature varie selon les besoins explicatifs du moment. C'est ainsi que les groupes « populaires » sont mis en avant, désignant en premier lieu l'ensemble de ces laissés pour compte, ces paumés, qui le temps d'un scrutin parviennent à se hisser sur le devant de la scène. L'équation vote FN = vote de paumés = vote « populaire » est devenue une croyance répandue, relayée par les commentaires pensant le 21 avril et le vote FN comme l'envoi d'un message de protestation à l'attention des dirigeants. Ces mêmes dirigeants qui croient avoir tiré les leçons de ce scrutin, et de leurs échecs. Au lendemain du scrutin la clef de compréhension est déjà trouvée. « Protestation » et « frustration », permettent aux éditoriaux de reparler de catégories oubliées depuis quelques temps, celles qui, tellement désespérées en viennent à croire naïvement en un chef charismatique comme Jean-Marie Le Pen. Cependant, on peut émettre quelques doutes sur les sentiments qui animaient politiciens et journalistes lors de leur interprétation du scrutin. Leurs anticipations ayant été largement démenties, il semblerait que l'explication du scrutin de 1995 ait été bien utile. Le vote FN serait donc encore en 2002 un vote avant tout « populaire », ce qui est un gage de la moralité des électeurs mieux dotés en capital culturel et économique, se refusant à voter pour un parti aussi répugnant que le Front national. C'est dans ce contexte d'accablement des classes « populaires » qu'a émergé un autre discours, plus compréhensif à l'égard de ces catégories. Bientôt responsabilisation et compassion allaient devenir indissociables, notamment à travers la terminologie de la « France d'en bas ». Elle est ainsi devenue la nouvelle expression à la mode, initiée par le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin et témoigne de ce retour vers le

---

populaire au lendemain du 21 avril <sup>13</sup> .

Accablée, la « France d'en bas » inaugure une nouvelle version de la France « profonde ». Elle divise ainsi l'espace social en deux parties, donc les critères d'appartenance demeurent flous. La « France d'en haut » serait celle des élites, supposées lointaines, mais aussi de tous ceux qui peuvent se sentir à l'abri des fléaux qui menacent le reste de la société. Cette vision binaire de l'espace social ne disqualifie pas les dominants, elle les pose au contraire en situation légitime. La « France d'en bas » est quant à elle observée avec une certaine pitié, compte tenu des difficultés qu'elle éprouve à atteindre cet idéal élitiste. Elle est à la fois déconsidérée et excusée par un personnel politique rempli de compassion à son égard, ignorante qu'elle est des enjeux du vote FN, et désirant simplement un peu de reconnaissance lors de son acte de vote. A la fois simpliste et dégradante, cette terminologie permet au Premier ministre de s'autoproclamer porte-parole de ces catégories en souffrance mais aussi de les poser en responsables de la dernière élection. En prétendant avoir entendu un « message » de leur part le jour du scrutin, les utilisateurs posent implicitement leur implication dans son résultat. La « France d'en bas » est en ce sens tout à fait caractéristique de l'oscillation perpétuelle existant dans les commentaires électoraux à l'égard du populaire entre accablement et compassion. Il s'agit là d'une nouvelle formule pour parler du populaire, qui offre l'avantage pour des utilisateurs bien souvent peu concernés dans la pratique politique par son devenir, de ne renvoyer à aucun référent précis, et donc d'y inclure tous les déclassés d'un jour. Il est tout aussi aisé de lui attribuer un type de comportement (électoral notamment) qu'une identité, tant les contours de cette catégorisation sont ajustables. La « France d'en bas » n'est pas seulement miséreuse par son état. Elle est aussi irraisonnable par son comportement politique. En effet, dans la mesure où cette terminologie permet de rassembler les mécontents de tous horizons sous la même étiquette, elle rassemble du point de vue des comportements politiques ceux que l'on qualifie de « hors-jeu » ou de protestataires. Ainsi, bien souvent lepénistes et abstentionnistes sont implicitement mêlés à cet ensemble. Qualification sociale à l'origine, elle apparaît au bout du compte plutôt comme un processus de disqualification politique.

Les accusations portées à l'encontre des classes « populaires » par les journalistes et les politiciens ne semblent cependant pas se limiter aux frontières de leurs champs respectifs. La dénonciation des électeurs du Front national, en particulier dans les commentaires du 21 avril se ressent également à la lecture des écrits scientifiques. « Ces Français qui votent Le Pen » <sup>14</sup> , titre d'un ouvrage de Nonna Mayer, résonne comme une accusation. L'usage du démonstratif *ces* permet de montrer du doigt toute une partie de l'électorat français, tout en se positionnant en observateur dont la moralité au-dessus de tous soupçons. A l'image de cet ouvrage, d'autres auteurs orientent volontairement leurs appréciations vers une disqualification du vote FN. Dans ce cas les champs scientifiques, politiques et médiatique semblent adopter les mêmes lignes interprétatives. Concernant le rôle des classes « populaires » dans l'issue de ce scrutin, il apparaît à travers la hiérarchisation des raisons invoquées, que là encore, certains auteurs rejoignent les

---

<sup>13</sup> SULEIMAN Ezra, « Le retour du paternalisme », *Le Monde*, 26 juin 2002.

<sup>14</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

discours dominants. Le vote « populaire » est une constante dans les interprétations scientifiques du 21 avril 2002, si bien que quelques textes dégagent des impressions semblables aux commentaires journalistiques et politiques. On retrouve notamment la dualité contenue dans l'expression « France d'en bas », à savoir compassion et responsabilisation, chez certains auteurs. Cela-dit, cette terminologie n'est jamais reprise dans ces textes. Ce qui retient l'attention alors est l'usage du mot *populaire*. Il semblerait qu'il joue chez les scientifiques le même rôle qu'a pu joué la terminologie « France d'en bas » chez les hommes politiques et les journalistes. Adjectif « fourre-tout », *populaire* permet de rassembler différents groupes sociaux dans un but explicatif, en l'occurrence l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Mais au-delà, la place qui lui est accordée dans certains commentaires laisse penser qu'il a la même faculté de mêler pitié et mépris. Ces différents usages découlent de la confusion qui règne autour du mot *populaire*, et l'on retrouve dans les commentaires électoraux la même polysémie que celle qui existe dans l'usage courant. Un travail de définition autour du mot populaire s'impose donc en préalable d'une analyse plus approfondie et appliquée aux sciences sociales.

Un regard sur diverses définitions du mot *populaire* montre à quel point son sens peut varier suivant les usages. La définition la plus courante de l'adjectif populaire, et celle qui figure en première place dans leur hiérarchisation renvoie à ce qui appartient au peuple. Le *Grand Robert de la langue française* précise ainsi : « *qui appartient au peuple* », tandis que le *TLF*<sup>15</sup> note : « *ce qui le caractérise, ce qui est répandu parmi le peuple* ». Le *Littré*<sup>16</sup> rejoint cette première acception de l'adjectif populaire : « *qui est du peuple, qui concerne le peuple, qui appartient au peuple* ». Le vote « populaire » serait alors simplement le vote du peuple, celui qui rassemble les gens du peuple. *Populaire* désigne également ce qui est « *usité, répandu parmi le peuple* », ce qui renvoie plus particulièrement à des pratiques, des habitudes. Dans ce cas, on se trouve du côté d'une observation des comportements populaires, plutôt que de celui d'une émanation intrinsèque à un groupe.

Mais c'est une autre acception du mot *populaire* qui nous intéresse surtout, puisqu'elle vient expliquer certains usages des sciences sociales et certaines de leurs interprétations des comportements de ces groupes sociaux. On entre ici dans le registre du péjoratif, du jugement de valeur, où *populaire* met l'accent sur la « **vulgarité des manières et des mœurs, culturellement attribuée à la classe la plus défavorisée de la société** »<sup>17</sup>. L'idée de vulgarité est reprise dans le *Littré*, associée à une idée d'incapacité du peuple à s'élever au-dessus de ce que l'on considère pour lui inaccessible. C'est ici que l'on peut percevoir les racines de l'illégitimité du populaire, que l'on retrouvera dans certaines études électorales qui s'intéressent à son rôle dans le sort du 21 avril 2002. De même que derrière la « classe la plus défavorisée de toute la société », on perçoit déjà comment cela se peut traduire en terme de capital économique

---

<sup>15</sup> IMBS Paul (dir.), *Trésor de la Langue Française : dictionnaire du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, CNRS, 1971-1994.

<sup>16</sup> LITTRÉ Emile, *Dictionnaire de la langue française : édition intégrale*, Paris, éditions Pauvert, 1956-1958.

<sup>17</sup> IMBS Paul (dir.), *Trésor de la Langue Française, op.cit.*

et culturel. L'accessibilité est une piste de compréhension intéressante. Ainsi, le *TLF* précise que l'adjectif *populaire* renvoie également à « *ce qui est accessible au peuple (chanson, drame, éducation, air)* ». Ce qui est populaire est donc également sous-entendu limité au groupe auquel il renvoie c'est-à-dire le plus bas dans la hiérarchie sociale. Les groupes ou comportements ainsi désignés doivent donc se cantonner aux attitudes qui leurs sont plus ou moins pré-attribuées. Ici s'amorce la critique d'une prédisposition des groupes « populaires » à certains comportements – électoraux notamment – puisqu'ils sont perçus comme intrinsèquement limités dans leur évolution. Il faut noter que *populaire* est également un substantif, moins employé cependant que l'adjectif, et qui, d'après le *TLF* désigne « **un trait attribué culturellement au peuple comme formant un tout indifférencié** »<sup>18</sup>. Mais les mêmes nuances que celles observées pour l'adjectif s'appliquent dans le cas du substantif, puisque le populaire est également perçu comme le vulgaire. La polysémie de la terminologie *populaire* (adjectif ou substantif) est donc déterminante dans la compréhension de notre étude sur l'appréhension du rôle des classes « populaires » dans le 21 avril 2002. Polysémique dans son usage courant, il le demeure en sciences sociales, concernant ses composantes, mais aussi ses connotations. Il sera donc intéressant d'observer l'approche scientifique du populaire dans les textes, bien souvent déterminée par la relation entre le scientifique et le populaire.

## Le scientifique et le populaire

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron ont relevé un phénomène très intéressant concernant l'intérêt des sciences sociales pour le populaire, à savoir le malaise qui règne chez beaucoup de scientifiques pour appréhender cet objet : « **Nous avons voulu désigner et expliciter un embarras que nous avons nous mêmes ressenti, tant dans nos enquêtes que dans nos lectures, chaque fois que le peuple apparaît dans la littérature, qu'elle soit sociologique ou romanesque** »<sup>19</sup>. Ces observations sont très intéressantes puisqu'elles pourraient nous éclairer sur les orientations des interprétations du 21 avril 2002. Nous avons noté qu'il existait dans certains textes scientifiques une manière tout à fait particulière d'aborder le phénomène en combinant d'un côté des affirmations péjoratives voire méprisantes et de l'autre de la pitié et de la compassion. Il existerait donc, dans ces études une gêne à parler du populaire. Intéressons-nous tout d'abord à l'appréhension par le champ scientifique de la notion de « culture populaire » qui tend à remplacer celle de « classe populaire » dans les discours. L'emploi de cette expression trouve sa justification dans la volonté d'intégrer dans le discours la notion de « culture de classe », sans laquelle l'appellation de « culture » serait réservée aux classes dominantes. Claude Grignon souligne à ce propos : « **qu'une culture, si dominée, si écrasée soit-elle, fonctionne encore comme une culture** »<sup>20</sup>. Ainsi, même les

<sup>18</sup> IMBS Paul (dir.), *Trésor de la Langue Française, op.cit.*

<sup>19</sup> GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire, Paris, Editions du Seuil, 1989, p. 9.*

groupes les plus dominés ont une culture. Néanmoins, même si elle semble autonome, une culture « populaire » est toujours une culture dominée. Le concept de domination offre sans doute l'un des éléments les plus certains d'une définition de la « culture populaire ». Cela se traduit d'ailleurs par l'assimilation du « populaire » au « quotidien », c'est-à-dire à « l'ordinaire » et au « banal », à ce qui se trouve au plus bas de l'échelle. L'adjectif renvoie implicitement à tout ce qui n'est pas établi comme légitime. Aussi la « culture populaire » peut-elle se définir comme l'ensemble de ce qui est exclu de la culture légitime, d'où l'idée que le « vote populaire » – qui nous intéresse ici tout particulièrement – induit sans aucun doute l'ensemble de ce qui est exclu du vote légitime. La perspective légitimiste d'étude du « populaire » qui découle de ces acceptions, prend pour méthode d'analyse l'écart qui sépare les classes dominées de la pratique légitime, elle décompte ainsi l'abstention, les non-réponses, les refus, les manifestations d'indifférence, qui finissent toujours par être interprétés de manière négative. Anne-Marie Thiesse soutient la vivacité des pratiques culturelles populaires, dans son observation sur le rapport des classes populaires à la lecture. Mais elle offre la même remarque de prudence quant à leur autonomie et conclut que les pratiques culturelles populaires **« s'effectuent dans une constante tension entre affirmation et dénégation, revendication et refus »**<sup>21</sup>. C'est pourquoi elle observe que les personnes qu'elle interroge affirment dans un premier temps ne pas lire, bien que cela soit faux, seulement pour obéir aux stigmates des classes populaires.

De là découle, en matière politique, le constat selon lequel la « culture populaire » induit l'apolitisme de ces classes. Ceux qui ont une activité ou une expression politique sont soupçonnés de trahir leurs origines. Mais là encore Claude Grignon dénonce le postulat réaliste des analyses légitimistes qui conduit certains chercheurs à refuser par avance la conscience politique aux « classes populaires », de la même manière qu'ils leur refusent le style en matière de goûts culturels. Globalement, la manière dont est appréhendée la « culture populaire » permet de conclure que les sociologues qui s'inscrivent dans cette tendance légitimiste refusent tout bonnement la conscience aux classes « populaires ». Elles ne demeurent que des « classes-objet » condamnées à subir. L'étude des processus de classification est à ce titre très intéressante.

Richard Hoggart rappelle qu'**« il ne faudrait pas, en se donnant ainsi un portrait culturel assez composite des classes populaires, ignorer les différences et les nuances subtiles qui permettent de distinguer de véritables catégories sociales au sein de la classe ouvrière elle-même »**<sup>22</sup>. Il est évident que les membres des classes populaires ou ouvrières n'agissent pas tous de la même manière en matière de religion, de travail ou de mariage. Il est donc dangereux de prendre l'objet « classe populaire » comme une entité homogène et parfaitement délimitée. Le chercheur doit constamment garder à l'esprit l'idée que la « classe populaire » est mue par des dynamiques

---

<sup>20</sup> GRIGNON Claude, « Un savant et le populaire. Entretien avec Claude Grignon », *Politix*, n°13, 1991, p. 36.

<sup>21</sup> THIESSE Anne-Marie, « Des plaisirs indus. Pratiques populaires de l'écriture et de la lecture », *Politix*, n° 13, p.58.

<sup>22</sup> HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre, trad., Paris, Editions de minuit, 1970, p. 47.*



extrêmement diverses, et qu'il est donc illusoire de prétendre en saisir une d'ensemble. Cela dit on peut relativiser ces préceptes puisque l' **« on peut étayer l'analyse d'une culture autrement que par le constat de l'uniformité : dans la plupart des domaines d'activité, les gens du peuple supposent, même lorsque leur comportement s'écarte de cette norme, qu'il existe une manière selon laquelle il faut agir et certaines choses qu'il faudrait croire. C'est donc la définition socialement approuvée des attitudes que, tout au long de cet ouvrage j'ai pris pour objet »**<sup>23</sup>. La définition du « populaire » demeurant en son sens courant, comme dans son usage en sciences sociales très floue, nous nous intéresserons davantage aux perceptions qu'il existe des classes « populaires ». Ainsi il paraît intéressant d'étudier la classification qui fait office de référence en matière de comportement électoral, c'est-à-dire le *Code des catégories socioprofessionnelles* de l'INSEE.

Celui-ci a pour but de **« classer l'ensemble de la population, ou tout au moins l'ensemble de la population active, en un nombre restreint de grandes catégories présentant chacune une certaine homogénéité sociale. Il [...] tient compte simultanément mais non systématiquement, de tous les aspects de la notion de profession »**<sup>24</sup>, qu'il s'agisse du métier exercé ou encore du statut (indépendant ou salarié, secteur d'activité, taille de l'entreprise, etc.). Cette classification donne naissance à des groupes à la fois différenciés et homogènes (dans la mesure du possible), du point de vue des comportements, des mentalités ou encore des pratiques. La prise en compte d'un faisceau de critères tels que la place dans le processus de production, le rapport au capital et au travail, la position dans l'échelle des revenus ou le niveau d'instruction permet d'approcher au mieux cet objectif.

Guy Michelat et Michel Simon ont appliqué cette classification à l'analyse électorale, estimant que le classement en catégories socioprofessionnelles, bien que constituant un indicateur un peu grossier de la classe sociale objective, demeure néanmoins utilisable : **« Par catégorie sociale objective, on désigne généralement un type de groupement constitué en fonction d'un ensemble de caractéristiques liées à la situation professionnelle de ceux qui en font partie : secteur et type d'activité, statut, situation hiérarchique, nature et niveau du revenu »**<sup>25</sup>. Ils rappellent dans cette définition qu'il s'agit bien d'un classement objectif, et donc *a contrario* non subjectif, c'est-à-dire non revendiqué par les agents classés. Celui-ci offre de dégager certaines variables récurrentes dans les comportements électoraux et d'établir ainsi des schèmes explicatifs du vote. Cela dit, certaines exceptions viennent rappeler qu'il ne s'agit là que de probabilités, plus ou moins fortes, de voter pour la gauche ou pour la droite, et que **« l'explication du comportement électoral ne saurait s'y réduire »**<sup>26</sup>. Aucune des variables utilisées n'agit sur le vote de manière mécanique. Une remarque s'impose ici, qui vient illustrer les objections faites à ce type de classification. L'image habituelle de

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>24</sup> *Code des catégories socioprofessionnelles*, Paris, INSEE, 1969, p. 8.

<sup>25</sup> MICHELAT Guy, SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et éditions sociales, 1997, p. 138.

l'ouvrier, correspondant d'ailleurs à la situation la plus fréquente, est celle de l'ouvrier d'industrie. L'encadrement syndical et idéologique y sont particulièrement importants, ce qui explique sans doute en grande partie le vote à gauche. Mais la catégorie « ouvriers » de l'INSEE comprend aussi des ouvriers travaillant dans le secteur du commerce et des services. Les chauffeurs routiers représentent près d'un quart des ouvriers spécialisés, et leur taux de vote en faveur de la gauche est bien moins élevé que celui des ouvriers de l'industrie. Cette opposition se retrouve d'ailleurs entre les employés de bureau et les employés de commerce.

Guy Michelat et Michel Simon ont défini l'appartenance objective à la classe ouvrière par le nombre d'attaches ouvrières ou le nombre d'attributs ouvriers de chacun des individus de l'échantillon choisi. En pratique cela consiste à recenser les groupes socioprofessionnels de la personne interrogée et de son père (ou du chef de ménage)<sup>27</sup>. Cette catégorisation en CSP est importante à saisir dans la mesure où elle conditionne toutes les enquêtes réalisées lors des élections. Elle constitue une référence et une grille de lecture incontournable des comportements électoraux. Par ailleurs, pour penser le rapport du populaire au politique dans leurs études, les scientifiques se réfèrent principalement aux catégories des « ouvriers » et des « employés ».

Après avoir étudié les difficultés d'ordre pratique qui s'élevaient face à l'étude du populaire, voyons maintenant quelles prédispositions des chercheurs peuvent biaiser les analyses, dans une optique plus théorique. Notons tout d'abord que tout ce qui touche de près ou de loin au « peuple », et donc toute locution qui comporte l'épithète populaire, est protégé des critiques, par la peur de se voir accuser d'agression. Ainsi Pierre Bourdieu disait de l'analyse critique du populaire qu'elle **est « fustigée par tous ceux qui se sentent en devoir de prendre fait et cause pour le « peuple » et de s'assurer les profits que peut aussi procurer [...] la défense des bonnes causes »**<sup>28</sup>. Le « populaire » peut renvoyer d'une part à un style de vie ou à une vision du monde ou du peuple, mais aussi d'autre part, à l'affirmation des qualités propres des classes « populaires », culturellement supérieures parce qu'authentiques<sup>29</sup>. Le chercheur court ainsi le risque du romantisme populiste et d'une vision essentialiste du peuple.

Claude Grignon et Jean-Claude Passeron isolent dans leur étude du rapport du savant au populaire trois types de déviations dans les analyses de cet objet. L'ethnocentrisme de classe tout d'abord, reflète la certitude propre à une classe, de monopoliser la définition de l'être humain et donc ceux qui méritent d'être ainsi reconnus. Ce sont ces groupes dominants et privilégiés qui entendent penser la domination et les privilèges. Ils développent un discours cru à l'égard des classes populaires, assimilées à

---

<sup>26</sup> MAYER Nonna et SCHWEISGUTH Etienne, « Classe, position sociale et vote », p. 263-290, dans GAXIE Daniel (dir.), *L'explication du vote, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1989, p. 266.*

<sup>27</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique, op. cit.*, p. 167.

<sup>28</sup> BOURDIEU Pierre, « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales, n°46, mars 1983, p. 98.*

<sup>29</sup> Voir MIGNON Paul, « De Richard Hoggart aux *cultural studies*: de la culture populaire à la culture commune », *Esprit*, Mars-Avril 2002, p. 180.

la « barbarie », à la « nature », à « l'inculture », ou comme le résume Claude Grignon : **« ce sont des hommes mais quand même un peu autrement, c'est-à-dire toujours un peu moins que nous le sommes »**<sup>30</sup>. Dans la vision ethnocentrique de la culture populaire, les mœurs propres à cette classe forment le paradigme originaire de la « vulgarité ». A l'ethnocentrisme vient s'opposer ce que les auteurs considèrent comme la deuxième déviance, le relativisme culturel. Ce procédé ethnologique doit réduire les illusions ethnocentriques en posant comme principe fondamental que les cultures doivent être décrites et non hiérarchisées. Mais, le relativisme culturel, dans sa volonté de contrebalancer l'ethnocentrisme de classe, est poussé à son paroxysme et produit l'inversion des valeurs dominantes : « les gens du peuple valent mieux que nous ». Le populisme se manifeste en ce qu'il désigne aux dominés les goûts « peuple » qu'ils sont censés avoir, par exemple en matière de nourriture (solide et abondante) ou d'occupations (bricolage, voiture) par exemple. Il attribue ainsi à des groupes d'agents sociaux une « identité » et des « racines », et tend à les enfermer dans les stéréotypes d'une « culture-nature » plus ou moins folklorique.

Enfin la théorie de la légitimité culturelle, ou théorie légitimiste, se propose de prendre en compte le rapport de domination afin de **« restituer le sens des différences culturelles au système des différences de force entre les groupes d'une même société »**<sup>31</sup>. Grâce à ce procédé, le sociologue ne peut occulter dans sa description des différentes cultures, les rapports sociaux qui sont inscrits dans la signification même de l'objet à décrire. L'optique de la théorie légitimiste est donc non seulement de dire que telle ou telle culture est celle des dominants, mais surtout de montrer qu'elle s'impose aux dominés. Cette théorie trouve sa force en ce qu'elle doit toujours confronter ce qu'elle décrit et interprète aux instruments sociaux actifs dans la société qu'elle étudie. Cependant, elle demeure limitée dans la mesure où elle ne peut à la fois décrire l'arbitraire de la culture dominante et décrire objectivement ce qui est et fonctionne comme culture, même quand il s'agit de cultures dominées. Ainsi, de la même manière que le populisme guette la théorie du relativisme culturel, le misérabilisme guette la théorie légitimiste. Le misérabilisme ne voit dans le peuple que privation et passivité. Il n'a plus qu'à **« décompter d'un air navré toutes les différences comme autant de manques, toutes les altérités comme autant de moindre être – que ce soit sur le ton récitatif élitiste ou sur celui du paternalisme »**<sup>32</sup>. Il tend donc à décider à la place des agents concernés de ce qui, dans leur culture, est beau, remarquable, intéressant, de ce que les intellectuels entendent faire valoir, légitimer ou réhabiliter. Cette approche rejette implicitement la capacité des dominés à voir le bien et le beau dans leur propre culture, ce que Claude Grignon dénonce comme **« refuser l'autonomie symbolique aux cultures populaires »**<sup>33</sup>. En matière purement électorale, on peut postuler que les approches

<sup>30</sup> GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, op.cit., p. 32.*

<sup>31</sup> GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature, op.cit., p. 34.*

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 36.

misérabilistes dépossèdent les dominés de leur vote, puisqu'ils ne peuvent déterminer ce qui est bon ou non dans leurs choix. Du déni d'humanité dénoncé par Lévy Strauss pour l'ethnologie, on passe dans la sociologie électorale au déni de citoyenneté.

Eric Maigret notait : « ***S'il est un sujet qui mêle intimement la vie et l'analyse scientifique, c'est bien celui du populaire*** »<sup>34</sup>. Certaines pistes ont été explorées pour tenter d'élaborer une méthodologie scientifique pouvant palier à ces imperfections. Les lacunes de l'analyse du « populaire » s'expliquent notamment par les présupposés qui l'entourent (du pittoresque et du folklorique), et c'est pourquoi ceux-ci doivent laisser leur place à l'étude ethnologique. Par ailleurs la posture légitimiste tend à entraver les questionnements envers tout ce qui est conçu comme illégitime. Or les silences sont tout aussi intéressants que les discours et doivent relever de la même rigueur d'analyse. Claude Grignon note qu' « ***il ne suffit pas de répéter qu' " ils s'en foutent " ; il faudrait au minimum accorder la même attention aux non-réponses qu'aux réponses. Il faudrait pour une fois partir des classes populaires pour mesurer la distance qui les sépare de la culture politique dominante, et faire l'inventaire des obstacles que celle-ci oppose à l'expression de leurs intérêts et de leurs attentes*** »<sup>35</sup>. Il explique ces analyses lacunaires par l'ancrage majoritaire à gauche des intellectuels qui s'intéressent au « populaire », et qui les contiendrait dans leurs présupposés par peur d'entrevoir que les classes populaires ont de bonnes raisons de ne pas se reconnaître dans la gauche. Par ailleurs, une sociologie auto-analytique, telle que l'a développée Pierre Bourdieu – nous y reviendrons –, s'avère être un outil incontournable de la compréhension du rapport du scientifique au populaire.

Le populaire en tant qu'objet scientifique n'est pas facile à étudier. Les études que nous avons citées dans ce développement fournissent des outils de compréhension très intéressants qui peuvent expliquer pour partie certaines des interprétations du 21 avril 2002. Celles-ci focalisent leur attention sur le rôle joué par les classes « populaires » dans ce vote, en s'appuyant sur les données empiriques récoltées grâce à la plus grande enquête électorale académique réalisée à ce jour en France : le « Panel électoral français 2002 » (PEF).

## Le Panel électoral français (PEF) 2002

Aucune enquête nationale d'une telle envergure n'avait été réalisée en France depuis 1958. L'agencement de scrutins majeurs durant quelques semaines de l'année 2002 offrait une bonne opportunité pour élaborer un tel travail. De plus, comme le font

---

<sup>33</sup> GRIGNON Claude, « Un savant et le populaire. Entretien avec Claude Grignon », art. cité, p. 36.

<sup>34</sup> MAIGRET Eric, « Pierre Bourdieu, la culture populaire et le long remord de la sociologie de la distinction culturelle », *Esprit*, Mars-Avril 2002 (3-4), p. 172.

<sup>35</sup> GRIGNON Claude, « Un savant et le populaire. Entretien avec Claude Grignon », art. cité, p. 40.

remarquer Bruno Cautrès et Anne Jadot <sup>36</sup>, cette période s'inscrit dans un moment de doute des électoralistes, non seulement français, éprouvant de plus en plus de difficultés à élaborer des méthodes efficaces en matière d'interprétation et d'anticipation des comportements électoraux. Le but de cette enquête était donc non seulement d'analyser les comportements électoraux, mais aussi d'évaluer les thèses explicatives ayant cours dans la discipline et de mettre en perspective les modèles interprétatifs déjà élaborés avec ces nouveaux résultats. Les promoteurs de cette enquête sont issus des laboratoires de recherche du CEVIPOF (Centre d'étude de la vie politique française) de Science Po Paris, du CIDSP (Centre d'informatisation des données socio-politiques) de Science Po Grenoble, du CECOP (Centre d'étude et de connaissance sur l'opinion publique), ils furent aidés par la Fondation nationale des sciences politiques (FNSP) et le ministère de l'Intérieur.

L'enquête électorale « Panel électoral français 2002 » a été réalisée en trois vagues d'avril à juin 2002. La première (vague 1) fut effectuée entre le 8 et le 20 avril en face à face auprès de 4 017 individus représentatifs de la population des électeurs inscrits, avec environ 2 000 interviews chaque semaine pour relever les évolutions. La deuxième vague s'est faite par téléphone du 15 au 31 mai auprès de 4 017 individus représentatifs de la population des électeurs inscrits. Elle a permis de réinterroger 1 822 personnes ayant déjà répondu à la première vague. En effet, à l'issue de cette première interview, l'enquêté était sollicité pour participer au panel, à la fin de cette première vague, 55% des répondants ont accepté de participer au panel (44% y ont effectivement participé). Compte tenu du fait que 2 195 individus ont refusé de participer à la suite de l'enquête, de nouveaux enquêtés ont été recrutés sur les mêmes bases que ceux qui se s'étaient désistés. Ces nouveaux venus ont répondu aux questions de signalétique ainsi qu'à une vingtaine de questions supplémentaires, « attitudinales » et comportementales de la vague 1. Ainsi, il fut possible d'observer en comparant les nouveaux venus et les rescapés de la vague 1, l'influence du contexte exceptionnel et de la mobilisation de l'entre-deux-tours sur l'évolution des opinions et des sans-réponse (notamment concernant les questions relatives à l'ethnocentrisme). La troisième vague, réalisée entre le 20 et le 28 juin par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 2 013 individus, a permis d'interroger 1 417 personnes ayant déjà participé à la première et à la deuxième vague. Au total, le panel compte 1 417 personnes ayant répondu aux trois vagues.

Il s'agit donc d'une enquête réalisée sur une courte durée qui donne les moyens de s'interroger sur l'évolution de la formation des opinions durant les campagnes. L'échantillonnage s'est effectué sur la base de quotas sociodémographiques appliqués à la population inscrite sur les listes électorales. Ceux-ci sont le sexe, l'âge et la profession du chef de ménage (les quotas ont été affinés pour tenir compte de la profession antérieure des inactifs et des retraités). La taille de l'agglomération du répondant ainsi que sa localisation (parmi sept grandes régions) ont également été prises en compte. Mais des biais sociologiques se sont révélés, notamment à l'étude de la mortalité sélective du panel <sup>37</sup>. Par exemple, il se trouve que les panélistes venaient, par rapport à l'échantillon

<sup>36</sup> CAUTRÈS Bruno, JADOT Anne, « Panel, mode d'emploi », p. 369-389, dans *Le nouveau désordre électoral*, op.cit.

<sup>37</sup> Cf. CAUTRÈS Bruno, JADOT Anne, « Panel, mode d'emploi », p. 369-389, dans *Le nouveau désordre électoral*, op.cit., p.375-379.

total de la vague 1, des catégories les mieux dotées en patrimoine et en revenu mensuel notamment. Ce sont également ceux qui, au quotidien se sentent le plus en sécurité, et qui estiment vivre mieux qu'avant. Plus souvent actifs qu'inactifs, et salariés, ils occupent quand ils travaillent les professions les plus valorisées. Des différences très nettes se ressentent également au niveau de l'âge et du capital scolaire. Ceux qui n'ont aucun diplôme, ou seulement le certificat d'étude ont bien plus refusé le panel que les autres. Quant à l'âge, on note que les plus de 65 ans sont très réticents face à cette participation. Les comparaisons établies entre les biais sociologiques des différentes vagues révèlent que le contexte n'a pas joué de rôle déterminant dans l'évolution des consentements à la participation. Il semblerait qu'il existe un processus d'autosélection existant bien avant l'élection présidentielle, qui pousse certains individus à refuser de se soumettre aux questionnaires.

Au niveau politique, il faut noter que la participation volontaire à une telle enquête n'est pas neutre du point de vue de l'intérêt pour la politique, et de la politisation de l'individu en amont. Le sentiment de compétence politique (subjective et intériorisée) joue un rôle déterminant. D'ailleurs le lien entre le nombre de sans-réponse et le taux d'acceptation à la suite de la vague 1 est révélateur. Ceux qui acceptent le panel ont une meilleure relation avec la politique au niveau de l'intérêt qu'ils lui portent et de la confiance qu'ils lui octroient. Puis, les panélistes ont généralement plus de repères en matière politique que les autres (ils acceptent de s'autopositionner sur l'axe droite-gauche). Les indices de participation non-conventionnelle (manifestation, droit de grève, etc.) sont également déterminants, puisque lorsqu'ils augmentent, les taux d'acceptation du panel croissent également. Cependant, le comportement électoral habituel ne paraît pas avoir une grande influence, en ce sens que la fréquence de la participation aux élections depuis l'âge de 18 ans ne se ressent pas sur le taux d'acceptation.

L'utilisation du panel n'est pas sans danger. En effet, le 21 avril 2002 tombe entre la vague 1 et la vague 2 et il reste difficile de mesurer l'impact de ce contexte particulier sur la participation et l'évolution des réponses au questionnaire. Bruno Cautrès et Anna Jadot notent que la vague 1 du PEF 2002 « *est la plus complète en termes d'indicateurs disponibles et possède le moins de défauts et de biais : elle n'est pas contaminée par le séisme du 21 avril* »<sup>38</sup>. D'autant qu'elle a été réalisée en face à face. Puis, il faut noter que le panel 2002 a fait l'objet de certaines pondérations – dont les comptes rendus sont disponibles – politiques (en réponse à la sous-estimation du vote d'extrême droite notamment), sociologiques et des pondérations qui croisent ces deux types de données. Ces pondérations ne sont donc pas sans poser problème : pourquoi et comment pondérer ? Quels sont les effets sur les recherches ? Enfin, les auteurs rappellent que les conditions de questionnements entre la vague 1 et les vagues 2 et 3 n'ont pas été les mêmes puisque la première a eu lieu en face à face alors que les suivantes se sont faites par téléphone. Bien que les effets de ce changement méthodologique soient finalement relativement peu importants, ils sont dommageables notamment en matière d'autopositionnement sur l'échelle gauche-droite (divisée en 7 cases) laquelle a dû être réduite en « quasi-échelles » gauche-droite de 3 ou 5 cases.

---

<sup>38</sup> CAUTRÈS Bruno, JADOT Anne, « Panel, mode d'emploi », p. 369-389, dans *Le nouveau désordre électoral*, op.cit., p. 385.

Tous les ingrédients qui construisent les interprétations scientifiques du 21 avril 2002 sont à présent connus. C'est une élection au caractère exceptionnel, un regain d'intérêt du champ politique et journalistique pour les classes « populaires » qui tourne parfois au défouloir et un champ scientifique assez mal à l'aise lorsqu'il s'agit d'aborder ce phénomène. Quelles conséquences tirer de ces observations ? L'étude d'un corpus de textes interprétatifs du 21 avril permet d'affiner une problématique. Pour sélectionner les textes sur lesquels nous allons appuyer notre analyse, nous avons choisi de recenser toutes les études parues entre le 21 avril 2002 et juin 2004. En effet, nombre d'articles sont parus dans l'année qui a suivi le 21 avril, mais la plupart des ouvrages sont sortis à partir de l'année 2004. Etant donné l'abondance de la littérature sur ce sujet, nous avons retenu principalement les articles dans lesquels figuraient des développements concernant le rôle du populaire dans cette élection. Privilégiant les revues de nature scientifique, certains articles d'autres journaux ou périodiques figurent dans le corpus dans les cas précis où ils sont signés par un scientifique (sociologue, politologue, historien) ou lorsqu'il s'agit d'interviews (reliées par l'intéressé). On dénombre ainsi neuf ouvrages, dont quatre collectifs, ainsi que quatorze articles. Ceux-ci présentent tous la particularité de s'intéresser au rapport des classes « populaires » au vote FN lors de l'élection présidentielle de 2002.

L'étude de ce corpus laisse penser que des observations formulées à l'attention des autres champs pourraient trouver un écho dans certains textes. Le regain d'intérêt soudain chez certains chercheurs pour les classes « populaires » lors de la production d'explications sur l'élection présidentielle et sur le score de Jean-Marie Le Pen interpelle. Leur appréhension des classes « populaires » est à ce titre déterminante puisqu'elle témoignerait des mêmes erreurs et des mêmes biais que ceux relevés par Claude Grignon et Jean-Claude Passeron. C'est pourquoi ce travail s'attachera à déterminer s'il n'existerait pas au sein des interprétations scientifiques du 21 avril, certains écrits montrant une orientation des commentaires vers une responsabilisation des classes « populaires », et quels enjeux cette hypothèse renferme. Cette double problématique justifie une organisation du développement en deux parties, l'une traitant de l'imputation du vote FN aux classes « populaires » dans les commentaires du 21 avril 2002, et l'autre s'attachant aux enjeux et aux hypothèses explicatives d'un tel choix analytique.





## Première partie : l'imputation du vote FN aux classes « populaires » dans le discours scientifique

**« Après tant d'hymnes un peu surfaits à "la France qui gagne", faut-il se laisser... gagner par la nouvelle rhétorique à la mode qui oppose "la France d'en bas" (sous-entendu : celle qui, désespérée a voté Le Pen) et "la France d'en haut", version familière de la "noblesse d'Etat" ? » Daniel Lindenberg<sup>39</sup>**

L'étude du corpus scientifique, rassemblant les commentaires parus durant les deux années qui suivirent le 21 avril 2002, révèle en quoi les chercheurs entendent expliquer en grande partie le résultat du 21 avril 2002 par le comportement électoral des classes dites « populaires ». Il est tout particulièrement intéressant d'observer la focalisation dont cet aspect de l'analyse a fait l'objet. *A contrario*, peu d'études se sont penchées sur les déterminants du vote FN au sein d'autres catégories sociales. Le rappel de la présence régulière des « artisans et commerçants » dans les rangs des électeurs frontistes s'opère toujours, mais il est aujourd'hui largement dépassé par l'attention portée sur les « ouvriers ». Ce choix est justifié par les résultats des dernières enquêtes électorales (le Panel Electoral Français 2002), lesquels sont mis en perspective avec d'autres plus anciens pour percevoir les évolutions en cours. C'est donc bien sur la base des chiffres et de la percée du vote FN dans les milieux « populaires » que sont fondées les orientations

---

<sup>39</sup> LINDENBERG Daniel, ROMAN Joël, « Radiographie du vote présidentiel », *Esprit*, n°6, juin 2002, p. 84.

d'analyse des chercheurs. Mais ce procédé a pour principale conséquence d'occulter des pans entiers de l'étude du vote FN. Il participe notamment à une relégation de l'étude de certaines évolutions, pourtant aussi importantes. Par exemple, on observe entre l'élection présidentielle de 1995 – qui consacra le FN comme « premier parti ouvrier de France » – et le premier tour de l'élection de 2002 une évolution de la proportion des ouvriers dans le vote FN (de 21% à 23%). Cela dit, la part des « retraités et inactifs » - sachant qu'une telle catégorisation peut englober différentes CSP : retraités ouvriers, retraités cadres, etc. – a évolué dans des proportions bien différentes. 11% avaient accordé leurs suffrage à Jean-Marie Le Pen en 1995, ils sont passés à 16,8% en 2002. Or cette progression demeure assez peu étudiée. Notable également est l'augmentation des scores du FN dans la catégorie « artisans, commerçants, chefs d'entreprise ». 13% en 1995, ils sont 31% en 2002 à avoir voté pour le parti frontiste. La hiérarchisation des objets d'étude mérite donc réflexion. Pourquoi un phénomène marquant de cette élection du 21 avril 2002 intéresse-t-il autant les commentateurs ? *A contrario* pourquoi d'autres processus qui, au regard des évolutions chiffrées, constitueraient des objets d'étude légitimes, sont relativement peu analysés ?

Ainsi, l'intérêt particulier dont font preuve les chercheurs pour le succès du vote FN dans les milieux « populaires » constitue lui-même un objet d'étude intéressant. Ce qui interpelle ici, n'est pas l'étude en soi des comportements électoraux des milieux « populaires », mais bien la focalisation dont elle fait l'objet. D'autant, que cette dernière est loin d'être proportionnelle aux résultats des enquêtes. L'étude du vote populaire « bénéficie » donc d'une attention spéciale des commentateurs dans le cadre de leurs recherches sur le 21 avril 2002. L'intérêt suscité par le vote FN dans les milieux « populaires » ne nous intéresserait pas outre mesure s'il n'était pas le révélateur d'une orientation particulière du champ scientifique. Le coup de projecteur porté sur les « ouvriers » ou les « exclus » n'est pas sans conséquences. A force d'être placé au centre des analyses sur les ressorts sociologiques du vote en faveur du Front national, le vote « populaire » en est devenu le principal « responsable ». Dans la mesure où le succès du Front national est condamné par une grande partie de l'intelligentsia française, ses électeurs sont à leur tour déjugés. A travers ce processus c'est bien à une sorte de procès en règle du comportement électoral des classes populaires auquel on assiste. Au point d'ériger certains mythes sur la composante populaire du vote FN, devenu une sorte de « vote de pauvre ». Par voie de conséquence, cette hypothèse poussée à son paroxysme, aboutirait à considérer les membres des classes « populaires » – c'est-à-dire compte tenu de la variabilité de cette classification les « ouvriers », les « employés », les « exclus », les « chômeurs », les « non diplômés », etc. – comme des « fascistes » potentiels. Bien sûr, le débat n'en est pas encore arrivé à de tels raccourcis interprétatifs, cela dit l'étude du corpus paraît révéler une orientation des commentaires du champ scientifique vers la responsabilisation des classes « populaires » dans le succès du Front national.

Il s'agit donc de déterminer dans quelle mesure les commentateurs du 21 avril 2002 imputent le score du Front national aux groupes « populaires ». La démarche consiste donc à examiner les discours scientifiques produits pour tenter d'expliquer ce phénomène, en focalisant l'attention sur tous les processus qui participent à la présentation de ces catégories comme principales responsables du « séisme ». Cela met

donc en perspective les hypothèses de certaines interprétations du 21 avril 2002 qui soutiennent cette « thèse populaire » avec d'autres travaux, pour tenter de saisir de la façon la plus juste qui soit le rapport effectif entre un certain vote de classe et le vote FN. Cette démonstration veut donc soumettre à la question certaines interprétations devenues des évidences dans l'étude du vote en faveur du Front national. Elle montrera également en quoi le discours scientifique joue un rôle déterminant dans la production d'une telle croyance. Il ne s'agit pas ici d'une condamnation unanime de l'ensemble des analyses conduites par le champ scientifique. Bien sûr certaines sont contradictoires et tentent justement de contrebalancer cette accusation des classes « populaires ». Les questions soulevées ici structurent le débat sur le vote frontiste. Bien souvent, elles renvoient à des idées aujourd'hui devenues des présupposés, largement relayés au-delà du champ scientifique (dans le champ médiatique et politique notamment). Il est donc important de les situer à la lumière des controverses qui les entourent, et de vérifier scientifiquement la validité de certaines hypothèses.

Le premier chapitre sera donc consacré aux mécanismes qui servent à l'imputation du vote FN aux classes populaires, tandis que le second chapitre s'attachera à analyser les données objectives du rapport entre ces deux variables.

## **Chapitre 1 – Les mécanismes d'imputation du vote FN aux catégories populaires**

La focalisation sur le rôle des classes populaires dans le « séisme » du 21 avril 2002 ne s'effectue pas nécessairement de façon ouverte. En effet, si les statistiques viennent appuyer de telles hypothèses, c'est surtout dans des processus plus méconnus que s'effectue cet amalgame. On peut d'ailleurs envisager que ces interprétations raccourcies opérées par le champ scientifique soient le fruit d'un manque d'objectivation du discours relativement inconscient. D'autant que les commentaires se rejoignent, et empruntent les uns aux autres mots et arguments. Ainsi l'emploi d'expressions comme « milieux populaires » ou « classe ouvrière » est devenu relativement banal sans qu'un travail de définition préalable, ou de rappel n'ait été réalisé dans les textes où elles apparaissent. Il en est de même de certains concepts, créés dans un but explicatif par un auteur, puis repris dans différentes études comme des évidences, alors qu'ils demeurent des hypothèses explicatives. C'est pourquoi certaines notions fréquemment relevées dans le corpus semblent plutôt avoir « forcé » l'entrée du champ scientifique par un emploi répété, plutôt que d'avoir acquis une légitimation par leur pertinence ou leur intelligibilité.

La méthode adoptée dans le cadre de cette étude est donc de remettre systématiquement en question des classifications devenues légitimes. Plus concrètement, il s'agit de démontrer comment les approximations classificatoires participent, d'une manière générale, à la méconnaissance du vote FN, et plus particulièrement à son assimilation au comportement électoral des milieux « populaires ». Les dangers des processus de catégorisation ont fait l'objet de nombreuses études dans la sociologie

classique (chez Durkheim par exemple). Il paraît important de s'y reporter pour éclairer notre démonstration. Qu'il s'agisse de « classes populaires » ou d'« ouvrier-lepénisme », toutes ces expressions renvoient à des enjeux de classification qu'il nous faut éclairer. Ainsi, Bernard Lacroix rappelle quels sont les dangers qui guettent le chercheur dans ces processus de classification notamment en ce qu'elles enferment l'observateur à son insu, et font apparaître certains objets comme familiers alors qu'ils sont en réalité complexes<sup>40</sup>. Ces catégorisations en objets pré-constitués sont bien entendu autant de freins à l'analyse objective du phénomène. On peut donc penser que des concepts apparemment scientifiques qui servent de base à l'analyse du 21 avril 2002 viennent plutôt la biaiser dans la mesure où, dès le début de l'étude, plusieurs paramètres en sont prédéfinis : l'objet, son mode de traitement, etc. Enfin, il faut reconnaître également que la classification de certains objets, et les « classes populaires » en constituent un exemple saisissant, attribue à des composants différents un ou des dénominateurs communs qui peuvent être remis en question (niveau de revenus, statut dans une entreprise, appartenance à la catégorie socioprofessionnelle des « ouvriers », etc.). Les questions de catégorisation sont donc à la base de notre étude des discours scientifiques sur le 21 avril 2002. Pour les expliciter, notre première section sera consacrée à l'étude des classifications relatives à l'adjectif « populaire(s) », puis la seconde section s'attachera à l'étude des autres mots du discours scientifique.

## Section 1 – La logique classificatoire en question

---

C'est à la lecture des écrits des politologues que s'est posée la question du « populaire ». Non pas le « populaire » en tant que construit politique, mais plutôt l'adjectif « populaire », utilisé en partie pour corréliser le vote FN avec le comportement politique de certaines catégories de la population. « Populaire » apparaît ainsi dans les textes avec une récurrence tout à fait saisissante. Si bien que l'on en vient à s'interroger sur sa signification. Quel(s) sens prend l'adjectif « populaire » chez les scientifiques qui tentent de penser le 21 avril 2002 ?

C'est sur cette définition du « populaire » que repose en grande partie l'édifice explicatif du 21 avril au sein duquel il existe une relation sensible entre le comportement des classes « populaires » et le vote FN. Une telle étude relève d'une observation attentive des différents emplois de cet adjectif, et surtout des usages qui en sont faits. Il est ainsi possible de se faire une idée de l'appréhension des scientifiques par rapport à l'adjectif « populaire ». Cela permet en outre de comparer les différentes acceptions du mot au sein du champ scientifique, et de voir quelles inclusions il détermine. « Populaire » compte parmi ces mots utilisés par le champ scientifique pour classer les acteurs sociaux, en fonction de certains traits constituant un dénominateur commun (niveau de revenus, appartenance au groupe ouvrier, etc.). C'est également l'un de ces termes qui, à force d'être employés, ne suscitent plus de débats quant à leur signification, devenue évidente avec le temps. Mais c'est surtout un épouvantail qui, lorsqu'on repousse certaines

---

<sup>40</sup> LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social », p. 469-482, dans LECA Jean et GRAWITZ Madeleine (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985.

analyses qui iraient à contre-courant de la pensée majoritaire dans le champ scientifique. Il protège le champ scientifique de remises en question essentielles sur l'analyse du 21 avril.

Dans un souci de clarté, et pour se prémunir contre toute accusation d'amalgame, ce développement est volontairement construit en suivant les différentes expressions contenant l'adjectif *populaire*. L'idée est ici de comprendre quels sont les usages faits du « populaire » dans les discours scientifiques, c'est pourquoi nous étudierons successivement quelles sont les équivoques sémantiques qui l'entourent, puis nous verrons comment il est utilisé dans les stratégies classificatoires.

### §1. Equivoques sémantiques du mot « populaire »

« Ménages populaires », « groupes populaires », « catégories populaires », « demande populaire », la liste est loin d'être exhaustive tant les usages du mot « populaire » sont variables. Souvent utilisé comme adjectif, mais parfois aussi dans le discours scientifique comme substantif, son sens varie selon les démonstrations qu'il appuie. Qu'est-ce que « populaire » signifie ? A quelles occasions est-il employé ? Pourquoi ses usages varient-ils aussi souvent ? Bref, en quoi ses différentes acceptions influent-elles sur les analyses scientifiques ?

Les utilisations de l'adjectif *populaire* oscillent dans le corpus entre différentes conceptions : une conception qui renvoie sans hésitation à la catégorisation sociale et une plus générale englobant tout ce qui émane du peuple. Notons d'ailleurs dès maintenant que c'est sans conteste la signification en terme de catégorie sociale qui revient le plus souvent dans l'étude de notre corpus.

Il faut dès lors s'intéresser à ce paradoxe qui fait que la signification d'un mot abondamment employé varie quasiment à chacune de ses utilisations. Quant au dernier sens, rattaché au peuple, il ne semble pas être celui que l'on retrouvera majoritairement ici, quoique – nous le verrons plus loin – des glissements s'opèrent dans certaines analyses, tendant à transformer un objet qualifié de « populaire » pour l'une de ces trois autres significations et d'en conclure qu'il est apprécié du plus grand nombre.

Les questionnements sémantiques font l'objet de nombreuses analyses de la part des scientifiques, habitués à manipuler certains mots sans que le sens en soit systématiquement précisé. D'autant que dans le cas de *populaire* il ne s'agit pas d'un mot scientifique, mais bien d'un mot du langage courant, dont chacun pense maîtriser l'emploi. Si bien que lorsqu'il est accolé à d'autres mots, il retient encore moins l'attention. Or, lorsqu'il est employé comme adjectif, *populaire* prend des significations totalement différentes. Ce phénomène est à replacer dans le cadre d'un corpus sélectionnant uniquement des textes dans lesquels il est contextualisé par le 21 avril 2002, et donc mis en rapport avec le vote en faveur du Front national.

L'idée ici est donc de présenter les différents usages du qualificatif *populaire* et d'en proposer une interprétation quant à leur influence sur l'analyse du 21 avril 2002. C'est pourquoi nous nous intéresserons tout particulièrement à l'adjectif « populaire », en opposant une conception assez basique relevant du peuple à une conception plus sociologique.

### « Populaire », une émanation du peuple

S'il existe une définition *a priori* courante de l'adjectif *populaire*, reconnue du plus grand nombre bien au-delà du champ scientifique, c'est sans doute celle qui qualifie tout ce qui vient du peuple. Elle permet de regrouper à la fois des processus culturels au sens large (comportements, attitudes) et des processus politiques. Dans les textes examinés pour les besoins de cette étude, il est notable que ce qualificatif est peu employé en ce sens. « Mécontentement populaire », « reconnaissance populaire » ou « demande populaire » sont les rares expressions où il figure. Cela dit, cette discrétion est sans doute due à la nature des explications qu'il vient étayer. En effet, il ne s'agit pas ici de désigner un groupe mais bien de qualifier un fait dont le peuple est l'acteur. « Mécontentement » ou « frustration » populaires sont des mots utilisés par les politologues cherchant à expliquer le succès du Front national. Jean-Marie Le Pen serait par exemple capable de représenter les « **mécontentements populaires** »<sup>41</sup>. La « reconnaissance populaire » vient créditer des idées ou leurs représentants du soutien du peuple, tout comme « soutien populaire » tandis que les « demandes populaires » renvoient aux attentes du peuple en matière politique. Les expressions où l'adjectif populaire est employé sans équivoque pour souligner l'origine de certains faits sociaux dans le peuple sont donc assez peu présentes dans le corpus. Mais il semblerait que l'emploi de ce qualificatif ne soit pas indispensable dans de nombreux cas. Il vient en effet à la suite de mots qui, resitués dans le contexte d'une élection présidentielle, garderaient la même signification si cette précision ne figurait pas. « Engouement », « demande », ou « mécontentements » sous-entendent être les sentiments du peuple. D'ailleurs, il est intéressant d'observer que dans certaines phrases l'adjectif « populaire » est jugé indispensable, alors que le sens laisse peu de doute sur les sujets de ses sentiments. C'est le cas par exemple pour « ressentiment » ou « frustration ». Mais là encore, il faut rappeler que c'est le contexte qui détermine la nécessité ou non de l'usage du qualificatif. Dans un article commentant une élection, où c'est la décision du peuple qui constitue l'objet de la réflexion, ce dernier est sous-entendu dans de nombreuses formulations comme l'acteur des sentiments décrits : « angoisse » face à l'insécurité, « frustration » due à son niveau de vie, etc. Dans ces dernières expressions, il s'agit de situations auxquelles est confronté le peuple en tant que corps électoral. L'adjectif populaire, employé dans son sens le plus simple renvoie donc à un ensemble, à des remarques de nature générale.

Cette utilisation de l'adjectif *populaire* peut être interprétée à la lumière des écrits de Annie Collovald et Frédéric Sawicki comme un « **usage populaire du politique** »<sup>42</sup>. Cela caractérise l'appropriation de certains enjeux politiques par le peuple. Ce peuple, maîtrisant les rouages de l'activité politique éprouve en réaction tantôt de l'engouement, tantôt du ressentiment, tantôt de la frustration. Plus important encore, le peuple s'estime légitimement fondé à contrôler l'activité politique, et non pas à rester passif. Il s'agirait

---

<sup>41</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps* « Nouveaux monstres et vieux démons : déconstruire l'extrême droite », *Textuel*, n°8, septembre 2003.

<sup>42</sup> COLLOVAL Annie, SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique, quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, n°13, 1<sup>er</sup> trimestre 1991, p. 7-16.

donc ici de l'expression la plus simple du processus démocratique, dans lequel le politique est tenu par le peuple. L'expression « mandat populaire » illustre bien cette acception.

Un dernier procédé doit retenir notre attention avant d'étudier l'acception sociale de l'adjectif *populaire*. On relève dans le corpus certaines expressions, au statut hybride, qui, sous couvert de décrire un phénomène global issu du peuple, jettent volontairement le flou en laissant la porte ouverte à une interprétation en terme de classe sociale. Le peuple est bien à l'origine du qualificatif, mais il s'agit d'un certain peuple, sous-entendu appartenant aux classes dominées. C'est le cas pour des expressions comme « autoritarisme populaire » ou encore « engouement populaire ». Là aussi, tout dépend du contexte. Mais lorsqu'il s'agit d'un texte postulant la responsabilité des classes dominées dans le succès de l'extrême droite, on peut penser que l'adjectif « populaire » renvoie à la fois la responsabilité du peuple en général, mais peut-être un peu plus précisément celle du « petit peuple », le peuple des catégories sociales dominées. C'est dans des textes portant une accusation sur ces catégories sociales que l'on retrouve cet emploi volontairement ambigu de l'adjectif *populaire*.

### « Populaire » comme référence à une catégorie sociale

Les textes qui forment le corpus de recherche invoquent souvent des catégories « populaires » pour désigner explicitement de manière générale les « dominés », les groupes situés au bas de l'échelle sociale. L'expression « milieux populaires » mérite attention, chez Bruno Cautrès par exemple : « **Alors que le thème du chômage est principalement cité par les milieux populaires des employés et des ouvriers, celui des inégalités sociales est principalement cité par les milieux aisés des cadres supérieurs et des professions libérales mais plus que tout par les enseignants** »<sup>43</sup>. Ici la référence aux classes sociales est extrêmement prégnante, puisque l'auteur prend soin de préciser les composantes des « milieux populaires ». La définition paraît claire, et désigne explicitement deux catégories socioprofessionnelles (CSP), les employés et les ouvriers. Il conforte cette définition plus loin dans le texte : « [...] **les milieux les plus traditionnellement sensibles aux thématiques de "la loi et l'ordre" : petits artisans et commerçants, les plus âgés et les moins diplômés, les milieux populaires des employés et des ouvriers** »<sup>44</sup>. On trouve une approche encore plus précise des « milieux populaires » chez Nonna Mayer : « **Si le FN perd le soutien des chômeurs, il garde en revanche celui des milieux populaires. Comme en 1995, c'est chez les ouvriers qu'il atteint son niveau le plus élevé** »<sup>45</sup>. Pour elle, c'est bien la catégorie socioprofessionnelle des « ouvriers » qui est constitutive de cette classification « populaire ». Autre terminologie s'appuyant sur la classification en CSP, celle de « ménages populaires » qu'utilise Bernard Schwengler : « [...] **la plupart des ménages**

---

<sup>43</sup> CAUTRÈS Bruno, « Les raisons politiques du choix », p. 103-124, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 108.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>45</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002, p. 99.

**dans cette région sont des ménages populaires dont le mari est ouvrier et la femme employée »**<sup>46</sup>. La distinction sexuée et l'attribution de la qualification « employée » aux femmes et « ouvrier » aux hommes est due à la répartition générale de ces deux CSP, c'est-à-dire que les postes d'« employés » sont principalement occupés par des femmes.

« Vote populaire »

**« Le vote FN est bien un vote simpliste, qui attire de manière préférentielles les fractions les moins instruites de l'électorat ». Nonna Mayer**<sup>47</sup>.

L'expression « vote populaire » en revanche est beaucoup plus ambiguë, de par son manque de précision d'abord, et par les sous-entendus qu'elle peut induire chez le lecteur. A ce titre, un article de Nonna Mayer, paru dans le numéro spécial de la *Revue Française de Science Politique* consacre un chapitre au vote populaire. Intitulé simplement « *Un vote populaire* », il consacre le mélange des attributs auxquels est censé renvoyer l'adjectif « populaire ». Il est assez surprenant de voir à quel point un grand nombre de variables pourtant différentes, surtout en matière de comportement électoral, s'y côtoient sous le même étendard du « vote populaire ». Examinons de plus près à quelles caractéristiques celui-ci renvoie : « **Les ingrédients de base sont les mêmes : absence d'instruction, précarité économique et frustrations sociales nourrissent le ressentiment anti-immigrés** »<sup>48</sup>. De là se dégage une première idée incluant comme déterminant du vote dit « populaire » non plus un faible niveau d'instruction consacré par la possession de diplômes, mais désormais une absence pure et simple d'éducation. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette phrase d'une affirmation plus tardive dans le texte : « **Le Pen réussit toujours mieux chez les moins diplômés, plus réceptifs au côté simple et carré de son discours** »<sup>49</sup>. Autrement dit, non seulement ce sont les non instruits qui votent pour Jean-Marie Le Pen, mais cette démonstration s'accompagne d'un jugement de valeur de ce comportement, considéré comme stupide. Les populations incluses dans le « vote populaire », les non instruits, les plus fragiles du point de vue économique et social, sont particulièrement réceptives au discours frontiste. Ce dernier n'échappe pas non plus au discrédit par sa caractérisation de « simple et carré », à travers laquelle se dessine sans doute la physionomie de l'esprit du « vote populaire », et de l'électorat visé. Quant à l'adjectif « carré », il laisse entrevoir à leur égard peu de perspectives d'évolution. Bien sûr ces affirmations s'appuient sur des données scientifiques, remarquant que le score du Front national était multiplié par deux lorsque l'on passe des bacheliers aux non bacheliers, et frôle le zéro chez les enseignants. Nous reviendrons plus tard sur la disposition des catégories les plus instruites à se déclarer électrices du Front national, tant elles sont informées de l'illégitimité d'un tel vote,

---

<sup>46</sup> SCHWENGLER Bernard, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord Est », *Revue Française de Science politique*, vol. 5, n°4, août 2003, p. 513-533.

<sup>47</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 79.

<sup>48</sup> MAYER Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen », *Revue Française de Science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 507.

<sup>49</sup> *Ibid.*



disposition qui peut laisser planer quelques doutes sur l'objectivité de ces chiffres. Le « vote populaire » est donc fortement connoté, il ne s'agit pas d'un simple « vote de classe » rassemblant par exemple les suffrages des « ouvriers » et des « employés ». C'est une expression qui dévalorise la pratique électorale « populaire », l'assimilant à un vote simpliste, inculte, stupide, niais, à l'image de ses acteurs. Toujours dans ce même chapitre consacré au « vote populaire », l'auteur relève également une augmentation du score du Front national **« en raison inverse du revenu et du nombre d'éléments de patrimoine mobiliers ou immobiliers possédés, ainsi que chez les salariés sous CDD (20-22%). [...] Il caractérise au premier chef les personnes les moins intégrées à la société, les plus isolées (29% de vote Le Pen chez ceux qui jugent le mot solidarité "très négatif", contre 13% s'ils le jugent "très positif") celles qui n'appartiennent à aucune association (22%), celles qui n'ont pas de liens religieux forts (20% chez les catholiques non pratiquants, 12% chez les catholiques pratiquants réguliers) »**<sup>50</sup>. Le sens du qualificatif « populaire » est ici très vague, rassemblant un grand nombre d'attributs, n'étant plus déterminés seulement par la position dans la hiérarchie sociale. L'isolement ou la pratique religieuse ne sont *a priori* pas conditionnés uniquement par l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle. Dès lors le « vote populaire » apparaît clairement comme un concept « fourre-tout ». Michel Winock interprète le sens du « vote populaire » en combinant divers attributs déjà relevés : **« Hormis les enseignants, toutes les catégories socio-professionnelles offrent des électeurs à Jean-Marie Le Pen. Mais sa base sociale est indiscutablement populaire, obtenant le plus fort contingent de voix des ouvriers (24% des suffrages) et des employés (23%). Ce que confirme le niveau d'étude de son électorat : ses électeurs les plus nombreux sont sans diplôme, pourvus du seul certificat d'études d'un BEPC ou équivalent (71% de son électorat). Les moins nombreux sont diplômés de l'enseignement supérieur (6%) »**<sup>51</sup>. On retrouve donc ici les caractéristiques socioprofessionnelles (« ouvriers » et « employés ») que nous avons observées dans l'expression « milieux populaires », mais aussi celles du niveau d'instruction présentes chez Nonna Mayer. Pour conclure, on retiendra une citation de Pascal Perrineau qui synthétise assez clairement la position de certains scientifiques par rapport au comportement électoral des électeurs des « milieux populaires » : **« Ce sont les gens qui sont en bas de l'échelle des revenus, mais aussi de l'échelle des savoirs. Revenus modestes, niveau primaire : c'est là que Le Pen bat ses records »**<sup>52</sup>. Le terme de « niveau primaire » est particulièrement intéressant, dans la mesure où il est synonyme de simpliste, limité, on en revient aux considérations sur les prédispositions des classes populaires et surtout leurs limites intellectuelles.

« Classes populaires »

Les auteurs usent également de la terminologie de « classes populaires », dans laquelle l'adjectif « populaire » prend la même signification que dans les expressions

---

<sup>50</sup> MAYER Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen », art. cité.

<sup>51</sup> WINOCK Michel, « La démocratie en crise », *L'Histoire*, n°275, avril 2003, p. 35-38.

<sup>52</sup> Cité dans FERENCZI Thomas, « Le Pen se met à l'avant garde de la société fermée », *Le Monde*, 29 avril 2002.

« milieux populaires » ou « vote populaire ». La prudence reste de mise à l'appréhension des composantes des « classes populaires ». Ainsi, Pierre-André Taguieff n'hésite pas à y inclure les chômeurs : « **La composition sociologique de l'électorat lepéniste reste à peu près stable dans les classes populaires (30% des ouvriers ont voté Le Pen au premier tour), avec une significative montée chez les chômeurs (38%)** »<sup>53</sup>. Les chômeurs feraient donc partie des classes populaires, et l'on saisit bien que ces raccourcis peuvent remettre en doute la crédibilité du travail dans la mesure où il existe des cadres, des membres professions intellectuelles supérieures, des artisans et commerçants qui sont recensés comme chômeurs.

Pour Nonna Mayer: « **Une position inférieure dans la structure sociale, des conditions de travail et d'existence difficiles prédisposeraient les classes populaires et en particulier les ouvriers et les travailleurs manuels, à l'autoritarisme** »<sup>54</sup>. La caractérisation en CSP est toujours présente, même s'il est difficile d'interpréter la présence des « travailleurs manuels » aux côtés des « ouvriers ». Que penser de cette intrusion des « travailleurs manuels » habituellement sous-entendus lorsqu'il est question de « classe populaire » ? L'adjectif « manuel » s'oppose traditionnellement aux activités de l'esprit considérées comme plus nobles. Il semblerait qu'il ne figure donc que pour souligner la dimension non intellectuelle des « classes populaires ». Retour ici sur la connotation primaire, sans réflexion et simpliste du vote FN que nous avons relevée plus haut – à travers sa prédisposition à l'autoritarisme. On retrouve le même emploi de cet adjectif chez Pascal Perrineau : « **Jean-Marie Le Pen a eu l'habileté de redonner aux manuels une dignité, au moins symbolique** »<sup>55</sup>. Les « classes populaires » sont en outre associées à leur position au bas de l'échelle sociale, et aux conditions de vie difficiles auxquelles elles sont confrontées du fait de leur travail et de leur niveau de revenu. « Populaire » prend alors une signification moins catégorielle, associée à la souffrance et à la douleur, pour se rapporter à la tristesse et au tourment. Les « classes populaires » deviennent nécessairement malheureuses.

D'un point de vue scientifique, si l'on s'en réfère aux observations d'Annie Collovald et Frédéric Sawicki, on assiste dans ce cas à un usage social et politique du « populaire ». Les politologues prennent appui sur le populaire pour expliquer le politique. C'est sans doute ce qui explique le contenu variable qu'induit le qualificatif « populaire ». Ces approximations s'affichent également lorsque l'on entreprend une étude des catégories « populaires ».

## §2. Retour sur les catégories du populaire

Le développement précédent a tenté de recenser les différentes significations que pouvaient revêtir l'adjectif *populaire*. Ce travail montre en quoi des associations d'idées

---

<sup>53</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, Paris, Berg International Editeurs, 2002, p. 137.

<sup>54</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 88.

<sup>55</sup> Cité par FEBVRE Coralie, NATHAN Olivier, « Européens, salariés et d'extrême droite », *Le Monde*, 27 mai 2002.

sont présentes chez certains auteurs, et surtout varient selon les textes. Dans la continuité de cette analyse, il convient maintenant de s'attacher plus précisément aux inclusions auxquelles renvoie explicitement la catégorisation « populaire ». Les chômeurs font-ils partie des « catégories populaires » ? Qu'en est-il des ouvriers ? Comment analyser le vote en milieu rural ? Quelle est la place du niveau de diplôme ?

L'idée est de s'interroger plus en profondeur sur les composantes de ces « catégories populaires », lesquelles présentent l'originalité de permettre les plus vastes regroupements sous leur bannière. Certaines observations recourent à celles déjà formulées sur le qualificatif comme méthode de classification sociale, mais elles seront ici approfondies. Ainsi, il est intéressant de s'attacher à l'étude des « catégories populaires » d'une part, de la relation qui lie le « populaire » et le groupe « ouvrier » d'autre part. Ces choix sont justifiés par l'abondance de ces termes dans les textes scientifiques, tantôt associés, tantôt dissociés, mais également souvent employés comme des synonymes. « Classe ouvrière » et « classe populaire », « milieu populaire » et « milieu ouvrier », il semblerait que les deux renvoient à la même signification. Plus important encore, les comportements dits « populaires » n'étant pas scientifiquement observables, la CSP « ouvriers » constitue le principal gage de scientificité des affirmations sur le sujet. Les attributs des « ouvriers » et parfois des « employés » présentés dans les différentes enquêtes sont les déterminants du qualificatif « populaire ». En quoi les attitudes politiques ouvrières permettent-elles de dégager un comportement d'ensemble de milieux élargis, dits « populaires », et qui recrutent bien au-delà de cette seule catégorie socioprofessionnelle. Enfin, il paraît indispensable de s'interroger sur la place du facteur rural dans ces classifications. Rien à voir a priori entre ces deux milieux, surtout si l'on se réfère à la classification en CSP de l'INSEE où « ouvriers » et « agriculteurs » sont deux groupes bien distincts, mais les évolutions récentes du vote FN en zone rurale obligent à s'interroger sur ce rapport.

### Les « catégories populaires »

Il est surprenant de constater que bien que l'expression « catégories populaires » soit certainement la plus vague parmi toutes celles contenant l'adjectif populaire, elle demeure très fréquemment employée. L'appréhension du niveau d'éducation ainsi que du positionnement sur l'échelle sociale constituent les principaux critères de la catégorisation « populaire ».

#### Niveau d'éducation

La première observation porte sur l'étude de Guy Michelat et Michel Simon sur le rapport du niveau de diplôme au vote frontiste : « **Au pôle le plus xénophobe se regroupent les catégories "populaires", si l'on entend par là celles dont les niveaux d'éducation sont comparativement faibles** »<sup>56</sup>. Il s'agit d'une définition précise des « catégories populaires » par le niveau d'éducation. L'usage des guillemets (modalisation antonymique) est d'ailleurs remarquable, et permet de préciser le sens de l'expression employée dans ce contexte précis. En effet, dans le reste de l'ouvrage, le qualificatif

---

<sup>56</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Science Po, 2004, p. 174.

« populaire » est presque toujours associé au qualificatif « ouvrier ». Il est donc important pour la clarté de l'exposé que cette précision soit apportée lorsque l'usage diffère.

En revanche, certains auteurs ne prennent pas les mêmes précautions et varient les usages, accentuant la confusion sémantique. C'est le cas par exemple chez Pascal Perrineau à propos de la sociologie des électeurs lepénistes et mégrétistes : « **Même si le profil social des électeurs mégrétistes est un peu plus traditionnel, on retrouve dans les deux sous-ensembles le même poids des catégories populaires<sup>57</sup> et des personnes à faible niveau de diplôme** »<sup>58</sup>. La première observation qui s'impose est que l'auteur n'associe pas le faible niveau de diplôme aux « catégories populaires », puisqu'il prend soin de l'ajouter, donc d'en faire un attribut à part. Le concept de « catégories populaires » n'étant pas explicité, le soin d'interprétation est finalement laissé au lecteur. Ce qui suppose que, selon ses propres représentations des « catégories populaires », celui-ci y inclura ou pas certains groupes (« ouvriers », « employés », « chômeurs », « exclus », etc.). D'autant que, replacé dans le contexte d'une responsabilisation, voire d'une dénonciation d'un groupe enclin au vote FN, cette catégorie ajustable peut servir de « défouloir », en y incluant des groupes dont le seul dénominateur commun serait d'être reconnus coupables de bouleverser le processus électoral. Il est remarquable de constater que pour l'auteur lui-même, le concept demeure flou, et que le travail de définition n'a pas été effectué. Cela se traduit par l'usage dans le même texte de cette expression de « catégories populaires » combiné à divers autres attributs : « *Cet ancrage dans les catégories populaires et chez les chômeurs se reflète dans les niveaux élevés atteints au sein des milieux modestes et dans les catégories à faible niveau de diplôme* »<sup>59</sup>. Trois idées se dégagent de cette phrase quant à l'interprétation du sens et de la constitution des « catégories populaires ». D'une part, l'auteur prend soin de les dissocier des « chômeurs », ce qui sous-entend que ceux-ci n'en font pas partie. D'autre part, la justification apportée à l'affirmation selon laquelle ces « catégories populaires » ont voté pour le Front national, fait référence aux « milieux modestes » et aux populations à « faible niveau de diplôme ». Des informations intéressantes, quoique l'indicateur sur lequel repose la catégorisation de milieu « modeste » – on suppose le revenu – n'est pas précisé, qui semblent toutefois contradictoires avec la citation précédente puisque ici le niveau de diplôme est perçu comme un attribut des « catégories populaires » alors qu'il en était précédemment distingué. Enfin, troisième observation, certes les « chômeurs » ne font pas partie des « catégories populaires » mais leur présence dans cet énoncé tient aux mêmes attributs que ces dernières à savoir « les niveaux atteints au sein des milieux modestes et dans les catégories à faible niveau de diplôme ». De quoi s'interroger sur la pertinence des classifications ici utilisées pour expliciter la tentation frontiste, d'autant que les chômeurs ne sont pas tous d'anciens ouvriers. Il est certain que plus les classements sont vagues et

---

<sup>57</sup> C'est nous qui soulignons.

<sup>58</sup> PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles. Analyse et prospective*, n°276, juin 2002, p. 7.

<sup>59</sup> *Ibid.*

imprécis, plus il devient commode d'y ranger des phénomènes sociaux. Par ailleurs, le faible niveau de diplôme est la seule précision qui revient dans les deux cas, d'où l'on peut conclure que l'auteur attache une forte importance à sa corrélation avec le vote FN. Or, là encore il est à noter que les précautions d'interprétations des enquêtes utilisées ne soient prises par leurs utilisateurs. Les personnes les moins diplômées éprouvent moins de retenue que les plus diplômées à s'assumer comme électrices du Front national vu qu'elles n'ont pas intégré dans les mêmes proportions la dimension illégitime et intolérable que lui confère l'intelligentsia politique (hommes politiques d'autres partis, commentateurs : journalistes et scientifiques). Le terme « intelligentsia » est utilisé ici dans le sens où il reflète bien l'idée de détenteurs du discours légitime.

« *Vous les petits, les sans-grade, les exclus...* »

Passons à l'étude d'un chapitre de l'ouvrage de Nonna Mayer réédité et complété à la lumière des résultats du 21 avril. Seule la partie ajoutée à la première version est incluse dans notre corpus. Un sous-titre retient particulièrement l'intention dans la mesure où y figurent les expressions « milieux populaires » et « catégories populaires » employées comme synonymes. Observons plus précisément à quelle définition elles renvoient. Le ton est donné dans l'intitulé même de ce chapitre, reprenant un extrait d'un discours de Jean-Marie Le Pen prononcé au soir du 21 avril 2002 : « ***Vous les petits, les sans-grade, les exclus...*** »<sup>60</sup>. A l'image du leader, qui cherche à rassembler derrière lui le panel le plus large possible, il semblerait que l'auteur fasse figurer dans ces quelques paragraphes une succession de groupes – aux attributs incroyablement variés du reste – classés dans les « catégories populaires ». Reste alors à relever à quoi il se rapporte : « ***Absence d'instruction, difficultés économiques, isolement social, nourrissent le vote en sa [Jean-Marie Le Pen] faveur*** »<sup>61</sup>. Nous avons déjà noté et interprété les caractéristiques renvoyant à l'« absence d'instruction » et aux « difficultés économiques ». Intéressons-nous maintenant à cet « isolement social ». Quelques lignes plus loin on apprend que « ***le vote pour Le Pen est deux fois plus fréquent chez ceux qui disent n'appartenir à aucune association que chez ceux qui adhèrent au moins à une*** »<sup>62</sup>, indicateurs qui reflètent cet isolement. L'intégration religieuse ainsi que la confiance dans les grandes institutions religieuses sont également invoquées pour consacrer cet « isolement social ». Et de conclure : « ***Un déficit de "capital social" au sens où l'entend Robert Putnam, pour désigner à la fois les réseaux et les normes de confiance et de solidarité qui lient entre eux les individus et facilitent la vie en société, qui favorise le vote Le Pen*** »<sup>63</sup>. L'auteur ajoute donc un nouvel attribut aux « catégories populaires », celui du lien social. En plus d'être les plus pauvres économiquement et culturellement, les voilà également dépourvus de capital social. En fait, c'est le cumul des handicaps dans les différents champs qui paraît le mieux

---

<sup>60</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 341.

<sup>61</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 341.

<sup>62</sup> Ibid., p. 341-342.

<sup>63</sup> Ibid., p. 342.

synthétiser la perception des « catégories populaires » dans ce texte. Néanmoins la composition des « catégories populaires » demeure très vaste et donc gênante d'un point de vue scientifique. Les « handicaps » sont alignés les uns en dessous des autres, et si leur rôle dans le vote FN est démontré par les données de l'enquête électorale, en revanche leur rapport avec les fameuses « catégories populaires » ne l'est pas (dans ce chapitre en tous cas). La seule justification qui intervient en ce sens est : « *Parce qu'ils cumulent ces divers handicaps, les enquêtés des milieux populaires, et particulièrement les ouvriers, ont voté pour lui[Le Pen] dans une proportion supérieure à la moyenne* ». Or, la relation entre ces fameux « milieux populaires » et leur condition de « handicapés » apparaît comme une évidence dans les discours, mais n'est pas plus développée. Il n'est pas question ici de la réfuter, seulement d'observer qu'elle n'est pas démontrée. L'impression qui ressort d'une telle lecture est d'assister à une condamnation des « catégories populaires », coupables de voter FN, en raison de leur nature intrinsèquement « handicapée ». Certes, le FN réalise de bons scores chez les personnes les plus craintives à l'égard des institutions démocratiques, chez celles les moins intégrées à la vie sociale ou à la vie religieuse. Mais au travers la démonstration d'une accentuation du vote FN au fur et à mesure que s'additionnent de telles caractéristiques, on assiste également à une recomposition de ces « catégories populaires » auxquelles sont associés tous ces handicaps.

« Catégorie populaire » est l'illustration même du concept à géométrie variable, fonction de la thèse soutenue. Le seul point commun que l'on retrouve chaque fois, c'est le positionnement, toujours au plus bas niveau, sur une échelle donnée (diplôme, revenu, etc.).

### **Classe ouvrière, classe populaire**

Deux phénomènes se détachent dans cette analyse. Il existe dans les textes une relation forte entre les adjectifs « populaire » et « ouvrier » d'une part, et entre le vote ouvrier et le vote FN d'autre part.

La relation entre le « populaire » et l' « ouvrier »

Les textes faisant apparaître côte à côte les adjectifs « populaire » et « ouvrier » sont très nombreux. Cet attachement à les différencier est quelque peu surprenant puisque les deux sont souvent assimilés. Ce que reconnaissent Annie Collovald et Frédéric Sawicki dès 1993 : « **Précisons que si nous sommes amenés ici à insister plus particulièrement sur les ouvriers cela n'induit nullement une idée préconçue de notre part de ce qu'est le populaire. Nous ne faisons sans doute qu'enregistrer une construction sociale réussie au point de s'imposer avec la vigueur de l'évidence** »<sup>64</sup>. En clair, bien souvent l'adjectif « populaire » induit celui d' « ouvrier ». Pourtant, on les trouve souvent ensemble, comme si cela n'allait pas de soi.

Reportons-nous tout d'abord à l'ouvrage de Guy Michelat et Michel Simon, puisque cette association y figure souvent. Les « ouvriers », en tant que CSP sont une

---

<sup>64</sup> COLLOVAL Annie, SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique, quelques pistes de recherche en guise d'introduction », art. cité, p. 7.

composante des « catégories populaires », ce que montrent plusieurs phrases : « **Parmi elles [les catégories « populaires »], c'est chez les ouvriers ...** »<sup>65</sup>, ou encore : « **aux catégories populaires en général, au groupe ouvrier en particulier** »<sup>66</sup>. Dans la suite de l'ouvrage, ces deux qualificatifs reviennent très souvent ainsi accolés : « catégories ouvrières et populaires » (p. 215 ; 288), « milieux populaires et ouvriers », (p. 234 ; 282 ; 287), « fraction ouvrière et populaire » (p. 314). Il s'agit d'une formulation assez curieuse, surtout que la conjonction *et* peut être inclusive et signifier « à la fois », mais qu'elle peut aussi simplement juxtaposer les deux sujets. Il semblerait qu'elle soit ici majoritairement inclusive, bien que les auteurs prennent bien soin de préciser chaque fois qu'ils l'estiment nécessaire les deux qualificatifs. « Populaire » paraît renvoyer à une classification plus large, et moins bien délimitée, tandis que « ouvriers » se distingue par sa précision, en référence à une catégorie socioprofessionnelle bien déterminée. L'ajout de « populaire » dans chacune de ces expressions laisse donc la possibilité d'étendre le champ des personnes auxquelles il est fait allusion ; sa souplesse permettant de toujours ajuster leur désignation aux présumés, au choix des auteurs ou bien des lecteurs. Rappelons tout de même, à la lumière des exposés précédents que ces auteurs semblent privilégier à certains moments le niveau d'instruction comme autre déterminant du « populaire ». Seulement il n'y est jamais fait d'autre allusion et surtout pas dans les extraits cités, c'est pourquoi le doute subsiste. Même procédé différentiel chez Nonna Mayer analysant le « vote Le Pen » : « **Ses ingrédients de base sont les mêmes, absence d'instruction, précarité économique, isolement social. Sa dimension masculine, ouvrière et populaire se confirme** »<sup>67</sup>. Comment interpréter cette association, sinon en comme un élargissement du groupe concerné au-delà des seuls « ouvriers ». Par ailleurs, au regard de la phrase précédant cet enchaînement, « populaire » renvoie de nouveau au manque d'instruction et à l'isolement social.

Le texte de Bruno Cautrès et Nonna Mayer propose également une mise en relation du « populaire » et de l'« ouvrier ». Dans un chapitre intitulé « Les métamorphoses du "vote de classe" », ils étudient l'évolution du vote des « ouvriers », et notamment du vote FN. La relation avec le « populaire » est établie dès le début du chapitre : « **L'élimination du candidat socialiste au premier tour de l'élection présidentielle de 2002, et le succès spectaculaire de Jean-Maire Le Pen au second, ont paru consacrer la fin d'une relation privilégiée établie depuis un siècle entre le monde ouvrier et les partis de gauche. Les milieux populaires apparaissent comme les grands oubliés de ce scrutin** »<sup>68</sup>. Le « vote de classe » ici appréhendé se base sur les comportements des « ouvriers » et des « employés », rassemblés sous la bannière des « classes populaires ». Mais les « ouvriers » occupent l'essentiel des démonstrations. Ils paraissent

---

<sup>65</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 174.

<sup>66</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 177.

<sup>67</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 17.

<sup>68</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Science Po, 2004, p. 145.

utilisés ici pour conclure à un nouveau « vote de classe », en faveur du Front national, rassemblant non seulement les ouvriers, mais au-delà, les classes « populaires », ce qui permet d'inclure d'autres variables (capital social et culturel par exemple).

#### Vote ouvrier et vote FN

Enfin, on relève de manière générale que la démonstration d'un ancrage du vote FN chez les ouvriers se fait grâce au dénombrement du nombre d'attributs ouvriers. En effet, notamment chez Guy Michelat et Michel Simon, quels que soient les déterminants envisagés (xénophobie, peur du chômage, de l'insécurité, etc.), les plus ouvriers (1 ou 2 attributs) sont plus enclins que les autres (0 attribut) à accorder leurs suffrages au Front national. Ils observent d'une manière générale qu'à partir de 1988 : « **plus on est ouvrier, plus on vote FN, et cette relation se renforce encore dans les consultations ultérieures** »<sup>69</sup> ou encore : « **il [le vote FN] entretient avec le degré d'appartenance ouvrière la même relation positive que le vote de gauche, notamment communiste** »<sup>70</sup>. Même constat chez Nonna Mayer et Bruno Cautrès : « **Les scores cumulés de l'extrême droite ont frôlé les 30% le 21 avril chez les ouvriers fils ou filles d'ouvriers** »<sup>71</sup>. L'augmentation du nombre d'attributs ouvriers favorise donc le vote FN. Mais les auteurs vont plus loin. Ils rejoignent Guy Michelat et Michel Simon dans leurs conclusions et émettent l'hypothèse d'un réel vote de classe : « **On assiste à une sorte de réaligement, voire à un vote de classe. Car Le Pen s'adresse explicitement à la classe ouvrière : "Vous les mineurs, les métallos, les ouvriers et ouvrières de toutes ces industries ruinées par l'euromondialisme de Maastricht"** »<sup>72</sup>. Ces quelques lignes sont révélatrices du traitement du vote FN dans les milieux ouvriers. Certes elles réitèrent l'affirmation d'un vote de classe, celui de la classe ouvrière, mais surtout elles dénotent les lacunes dans l'argumentation scientifique. En pensant que c'est parce « Le Pen s'adresse explicitement à la classe ouvrière », que l'on peut considérer celle-ci comme pourvoyeuse de voix au Front national, les auteurs ne justifient en rien leur démonstration. Bien au contraire, ils donnent crédit au discours de Jean-Marie Le Pen et estiment que comme il vise la classe ouvrière, celle-ci lui donne raison lors du vote. C'est peut-être accorder un peu trop d'importance à son pouvoir de séduction. Bien sûr Le Pen s'adresse à la classe ouvrière, et il en convainc certainement une partie, cette affirmation ne serait pas choquante sans la conjonction de coordination « car » qui la lie à la première. Des raccourcis justificatifs dangereux lorsque l'on manipule des variables aussi importantes que les composantes d'un vote d'extrême droite.

Le rapport entre l'adjectif « populaire » et le groupe ouvrier est donc bien établi dans le discours scientifique. Ce dernier parvient de surcroît à percevoir un vote de classe dans le vote FN, en s'appuyant sur sa corrélation avec un nombre d'attaches ouvrières élevé.

---

<sup>69</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réaligements*, op.cit., p. 239.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno, « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 151.

<sup>72</sup> Ibid.



Cependant cette dernière affirmation est dévaluée par l'utilisation d'un argument à la logique discutable, remise en question qui plaide en faveur d'une focalisation sur le rôle des classes « populaires » dans le vote FN.

### Le vote FN en zone rurale

Le vote en zone rurale peut être appréhendé de deux façons. Ou bien par une étude selon des critères purement géographiques, ou bien selon des critères socioprofessionnels, par l'observation des comportements des « agriculteurs ». Cette dernière approche paraît peu pertinente dans la mesure où ceux-ci ne sont pas les seuls à occuper cet espace géographique. Ils nous intéressent néanmoins, au même titre que les « ouvriers » et n'importe quelle autre catégorie socioprofessionnelle dans le cadre d'une étude sur le vote FN. Or, ils font l'objet d'une attention toute relative. Deux pages dans l'ouvrage de Nonna Mayer, intitulées « **Le FN aux champs** »<sup>73</sup>, un article paru dans le numéro spécial de la *Revue Française de Science Politique*<sup>74</sup>, sur le vote FN en zone rurale dans le Nord Est, et bien peu d'intérêt à l'arrivée pour cette évolution.

Un vote « populaire » ?

Le vote pour le Front national en zone rurale, ou chez les agriculteurs peut-il être assimilé à un vote « populaire » ? Il faut d'abord préciser qu'à notre connaissance, seul un texte de Bernard Schwengler se consacre au vote FN en zone rurale. Nonna Mayer dresse ainsi son évolution : « **En 1988, ce sont les électeurs des grandes villes qui lui donnent le plus de suffrages, celles de plus de 200 000 habitants. En 1995, c'est le tour des villes petites et moyennes. En 2002 enfin, il perce dans les communes de moins de 2000 habitants. C'est là que son taux de progression depuis la dernière présidentielle est le plus fort, alors qu'il recule dans les grandes villes** »<sup>75</sup>. La distinction entre vote rural et vote des « agriculteurs » doit permettre de trancher notre question de départ. Dans l'enquête de Bernard Schwenger, le vote rural peut être assimilé à un vote « populaire » par sa composition socioprofessionnelle, dans la mesure où il draine une grande partie des suffrages des ouvriers et des employés. Il observe que les ouvriers ruraux ont voté massivement pour Jean-Marie Le Pen le 21 avril 2002, et il explique les taux élevés de vote d'extrême droite dans la région du Nord-Est par sa forte composante ouvrière rurale. Il conclut d'ailleurs que « **les ouvriers ruraux et les ouvriers urbains se rejoignent en ce qui concerne le vote pour l'extrême droite** »<sup>76</sup>. En revanche, on trouve peu d'allusions au vote des « agriculteurs » comme composante du vote « populaire », et encore moins de leur appartenance aux « catégories populaires ».

---

<sup>73</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 344-346.

<sup>74</sup> SCHWENGLER Bernard, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord Est », art. cité.

<sup>75</sup> MAYER Nonna, « *Les hauts et les bas du vote Le Pen* », art. cité, p. 511.

<sup>76</sup> SCHWENGLER Bernard, « *L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord Est* », art. cité.

Un phénomène discret

Un premier constat s'impose, comme le souligne Nonna Mayer : **« C'est chez les agriculteurs que le score présidentiel de Le Pen a le plus grimpé, passant de 10% en 1988 à 22% en 2002, soit un niveau proche de celui atteint chez les ouvriers et les employés »**<sup>77</sup>. A peine un point d'écart entre le taux de vote FN des agriculteurs (22%) et celui des ouvriers (23%). De plus, une évolution bien différente, de +12 points chez les agriculteurs entre les élections présidentielles de 1995 et celles de 2002, et de +2 points chez les ouvriers. Comment expliquer alors, que la proportion du vote ouvrier dans le vote FN demeure – car c'est déjà ce qui retint l'attention lors de l'élection de 1995 – le phénomène majeur retenu dans les commentaires du 21 avril 2002 ? Ne peut-on pas penser que les acquis scientifiques des dernières élections sur la place du vote ouvrier n'aient posé des œillères sur l'observation de nouvelles variations du vote FN ? Bref, les scientifiques se sont-ils réellement détachés de leurs anciennes analyses pour produire de nouvelles réflexions ? Certains ne sont-ils pas enfermés dans des schèmes de pensée qui les portent à n'étudier en priorité que les variables déjà observées ? Si le vote en zone rurale fait l'objet de quelques études, tout comme est mentionnée la part du vote des agriculteurs dans le vote FN, cela est sans commune mesure avec le nombre d'études s'intéressant au vote des ouvriers. Bien que dans la réalité, les chiffres montrent un comportement électoral face au vote FN quasi identique entre les « agriculteurs » et les « ouvriers » le 21 avril 2002, le traitement de ces informations ne se fait pas du tout dans les mêmes proportions surtout dans les ouvrages consacrés au sujet. C'est bien le comportement des « ouvriers » qui continue d'occuper le devant de la scène.

## Section 2 – Les mots du discours

---

En centrant la recherche sur les mots employés dans les textes pour décrire et expliquer le rapport entre les classes « populaires » et le vote FN, on s'aperçoit, après-coup, qu'ils participent à une forme de jugement moral à l'encontre de ces groupes. Qu'il s'agisse de mots à caractère scientifique – exclusivement réservés à l'usage du commentaire politique –, ou de mots courants, leur choix n'est pas anodin et témoigne, de la part de leurs utilisateurs, d'une volonté d'interpréter un comportement et de lui accorder une certaine valeur. Or dans le cas du vote FN, on peut légitimement supposer qu'il s'agisse d'une sorte de condamnation compte tenu de la stigmatisation dont il fait l'objet. Il est donc intéressant de se demander quels sont les effets recherchés ou tout du moins suscités par les mots employés. L'importance des prérequis « éthiques » existant à l'endroit du vote FN semble orienter les styles des commentaires scientifiques pour à l'arrivée faire passer les groupes « populaires » pour stupides et apitoyer les lecteurs.

Ainsi certains outils scientifiques sont pourtant discutables tant du point de vue de leur pertinence que de celui des impressions qu'ils donnent à la lecture. Les considérations des scientifiques à l'égard des classes « populaires » semblent donc éprouver des difficultés à se détacher d'une certaine tradition misérabiliste d'origine littéraire.

---

<sup>77</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 346.

L'idée est donc de montrer en quoi le choix des mots dans le discours scientifique revêt une importance de premier plan. Dans cette optique, il faut s'intéresser aussi bien à leur signification qu'aux effets qu'en escomptent les auteurs. Nous avons choisi d'aborder successivement les concepts scientifiques utilisés pour l'occasion puis les mots du langage courant.

### §1. L'utilisation de nouveaux outils : « ninistes », « ouvrierio-lepénisme » et « gaucho-lepénisme »

Le vote en faveur du Front national est analysé par les observateurs à la lumière d'outils de la sociologie politique. Cela permet d'appréhender au mieux les comportements électoraux. Mais l'étude de notre corpus révèle l'existence de nouveaux concepts, construits spécialement pour l'étude du vote FN. Il est fait principalement référence aux écrits de Nonna Mayer et aux concepts de « ninistes », d'« ouvrierio-lepénisme » et de « **gaucho-lepénisme** »<sup>78</sup>. Mais qu'en est-il de la pertinence de ces concepts pour appréhender le vote du 21 avril ? Et plus particulièrement, en quoi viennent-ils éclairer les analyses sur les comportements des classes « populaires » ?

L'intérêt est d'étudier comment l'utilisation de tels concepts peut ou non orienter les analyses de l'influence du vote « populaire » (au sens économique et culturel) sur le vote FN. Les trois outils scientifiques auxquels nous allons nous intéresser, sont des construits scientifiques élaborés précisément dans le but de relater la participation ouvrière ou plus largement populaire au score du Front national surtout depuis le début des années 90. Mais ils sont réactivés dans le cadre du 21 avril pour tenter de mettre en évidence des régularités dans la participation des classes « populaires » au succès frontiste. Leur propension à expliciter de tels phénomènes n'est pas reconnue par l'ensemble du champ scientifique, et il faut noter qu'il ne s'agit pas de concepts dont l'usage est devenu courant dans le cercle scientifique. Seul Pascal Perrineau semble d'ailleurs avoir repris le terme de « ninistes », Guy Michelat et Michel Simon reviennent dans leur étude sur celui d'« ouvrierio-lepénisme »<sup>79</sup>.

L'idée est donc de présenter ces différents concepts, de les définir, et d'en proposer une lecture critique en mettant à l'épreuve leur capacité explicative. Le concept de « ninistes » sera le premier étudié, puis viendront ceux d'« ouvrierio-lepénisme » et de « gaucho-lepénisme ».

Les « ninistes »

« **C'est le ninisme, pas le gauchisme qui caractérise le vote Le Pen** »<sup>80</sup>, selon Nonna Mayer. Voyons plutôt en quoi ce concept forgé par l'auteur peut faire sens et se rendre pertinent dans l'analyse du 21 avril 2002. Il s'agit là d'une étude largement basée sur les écrits de la première version de son ouvrage, *Ces Français qui votent FN*, paru en

---

<sup>78</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit.

<sup>79</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit.

<sup>80</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 103.

1999. Cela dit, le concept est repris dans les chapitres proprement consacrés au 21 avril, ce qui indique qu'il continue selon elle, à être un outil d'analyse intéressant dans l'étude de l'évolution du vote FN.

Qu'est-ce que le « ninisme » ? Cette analyse part d'une observation concernant l'échelle d'auto-positionnement droite/gauche. Le jeu consiste pour les personnes interrogées à se situer sur un axe droite/gauche comportant 7 cases, la case 1 étant la plus à gauche et la case 7 la plus à droite. Si l'on part du principe que le Front national est un parti classé assez unanimement à l'extrême droite, on s'attend à ce que les personnes interrogées se situent sur les cases les plus à droite (6 et 7). Pourtant, Nonna Mayer relève que, depuis 1995, la courbe du vote FN s'élève considérablement au centre de cette échelle. Cela peut s'interpréter comme un choix politique pour le centre, ou comme un non choix, une manière d'éviter de se positionner. Cette variable est confrontée au degré d'intérêt pour la politique de ces mêmes personnes. Ainsi, il est possible d'isoler les centristes « authentiques » qui s'intéressent assez ou beaucoup à la politique, des indécis qui ne s'y intéressent pas du tout. Dans la seconde vague du panel 2002, un enquêté sur cinq ne parvient pas à choisir son camp et se dit « ni de droite, ni de gauche ». Ce sont ces derniers électeurs que l'auteur rassemble sous le qualificatif « ninistes », et ce sont eux les responsables de la hausse du vote FN sur la case centrale de l'échelle. Ils sont également appelés les « électeurs du Marais ». Ces électeurs sont les tenants d'un discours sombre et pessimiste par rapport à la politique, « **négatif et désenchanté** »<sup>81</sup>. La politique ne les intéresse pas et ils n'ont aucune confiance dans le système institutionnel pour les représenter et faire évoluer leur situation. Leur vision des choses les porterait assez systématiquement vers le retrait de la vie politique et donc l'abstention. Mais lorsqu'ils choisissent d'aller voter, ces « ninistes » optent majoritairement pour le Front national, à l'image du scrutin de 2002 où près d'un quart de ces indécis ont accordé leurs suffrages à Jean-Marie Le Pen. Le Front national séduit les « ninistes » autant que ceux qui se disent « plutôt de droite », et quatre fois plus que ceux qui se disent plutôt de gauche. C'est en ajoutant les suffrages de Jean-Marie Le Pen et ceux de Bruno Mégret qu'on parvient à de tels résultats. Au total, Jean-Marie Le Pen recueille 6% des suffrages des personnes qui s'autodéfinissent comme « plutôt de gauche », 25% chez les « plutôt de droite » et 23% chez les « ni droite ni gauche ». Patrick Lehingue propose une lecture critique de cette variable d'auto-positionnement sur l'axe droite/gauche<sup>82</sup>. Il rappelle tout d'abord que le pourcentage d'électeurs frontistes se positionnant à l'extrême droite n'a jamais dépassé 20%. Puis, il met en perspective cet auto-positionnement en case 4 avec l'importance accordée par les électeurs FN à certains enjeux par rapport aux électeurs s'identifiant à d'autres partis. Ceux-ci apparaissent comme indiscutablement à l'extrême droite pour ce qui est des questions sur le rétablissement de la peine de mort, ou du nombre trop important d'immigrés en France. Sur le profit, les privatisations ou leur solidarité avec le mouvement de 1995, ils se situent plutôt près des électors centristes, tandis qu'en ce qui concerne l'augmentation du SMIC ils se situent dans la moyenne des

---

<sup>81</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 48.

<sup>82</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électors du Front national ? », p. 247-278, dans LAGROYE Jacques, *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

électeurs PS-PC. La coupure droite/gauche apparaît donc comme assez peu pertinente pour saisir la dynamique de vote frontiste. L'auteur préconise donc **« d'évaluer le degré d'investissement, de familiarité, de proximité des questionnés par rapport aux problématiques, lexiques et catégories d'entendement des acteurs du champ politique (et concepteurs de questionnaires), avant de questionner plus classiquement les orientations partisans ou idéologiques de chacun »**<sup>83</sup>. Une autre remarque s'impose concernant l'interprétation à donner à cet autoprovisionnement au centre, en matière de politisation. En effet, le refus de s'identifier à l'un ou l'autre camp peut s'interpréter comme un succès de la rhétorique lepéniste renvoyant dos à dos la droite et la gauche dans une rhétorique de dénonciation de la démocratie représentative (lutte contre « l'establishment, « la bande des quatre »), ce qui traduirait une forte politisation ou comme le fruit d'une incompétente politique intériorisée chez des personnes bien moins politisées. L'électorat FN est donc plus que jamais extrêmement composite. Le réduire à des classifications en fonction d'une échelle qu'une partie non estimable des questionnés ne maîtrise pas, paraît scientifiquement périlleux.

Le « ninisme » comme comportement électoral caractérise les électeurs indécis, qui se placent au centre de l'échelle politique droite/gauche. Jusqu'ici, il s'agit surtout d'observations scientifiques, derrière lesquelles un nouveau type de comportement électoral se dessine. Mais l'analyse de Nonna Mayer va plus loin puisqu'elle dresse un portrait de l'électeur « niniste », particulièrement intéressant dans le cadre de cette étude : **« Quatre sur cinq n'ont pas le bac, deux sur trois sont ouvriers et/ou enfants d'ouvriers et ils revendiquent leur appartenance à la classe ouvrière ou à celle des travailleurs, plutôt qu'aux classes moyennes et supérieures. Près de la moitié n'a d'autre patrimoine qu'un livret de caisse d'épargne »**<sup>84</sup>. Etranges ressemblances de l'électeur « niniste » avec l'électeur des « milieux populaires ». Toujours cette absence d'instruction récurrente, cette appartenance à la classe « ouvrière » et un faible capital économique. Par ailleurs : **« La politique ne les intéresse guère, et ils ne votent pas régulièrement aux élections. Mais dans le domaine économique ils pencheraient plutôt pour la gauche, qu'il s'agisse d'interdire les licenciements, de défendre le RMI ou de réduire l'écart entre les riches et les pauvres »**<sup>85</sup>. Les « ninistes » seraient donc le portrait type d'un électeur irrationnel, de gauche à la base, mais qui par manque d'intérêt pour la politique donnerait son suffrage au Front national. Car si l'on résume ce qui est exposé ici, les « ninistes » seraient composés majoritairement de personnes issues de la classe ouvrière, sans éducation (incapables de se positionner sur l'axe droite/gauche) et dépourvues de capital économique, qui, au lieu de voter à gauche voteraient pour le Front national. Nous sommes loin désormais du simple électeur indécis. Certes les ouvriers comptent plus d'indécis que les autres groupes sociaux. Certes, les indécis se comptent surtout chez les non diplômés. Certes beaucoup d'entre eux ne possèdent pas de patrimoine mobilier ou immobilier. Mais le portrait homogène du

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 267.

<sup>84</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 334.

<sup>85</sup> *Ibid.*

« niniste » frôle la caricature, et constitue plus un outil de déclassement qu'un modèle de compréhension.

Outre ses composantes, desquelles l'ignorance ressort assez nettement (de par l'absence de diplôme et l'irrationalité posée du comportement politique des « ninistes »), le choix même du terme « niniste » laisse perplexe. Il s'agissait à la base de caractériser des indécis. La connotation négative – *ni* de droite, *ni* de gauche – que revêt l'adjectif est saisissante : il s'agit en quelque sorte d'électeurs de nulle part, auxquels on ne reconnaît que le déni de citoyenneté, le statut de parias du jeu politique, incapables d'avoir un raisonnement censé sur ces sujets. Cette impression dégagee du terme « niniste » est accentuée par le terme auquel il fait écho. Il s'agit des « droitistes », c'est-à-dire les électeurs du Front national qui se situent à droite, et qui sont aussi « **plus instruits, plus aisés, plus pratiquants, bref plus proche de l'électorat classique des partis de droite** »<sup>86</sup>. Il serait donc moins illégitime d'être « droitiste » que « niniste », car les premiers votent conformément aux modèles sociologiques explicatifs du vote, c'est-à-dire à droite : ils possèdent des éléments de patrimoine et appartiennent aux catégories socioprofessionnelles traditionnellement ancrées à droite. Par ailleurs ils s'assument, en ce qu'ils répondent à l'autopositionnement à droite considéré comme juste par le champ scientifique. Bref, à côté des « droitistes », les « ninistes » apparaissent définitivement comme des « paumés », égarés dans le champ politique car incapables de se positionner sur l'axe droite/gauche, égarés dans le champ social car dépourvus de tout capital (économique, culturel ou social).

Arrêtons-nous enfin sur le choix des mots. « Droitiste » est indiscutablement plus neutre que « niniste ». N'importe quel lecteur peut se faire un idée de sa signification, et de la crédibilité qu'il confère aux personnes qu'il caractérise. Il peut renvoyer à la Droite, à ce qui est droit, voire au droit. Les associations d'idées à l'appel du mot « niniste », qui lui, ne renvoie à aucun nom existant puisque c'est un néologisme, sont plus cocasses : « neuneu », « niais », « gnan-gnan »... rien de très glorieux pour ces électeurs qui n'ont même pas eu droit à un qualificatif renvoyant de près ou de loin à un mot du dictionnaire.

### « Ouvriéro-lepénisme » et « gaucholepénisme »

« **L'essor de cet électorat "niniste" recoupe en partie celui du "gaucholepénisme" écrit Nonna Mayer**<sup>87</sup>, qui établit ainsi une corrélation étroite entre ces deux phénomènes. Le gaucholepénisme caractérise le succès du Front national depuis les élections présidentielles de 1995 chez les électeurs habitués à voter à gauche. Ce terme est le fruit de la réflexion de Pascal Perrineau, à la suite de ces mêmes élections, lequel constatait : « **Des électeurs de milieux populaires, longtemps arrimés à la gauche, peu séduits par le lepénisme personnalisé des années quatre-vingt, usés par l'approfondissement de la crise économique et sociale, ayant connu en quinze ans quatre alternances politiques entre droite et gauche, semblent se tourner vers le FN comme troisième voie politique non encore explorée** »<sup>88</sup>. Lorsque l'électorat

---

<sup>86</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 334.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 35.

« populaire » paraît se détourner d'un vote traditionnel, au profit du Front national, cela est perçu comme une sorte de déviance. L'usage du concept de « gaucholepénisme » est important puisqu'il postule implicitement qu'il existerait une sorte de loi canonique qui voudrait que les électeurs des « milieux populaires » votent à gauche. Cette règle posée, tout écart de conduite est perçu comme une erreur, le « gaucholepénisme » frôlant l'oxymore. Mais surtout, cela révèle quels schèmes de pensée déterminent les analyses scientifiques. Ils semblent tentés de trouver à tout prix des constantes entre les différentes échéances électorales, pour ressortir des concepts forgés en d'autres temps.

Même constat pour « l'ouvriérolepénisme », préféré chez Nonna Mayer au « gaucholepénisme ». Pour elle, ce sont avant tout les ouvriers qui participent au vote FN, et celle-ci rappelle « **qu'ils ne sont pas nécessairement de gauche** »<sup>89</sup>. Cet outil semble effectivement être plus précis que le précédent. Ici, il est explicitement fait référence à la classe ouvrière, observée grâce au comportement la CSP des ouvriers et en croisant toutes les variables avec le nombre d'attributs ouvriers. L'ouvriérolepénisme apparaît donc comme un concept légitime et pertinent puisqu'il rend compte d'un phénomène très palpable à la vue des chiffres. Cependant il est remarquable que des analyses s'attachent en grande partie à ce phénomène et occultent d'autres événements marquants de ces élections. Un rappel des chiffres s'impose. Le Front national recueille 23% des suffrages des ouvriers, 22% de ceux des employés, 22% également chez les patrons et 22% enfin chez les agriculteurs. Pas d'« agrolepénisme » ou de « capitalolepénisme » pour autant, et toujours cette impression d'une importance accordée aux ouvriers par rapport aux autres catégories socioprofessionnelles bien peu légitime rapportée à l'ensemble des chiffres (tableau 1).

Tableau 1. Le vote en faveur de Jean-Marie Le Pen au premier tour par catégorie socioprofessionnelle\*<sup>90</sup>.

Catégorie socioprofessionnelle	1998	2005	2002
Employé intermédiaire	19%	20%	21%
Art	19%	20%	21%

\* Chômeurs, retraités, inactifs inclus, reclassés dans leur profession d'origine.

## §2. Du misérabilisme des discours

« Un sentiment de désarroi », « les ouvriers subissent lourdement », « situation de galère », « précarité économique », « désespérance populaire », « sentiment d'abandon », « catégories en souffrance », « angoisses », « douleur », « population

<sup>88</sup> PERRINEAU Pascal, « La dynamique du vote Le Pen. Le poids du "gaucholepénisme" », p. 243-262, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, Presses de Science Po, 1995, p. 252.

<sup>89</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 35.

<sup>90</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 35.

délaissée »... Quand on observe de près les champs lexicaux employés pour décrire les classes « populaires », on se rend compte que les auteurs qui s'intéressent le plus à la relation entre vote « populaire » et vote FN semblent souvent dans le misérabilisme. Il semblerait qu'il soit nécessaire de justifier les écarts de vote, par des conditions de vie particulièrement pénibles. Tous les chercheurs ne sont donc pas à leur aise pour étudier le « populaire ».

Comment s'opère cette caractérisation misérabiliste des milieux « populaires » qui votent FN ? Pourquoi certains chercheurs tombent-ils dans ce travers scientifique ? Quels sont les enjeux d'une telle perception du vote FN dans ces milieux ? L'intérêt pour nous est que le misérabilisme est révélateur des prénotions qui guident une partie du champ scientifique dans son appréhension des comportements électoraux. Le peuple est perçu comme un tout homogène, réduit à une condition misérable de domination permanente. Dans le cadre d'une analyse globale sur la perception scientifique du vote FN en milieu « populaire », ces observations permettent de renvoyer dos à dos deux tendances interprétatives des commentateurs. Il s'agit d'un côté du jugement porté sur ce vote, de sa condamnation, et surtout de l'accusation de responsabilité à l'encontre des classes « populaires ». Nous l'avons vu précédemment, il existe une focalisation des études sur cette partie de l'analyse, dans laquelle les chercheurs s'évertuent à démontrer l'importance de la composante « populaire » du vote FN pour mieux désavouer ce type de comportement. De l'autre côté, ils semblent édulcorer leurs accusations d'une compassion toute particulière, d'efforts de « compréhension » dont il n'est nullement question pour n'importe quelle autre étude. Le « populaire » semble donc pousser d'une part à la méfiance dans la mesure où ses comportements sont imprévisibles, irréfléchis voire dangereux pour la démocratie, et d'autre part à l'indulgence et au pardon. Comme si leur position autorisait à discerner le bien du mal, le légitime de l'illégitime, puis à pardonner.

Cette étude des mots utilisés pour raconter le peuple est aussi importante que celle des caractéristiques qu'on lui attribue. Ces deux analyses démontrent bien en quoi l'appréhension de la participation « populaire » au vote FN est biaisée. Pour cela, il est nécessaire de revenir sur les mots employés dans les textes, leur signification et d'interpréter cette obligation que s'assignent certains scientifiques de justifier, voir d'excuser les classes « populaires » d'avoir voté pour Jean-Marie Le Pen.

### **Le vocabulaire misérabiliste**

La nouvelle terminologie de « la France d'en bas » découle de la vision misérabiliste qui prédomine aujourd'hui dans le champ politique. Mais le champ scientifique participe largement à la légitimation de ce type de discours en réduisant l'identité ouvrière au manque et à la privation. Il existe notamment un champ lexical de la souffrance dans les textes qui mettent en relation le vote FN avec les classes « populaires ». « *Cette France est également le terrain de vieilles régions industrielles en souffrance et inscrites dans le douloureux et long processus de reconversion* » écrit Pascal Perrineau<sup>91</sup>. On se trouve

---

<sup>91</sup> PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles. Analyse et prospective*, art. cité, p. 10.



ici dans le domaine de la pathologie. On perçoit à travers le choix des mots une France malade qui vote Le Pen. Le diagnostic est clair, une partie du corps électoral est altérée ce qui provoque des réactions anormales. Cette idée réapparaît plus loin dans le texte : « **le vote frontiste s'est plongé dans le terreau de la souffrance sociale** »<sup>92</sup>.

Le vote en faveur du Front national est également souvent rattaché aux catastrophes qui s'abattent sur la société. « **Régions industrielles sinistrées** »<sup>93</sup>, « **déstructuration industrielle** »<sup>94</sup>, « **monde déstructuré** »<sup>95</sup> sont autant de maux qui affectent en premier lieu les classes « populaires ». A croire qu'elles ont plus besoin de structures que les autres. En outre, celles-ci apparaissent comme impuissantes, spectatrices passives de ces phénomènes, qui viennent bouleverser la société à la manière d'un ouragan, c'est-à-dire indépendamment de la volonté de quiconque. Le sentiment de passivité est renforcé par l'usage du verbe subir, qui semble condamner ces groupes sociaux à une misère perpétuelle : « **Les ouvriers subissent lourdement le passage d'une société industrielle à une société post-industrielle** »<sup>96</sup>. Et les catastrophes sont nombreuses : « **fermetures d'usines et flexibilité croissante des horaires** » reviennent le plus souvent. Il est vrai qu'elles touchent en premier lieu les ouvriers. Cela favorise une évolution pénible des classes populaires au sein de cette société en mutation. « **Précarité économique** »<sup>97</sup>, « **conditions de travail et d'existence difficiles** »<sup>98</sup>, elles sont les plus exposées aux obstacles qui émergent du jeu économique. Les « **difficultés économiques** »<sup>99</sup> pèsent sur elles plus que sur les autres catégories sociales.

A ces observations conjoncturelles s'ajoutent des remarques plus structurelles, sur la condition sociale de ces électeurs des classes « populaires » qui votent FN. « **Groupe en déclin et déstructuré, particulièrement exposé au chômage et à la précarité** »<sup>100</sup>, ou encore marqué par « *des situations professionnelles caractérisées par un isolement ou*

---

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>93</sup> PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles. Analyse et prospective*, art. cité, p. 13.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>95</sup> MAYER Nonna, rapporté dans BARTH Elie, WEILL Nicolas, « M. Le Pen renforce ses bastions et conquiert de nouveaux territoires », *Le Monde*, 10 mai 2002.

<sup>96</sup> PERRINEAU Pascal, rapporté dans FEBVRE Coralie, NATHAN Olivier, « Européens, salariés et d'extrême droite », *Le Monde*, Lundi 27 mai 2002.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 88.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>100</sup> *Ibid.*, p. 343.

une *précarité accrue* »<sup>101</sup>, la classe « populaire » semble s'enliser dans des « *situations de galère* »<sup>102</sup>. Le groupe décrit est pris dans une sorte de spirale de l'échec, face à laquelle il est impuissant puisque les causes ne relèvent pas de lui. Il devient une victime, pris en pitié dans certaines formulations.

Cette victimisation est accentuée par l'usage d'un vocabulaire émotionnel très développé. Les scientifiques n'hésitent pas à jouer sur les sentiments présumés des personnes dont ils parlent. Le « *désarroi* »<sup>103</sup> notamment revient assez souvent. Pascal Perrineau voit dans le vote pour Jean-Marie Le Pen le signe de la « *désespérance populaire* »<sup>104</sup>, et accentue l'impression d'irréversibilité de ce phénomène qui se dégage du discours scientifique. Nonna Mayer observe dans la variable « jeunes » du vote FN « *un sentiment de dévalorisation et un ressentiment auquel le vote FN servirait d'exutoire* ». « *Ressentiment* » et « *frustration* »<sup>105</sup> sont définitivement les responsables de ce vote si particulier. Quant à la pitié, elle transparaît notamment dans l'emploi du nom « *déshérités* »<sup>106</sup>. Ce terme peut être abordé par ses deux définitions. Celle qui semble la plus évidente se rapprocherait plutôt des défavorisés, de toutes ces personnes auxquelles la chance n'a pas souri. Mais si l'on se rapporte aux développements qui accompagnent le mot « déshérités », on peut aussi l'envisager dans le sens d'une privation d'héritage. Ni héritage culturel, économique ou patrimonial pour ces électeurs.

### Un scrutin exceptionnel, une explication exceptionnelle

Les commentaires du 21 avril explorant la piste du vote « populaire » sont souvent ponctués de notes misérabilistes. Tout cela laisse entendre que le FN serait une sorte de pathologie de la démocratie, un vote à part. En usant d'un tel procédé, certains commentateurs se sont offerts le luxe de trouver une explication à l'inexplicable. Luxe, parce que le 21 avril est toujours en cours d'analyse et que les explications produites quant à la responsabilité des classes « populaires » figurent dans les plus rapides. Mais bien au-delà, ce qu'il faut retenir ici, c'est que par ces choix stylistiques, ces mêmes commentateurs se dédouanent en partie des accusations qu'ils formulent, de peur peut-être d'être accusés d'intolérance à l'égard des « petites gens ». Tout repose en fait

<sup>101</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 151.

<sup>102</sup> PERRINEAU Pascal, rapporté dans FERENCZI Thomas, « Le Pen se met à l'avant garde de la société fermée », *Le Monde*, 29 avril 2002.

<sup>103</sup> PERRINEAU Pascal, rapporté dans FEBVRE Coralie, NATHAN Olivier, « Européens, salariés et d'extrême droite », op. cit.

<sup>104</sup> PERRINEAU Pascal, rapporté dans BARTH Elie, WEILL Nicolas, « M. Le Pen renforce ses bastions et conquiert de nouveaux territoires », *Le Monde*, 10 mai 2002.

<sup>105</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 83.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 341.

dans ces commentaires sur une dualité du langage pour, d'une part, parvenir à démontrer le rôle joué par les classes « populaires » dans le scrutin du 21 avril, et en même temps les en excuser instantanément, en arguant de leurs conditions d'existence difficiles. D'un côté ils sont coupables d'un « dérapage » dans la vie démocratique, mais de l'autre, le champ scientifique s'autorise à le comprendre. Cela est particulièrement intéressant du point de vue de la relation des scientifiques avec les classes « populaires ». Le vocabulaire employé dans leurs analyses dépasse la description objective d'un phénomène social. Il convoque les émotions du lecteur. Comme si l'appréhension du succès du Front national dans les milieux populaires nécessite qu'on lui accole une justification. Là encore, il s'agit d'une particularité réservée aux classes « populaires ». Certes, pour les chefs d'entreprise votant FN, il est plus difficile de s'étendre sur la misère de leurs conditions d'existence. Cependant, dans le cadre d'un vote « populaire », ces considérations émotionnelles viennent appuyer la thèse d'un vote « défouloir », de catégories désespérées, d'un vote irréfléchi, irrationnel. Les électeurs FN issus des classes défavorisées, se retrouvent dans une situation telle qu'il est compréhensible qu'elles donnent leurs voix au FN. Nous ne sommes plus alors dans le stricte domaine scientifique, puisque le rôle des politologues n'est pas de « comprendre » au sens de « faire preuve de compréhension, et se mettre à la place des classes "populaires" ». Il est de « comprendre » au sens de « saisir un phénomène, de s'en faire une idée ». Lorsque l'on pénètre les sentiments des personnes que l'on observe, il semblerait qu'il soit plus fait usage de l'intuition que des données strictement scientifiques. Comment saisir la part de réaction au désarroi dans le choix du Front national de manière empirique ? Retour ici sur le risque existant à généraliser sans précaution un modèle explicatif séduisant, qui voudrait que le vote FN soit dû à des réactions désespérées traduites dans les urnes par un vote irrationnel, pulsionnel.

La seconde interprétation envisageable pour expliquer ce misérabilisme des discours est basée sur le principe de l'homologie des champs de Pierre Bourdieu. Il s'agit en fait d'expliquer un vote délégitimé par la marginalisation des classes « populaires ». Le misérabilisme semble en effet enfermer ces catégories dans un schème de perception unique et homogène, d'un groupe misérable, souffrant, laissé en marge des évolutions de la société. La marginalisation sociale vient donc au secours des spécialistes pour expliciter la marginalisation politique. Les classes « populaires » constituent un groupe définitivement dominé dans tous les champs de la société, démuné économiquement et culturellement, se trouvant dans des conditions de vie inférieures à celles des autres catégories d'électeurs. Un groupe homogène, au comportement politique homogène, inapte à participer au jeu démocratique tant il ne peut faire abstraction de ses conditions de vie pour guider son choix. Un groupe qui ne parvient pas à s'épanouir dans tous les champs de la société, le champ électoral n'y faisant pas exception. Son incompétence en matière de vote reflète son incompétence en matière économique, sociale et culturelle. A cela s'ajoutent les observations déjà formulées sur les capacités intellectuelles de ces personnes qui votent FN. Leurs réactions seraient alors d'autant plus compréhensibles, qu'elles ne disposent pas des verrous élémentaires qui freinent le vote FN dans les catégories les plus instruites. Plus grave, cette vision sans équivoque de la condition des classes « populaires » les prive de la possibilité de s'autodéfinir, auprès de certains scientifiques, puisque ceux-ci pensent avoir saisi toutes les dimensions du phénomène

alors qu'il ne s'agit que d'une seule (du reste contestable). De plus, une des seules possibilités qui existe pour s'exprimer, à savoir le vote, est confisquée par une interprétation à sens unique, qui veut qu'on ne s'intéresse qu'aux comportements les plus atypiques. Les scientifiques qui relaient ces perceptions alimentent un discours apparaissant comme des évidences alors que la condition, aussi bien que le comportement électoral des catégories étudiées ne sont en rien aussi unidimensionnels.

Enfin, notons que cette attitude compassionnelle à l'égard des électeurs frontistes intervient de façon combinée avec une disqualification totale de leurs capacités intellectuelles, un doute émis quant à leur faculté à réagir autrement que par pulsion dans les passages mettant en évidence leur manque, voire parfois l'absence, d'éducation ou d'instruction par leur faible niveau de diplôme.

La preuve apportée d'une responsabilité largement « populaire » du choc du 21 avril rassurerait d'une certaine manière non seulement les scientifiques, mais également ceux qui tiennent leurs discours pour légitimes. Une explication assez simple est donc proposée au choc. Les classes « populaires » sont les principales responsables du résultat inattendu de l'élection. Simple, parce que vérifiable dans les données quantitatives dont on dispose grâce au panel. Les ouvriers ont voté massivement pour Jean-Marie Le Pen, plus que les autres catégories socioprofessionnelles. Simple et rassurante parce que ces électeurs sont également ceux qui n'ont pas un bon niveau d'instruction. On laisse donc entendre que ces lacunes intellectuelles sont déterminantes dans le choix du Front national. Ce qui permet en retour de supposer que les autres catégories, c'est-à-dire celles dont le niveau d'instruction est plus élevé, sont moins tentées par un tel choix. Comme le niveau moyen de diplôme en France est relativement élevé, cela protège d'une dérive électorale de plus grande ampleur. Certaines hypothèses tendent à démontrer que l'origine de ce vote réside dans une incapacité à se saisir des enjeux politiques pour ces catégories sociales. Incapables de se situer politiquement, incapables de voter conformément à leurs intérêts plutôt que se laisser séduire par le premier tribun venu, incapables de répondre aux stigmates que le discours scientifique légitime a systématisé autour de ces classes.

Ces incapacités ne sont pas intrinsèques à l'appartenance à la classe « populaire », elles naissent d'un « cumul de handicaps ». Handicaps économiques, handicaps sociaux, et bien sûr handicaps culturels, autant de facteurs qui prédisposent au vote FN. Ce cumul permet des regroupements et des classifications discutables. Le groupe « populaire » difficilement délimitable, est pourtant largement utilisé dans les discours scientifiques, et considéré comme un ensemble homogène. Il semblerait qu'une sorte de définition légitime – pourtant inexistante – rassemble le champ scientifique autour de traits distinctifs qui ne sont plus discutés. Au contraire, ils sont relayés, si bien qu'ils apparaissent désormais comme évidents (pauvreté économique ou intellectuelle). Ces acquis sont ensuite utilisés pour étayer des thèses telles que celle de la responsabilité des groupes « populaires » dans le 21 avril, sans être remis en question. A l'arrivée, le seul critère de qualification du populaire paraît être le vote FN. Le champ scientifique est donc parvenu à ériger une théorie du vote FN chez les classes « populaires », sur des bases tout à fait discutables. Il est inquiétant d'observer que tout cet édifice repose sur quelques préjugés sur la condition des classes « populaires ». Non pas que tout ce qui est écrit à leur égard

soit faux. Mais, la scientificité des démonstrations devient vite bancal. Reste que ce discours est un discours légitime, qui vient conforter les acteurs politiques (médias notamment) dans leurs appréciations à l'égard de « la France d'en bas », et dédouaner les autres acteurs de ce vote de toute responsabilités. Il serait erroné d'affirmer que le champ scientifique s'en prend avec acharnement aux classes « populaires » pour leur faire porter la responsabilité de ce vote. Il serait erroné d'affirmer que, à l'image des classes « populaires » celui-ci forme un tout indivisible et n'est pas traversé par des contradictions internes. Il serait insensé de faire le même procès au champ scientifique, que celui que nous dénonçons à l'égard des classes « populaires ». Mais, il est évident, à l'étude du discours, qu'il existe une focalisation, une préférence, une forme de concentration des analyses sur le rôle du populaire dans le 21 avril. Cela apparaît dans la hiérarchisation des déterminants du vote, dans les concepts explicatifs élaborés pour le penser, et dans la façon d'aborder le « populaire ». Reste à étudier le rapport réel du vote « populaire » au vote FN pour confirmer nos hypothèses.

## Chapitre 2 – Le rapport des classes « populaires » au vote FN

Les classes « populaires » effraient certains commentateurs, persuadés qu'elles peuvent faire basculer à tout moment la démocratie comme elles ont fait basculer le dernier scrutin présidentiel. C'est pourquoi les analyses du 21 avril 2002 sont tellement orientées vers les classes « populaires ». Elles sont méconnues et devraient le rester, les chercheurs ne paraissent pas vouloir tenter de pénétrer ces catégories. Les études privilégient parfois des approches en surface, se rattachant aux dernières statistiques capables de d'objectiver les croyances les plus répandues.. A ce titre, on rappellera cette réflexion de Patrick Lehingue : « ***Au terme de cette vision agrégative et désincarnée, les « classes populaires » apparaissent de plus en plus comme une sorte de terra incognita, lointaine, étrange, étrangère, propice au bout du (mé)compte, à tous les malentendus, à toutes les projections fantasmatiques – classes laborieuses et dangereuses –, et autres mépris ou ressentiments intellectualistes, plus ou moins contrôlés et euphémisés*** »<sup>107</sup>.

L'effet principal de certains commentaires serait de conforter les *a priori* négatifs existant en matière de comportement électoral des groupes « populaires ». Ceux-ci sont ajustés aux besoins explicatifs du moment dans le but de rassurer les tenants d'une responsabilité quasi-exclusive des groupes « populaires » dans les phénomènes jugés périlleux pour la démocratie. Ces considérations, inspirées de la première partie de l'étude, conduisent nécessairement à se demander quels rapports entretiennent les classes « populaires » avec le vote FN. Il ne suffit pas de démontrer qu'il existe un malaise du champ scientifique qui biaise les commentaires, il convient d'analyser en quoi

---

<sup>107</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électorats : que savons-nous des électeurs du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op.cit., p. 261.

les classes « populaires » peuvent ou non être tenues pour partie responsables des scores récents de l'extrême droite en France. Cela passe par la déconstruction de quelques mythes sur le sujet, notamment quant à la propension autoritaire (donc dangereuse) de ces groupes. Mais cela s'appuie également sur la proposition d'interprétations différentes de celles rencontrées dans la plupart des textes, pour présenter une autre réalité de la relation entre le populaire et le vote FN. Ainsi, il nous faut étudier tout d'abord en quoi les classes « populaires » peuvent-elles être perçues comme des catégories extrêmes, puis, leur implication dans les évolutions électorales récentes de la gauche et du Front national.

## **Section 1- Catégories « populaires », catégories extrêmes ...**

---

Ce questionnement prend pour point de départ l'idée relativement répandue selon laquelle le vote FN dans les milieux « populaires » pourrait s'expliquer par la tendance autoritariste qui les anime. Il ne s'agit pas là de théories nouvelles, mais plutôt d'anciennes études parues surtout à l'occasion des questionnements sur le rôle des masses dans l'avènement des régimes autoritaires qui ont déchiré le vingtième siècle (Lipstet, Adorno entre autres). Les auteurs de notre corpus se gardent bien d'appuyer ces hypothèses, en rejetant d'emblée une posture intrinsèquement autoritariste des classes « populaires ». Pourtant, on relève dans les écrits et en premier lieu dans le questionnaire sur lequel ils s'appuient, une volonté de réflexion de fond sur la relation qu'entretiennent ces milieux avec les différentes composantes de l'autoritarisme (xénophobie, intolérance, ethnocentrisme, etc.).

Le vote en faveur du Front national n'est pas perçu dans le champ scientifique comme un vote comme les autres. Il s'agit d'un comportement assez largement relégué aux extrêmes du champ des comportements politiques, avec l'abstention. Il traduit pour beaucoup de chercheurs, surtout lorsqu'ils étudient le rôle des classes « populaires », un rejet, une protestation face au jeu politique. Cela rejoint l'idée de départ qui prête aux classes « populaires » un comportement atypique, voire anormal qui se traduit dans les urnes par l'accroissement des scores de Jean-Marie Le Pen. De la qualification d'un vote à celle d'un groupe d'électeurs il n'y a qu'un pas. C'est pourquoi il semble légitime de se demander dans quelle mesure les catégories « populaires » peuvent-elles être considérées comme des catégories extrêmes. Bien qu'aucun texte du corpus ne fasse explicitement référence à ces problématiques, celles-ci demeurent sous-jacentes à leurs propos. Il est donc nécessaire de les approfondir, sans prêter aux textes de notre corpus des intentions interprétatives qui n'apparaissent pas clairement. Il faut simplement relever une absence de réflexion sur ces points qui sont de toute façon des composantes essentielles de l'étude du vote FN en milieu « populaire ».

L'idée est ici de montrer en quoi les analyses du 21 avril s'inspirent des théories de l'autoritarisme des classes « populaires » pour construire leur réflexion – ce qui se vérifie notamment dans l'élaboration des questionnaires – et prêtent à ces catégories des opinions politiques difficilement vérifiables. Il nous faudra donc étudier d'une part « l'autoritarisme » de la classe ouvrière à la lumière des études sur le 21 avril 2002, puis le rapport à la politique de ces catégories jugées « extrêmes ».

## §1. Autoritarisme et xénophobie de la classe ouvrière

**« Il existe un rapport certain entre l'appartenance aux milieux populaires et les tendances à "l'autoritarisme" » Seymour Martin Lipset <sup>108</sup> .**

Les articles ou ouvrages qui s'intéressent au rapport des classes « populaires » avec le vote FN dans le cadre du 21 avril 2002, font tous un détour par une étude de « l'autoritarisme » réel ou supposé de ces catégories. Le vote en faveur du Front national est avant tout un vote xénophobe, c'est pourquoi les politologues s'intéressent aux corrélations existant entre des variables telles que la xénophobie et l'intolérance et certaines CSP, la classe ouvrière tout spécialement. La question qui se pose alors est la suivante : les classes « populaires » sont-elles xénophobes ? Et si oui, le sont-elles plus que les autres ? Le succès du Front national en milieu « populaire » est-il dû à une sorte « d'autoritarisme de classe » ? L'intérêt pour nous est de savoir en quoi une partie du champ scientifique a-t-elle pu s'appuyer sur de telles variables pour soutenir la thèse de la responsabilité « populaire » dans le résultat du 21 avril 2002.

Postulant que la tendance à l'autoritarisme est plus répandue chez les classes sociales inférieures que chez les classes supérieures, Seymour Martin Lipset fut l'un des premiers, dans *L'Homme et la politique*, à développer l'idée d'un autoritarisme de la classe « ouvrière ». Dans un chapitre intitulé « **"L'autoritarisme" de la classe ouvrière** » <sup>109</sup> , il estime que, bien que nombre d'intellectuels jugent que les prolétaires devraient nécessairement soutenir la liberté, l'égalité des races et le progrès social, ceux-ci soutiennent beaucoup plus que les milieux aisés les mouvements extrémistes et intolérants. Pour appuyer sa thèse, Lipset prend appui sur plusieurs enquêtes démontrant que les classes populaires sont les moins attachées à la démocratie (moins disposées que les classes moyennes et supérieures à soutenir un régime à partis multiples, les droits civiques, etc.), qu'elles sont particulièrement séduites par les « religions extrémistes », et qu'elles sont conditionnées par leur position dans la hiérarchie sociale. Il insiste sur l'importance de déterminants tels que le faible niveau d'éducation (qui demeure le déterminant principal du vote autoritaire), l'attitude indifférente en matière politique, l'absence de relation avec les autres sphères d'activité, le manque de lectures, l'insécurité, les abus de l'autorité familiale, qui jouent un rôle important dans la propension autoritariste de ces classes. Cette phrase semble parfaitement synthétiser son propos : **« Cette couche inférieure est toute disposée à voir dans la politique un affrontement des forces du bien et du mal. Ainsi, beaucoup plus aisément que toutes les autres classes de la société, soutiendra-t-elle sans défaillance des partis extrémistes qui préconisent, dans un schéma simplifié, la solution radicale de tous les problèmes »** <sup>110</sup> . Ce qui intéresse notre propos est l'actualisation de la thèse de Lipset. Elle n'apparaît pas dans le corpus de manière très claire, même si certains auteurs y font parfois référence, cependant les idées exposées

---

<sup>108</sup> LIPSET Seymour Martin, *L'Homme et la politique*, trad. DURAND Guy et Gérard, Paris, Editions du Seuil, 1960, p. 118.

<sup>109</sup> *Ibid.*, p. 110-146.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 118.

pour décrire le comportement électoral des classes « populaires » en sont très largement inspirées.

Ce développement a pour objet de questionner une partie de l'analyse qui tendrait à faire renaître les thèses de « l'autoritarisme » de la classe ouvrière. A la lumière du 21 avril 2002 certains proposent comme hypothèse explicative un penchant intolérant et xénophobe quasi intrinsèque des classes « populaires », en s'appuyant sur des enquêtes réalisées notamment auprès des « ouvriers ». Il faudra donc replacer ces enquêtes dans une perspective plus large, en s'éclairant parfois du prérequis qui voudrait remettre au goût du jour les thèses de l'autoritarisme incontrôlable des « masses ». Ainsi, nous construirons notre analyse en reprenant en premier lieu les arguments s'exprimant en faveur d'un autoritarisme de la classe ouvrière, puis nous verrons en quoi c'est plutôt une exposition défavorable des classes « populaires » aux angoisses contribuant au développement du sentiment xénophobe qui est vraiment déterminante.

### **De l'autoritarisme des classes « populaires »**

C'est un fait, le vote d'extrême droite dépend essentiellement et avant tout du degré d'adhésion à l'autoritarisme. Le rejet des minorités et les tendances répressives vont de paire, donc plus les électeurs sont autoritaires, plus ils sont ethnocentriques. Par voie de conséquence, une vision ethnocentrique du monde et de la société conduit au vote FN. Démontrer qu'il existe un rapport étroit entre cette tentation autoritariste et l'appartenance aux classes « populaires » viendrait appuyer les arguments en faveur de leur responsabilité dans le vote pour le Front national et le résultat du 21 avril 2002. Ou bien, un autre syllogisme possible serait de partir de « l'importance » du vote ouvrier dans le score du 21 avril, pour établir une actualité de la thèse de l'autoritarisme des classes « populaires ». Bref, il s'agit là d'une question centrale abordée différemment selon les auteurs. Penchons-nous dans un premier temps sur le PEF 2002, sur lequel s'appuient la plupart des études.

La première vague d'enquêtes, réalisée pendant les deux semaines précédant le premier tour de l'élection présidentielle s'intéresse aux enjeux du vote. Grâce à elle, on apprend que parmi les électeurs de Jean-Marie Le Pen, 68% ont cité l'immigration comme l'un des trois problèmes majeurs de notre société. C'est le candidat qui obtient le plus gros score pour cet enjeu, très largement devant les autres. Cela confirme donc l'immigration comme déterminant principal du vote FN, avec la délinquance – qui obtient le même pourcentage – et le chômage (52%)<sup>111</sup>. D'autres questions de l'enquête vont en ce sens. Il s'agit notamment des questions relatives aux valeurs de l'électorat. Là encore les voix de Jean-Marie Le Pen se distinguent. C'est le cas par exemple pour l'affirmation « Il y a trop d'immigrés en France », à laquelle 96% des électeurs lepénistes répondent par l'affirmative ; c'est le score le plus élevé. Le candidat frontiste draine également les suffrages des partisans du rétablissement de la peine de mort, avec 79% de ses électeurs s'y déclarant favorables. Enfin, en matière de lutte contre la délinquance, 82% des électeurs de Jean-Marie Le Pen sont favorables à la suppression des allocations

---

<sup>111</sup> Panel Electoral Français 2002, chapitre 3, *Les enjeux du vote*, CEVIPOF/CIDSP/CECOP, résultats publiés pour la Conférence de Presse du 11 juillet 2002.



familiales aux familles de mineurs délinquants<sup>112</sup>. Ces enquêtes prouvent la dominante xénophobe, ethnocentrique et autoritaire de l'électorat frontiste. Reste à voir maintenant en quoi les milieux « populaires » sont sujets à de telles orientations politiques. Dans la mesure où, plus on est ouvrier (nombre d'attaches ouvrières élevé), plus on vote FN, et que le vote FN est un vote raciste et autoritaire, il est légitime de se demander quelle est la relation du monde ouvrier à l'autoritarisme. L'enquête de Guy Michelat et Michel Simon est dans ce cadre tout à fait intéressante. Ils observent d'une manière générale que **« plus on est ouvrier, plus on est enclin aux attitudes autoritaires et xénophobes »**<sup>113</sup>. Etudions de plus près ces développements. Ils notent un accroissement des indices d'autoritarisme et d'ethnocentrisme en fonction du degré d'appartenance au milieu ouvrier : **« Il existe donc bien un syndrome autoritaire xénophobe spécifique, largement dissocié des autres "facettes" de l'idéologie conservatrice traditionnelle, et d'autant plus fréquent qu'augmente le degré d'appartenance au milieu ouvrier »**<sup>114</sup>. Quant à la corrélation entre autoritarisme et classe ouvrière, il se trouve qu'à l'affirmation « Il y a trop d'immigrés en France », les réponses affirmatives augmentent avec le nombre d'attributs ouvriers (cf. tableau ci-dessous). Ainsi, le pourcentage de *tout à fait d'accord* passe de 26% pour les 0 attributs ouvriers, à 42% pour les 2 attributs ouvriers. De la même manière, les *tout à fait d'accord* avec *Il faudrait rétablir la peine de mort* augmentent de 19% pour 0 attribut à 33% pour 2 attributs. *Les juifs ont trop de pouvoir en France* est soutenu et augmente de la même manière de 21% à 31%, alors que diminue *pas du tout d'accord* avec *Il y a des races plus douées que d'autres* de 56% (0 attribut) à 39% (2 attributs)<sup>115</sup>.

Tableau 2. *Il y a trop d'immigrés en France* selon le nombre d'attributs ouvriers, en 2002<sup>116</sup>.

<sup>112</sup> Panel Electoral Français 2002, chapitre 3, *Les enjeux du vote*, op. cit.

<sup>113</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 162.

<sup>114</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 163.

<sup>115</sup> *Ibid.*

<sup>116</sup> *Ibid.*

**Q**  
 attributs  
 ouvriers  
 trop  
 d'immigrés  
 en  
 France  
 Sans-réponse  
~~Aut~~  
 à  
 fait  
 d'accord  
~~Autôt~~  
 d'accord  
~~Autôt~~  
 pas,  
 pas  
 du  
 tout  
 d'accord  
 (2899)

Les ouvriers sont donc plus ou moins enclins aux attitudes autoritaires, en fonction de leur attache au milieu. En résumé, plus on est ouvrier, plus on a de chances de soutenir des thèses ethnocentrismes et autoritaires. L'ouvrage de Guy Michelat et Michel Simon est le seul qui dresse ce parallèle, et tente de vérifier scientifiquement l'hypothèse de l'autoritarisme des milieux « populaires ». D'une certaine manière, on peut estimer que cette relation est sous-entendue dans les autres propos, mais jamais étudiée en profondeur. Certes les auteurs s'accordent pour dire que le vote FN est un vote autoritaire et le prouvent chiffres à l'appui, ils affirment de la même manière la participation des milieux « populaires » au succès du Front national, mais ils ne questionnent pas pour autant la relation vote « populaire » - « vote autoritaire » qui en découle. Ainsi en juxtaposant simplement ces deux paramètres du vote pour Jean-Marie Le Pen (vote ouvrier, vote autoritaire), il paraît logique d'en déduire une relation étroite. Seuls Michelat et Simon s'intéressent à la variation des réponses en fonction du nombre d'attributs ouvriers. Les résultats du panel n'offrent pas les variations des réponses aux questions sur l'autoritarisme et l'ethnocentrisme selon les catégories socioprofessionnelles. C'est dommageable dans la mesure où ces informations auraient permis de comparer « l'autoritarisme » des milieux « populaires » avec les autres milieux. Il faut rappeler que les seules variables dont nous disposons sont celles de Guy Michelat et Michel Simon, dont l'objet d'étude est précisément les « ouvriers ». S'ils établissent une relation entre classe ouvrière et autoritarisme, le champ de leur étude ne s'étend pas aux résultats des autres groupes. Il semble donc difficile d'évaluer « l'autoritarisme » de la classe « ouvrière » par rapport aux autres groupes. Le nombre d'attributs ne peut suffire à confirmer une telle hypothèse. La répartition par CSP devrait venir croiser ces analyses.

Cela dit, là encore, on se trouve confronté aux problèmes liés à l'objet de l'enquête, à savoir le vote FN. Il est peut probable que les autres catégories socioprofessionnelles, ou les personnes les plus diplômées se dévoilent autant que les classes « populaires », peu informées de la valeur symbolique accordée à leurs réponses, lors de questionnements sur l'antisémitisme, le racisme ou la peine de mort. Mais cela n'enlève rien au fait que les classes « populaires » sont relativement réceptives aux idées autoritaires et xénophobes, même s'il n'est pas démontré qu'elles le soient plus que les autres. Il s'agit maintenant de comprendre pourquoi.

### **Hypothèses explicatives de cette adhésion aux idées du Front national**

Guy Michelat et Michel Simon s'interrogent sur le succès des thèses qualifiées « d'autoritaires » chez les ouvriers. La crainte du chômage et le sentiment d'insécurité semblent se dégager comme principales hypothèses explicatives. Les auteurs notent tout d'abord en quoi la classe ouvrière demeure la plus exposée à ces risques. La probabilité de se retrouver au chômage, et donc la peur qui en découle, est d'autant plus grande que l'on appartient à un groupe aussi vulnérable que celui des ouvriers. L'exposition au chômage se traduit par une baisse de la participation électorale, mais aussi du vote en faveur de la gauche et de la droite parlementaire, et enfin par une augmentation du vote en faveur de l'extrême droite. Mais ces auteurs rappellent bien que le facteur déterminant n'est pas le chômage (ou sa crainte) en lui-même mais bien son imputation à l'immigration, donc au facteur xénophobe : **« Pour avoir des chances élevées de voter FN, il ne suffit donc pas d'être très ouvrier et très anxieux du risque de chômage. Il faut en outre référer ce risque à la présence d'immigrés qu'il n'aurait pas fallu laisser "nous envahir" et qu'il faudrait renvoyer "chez eux" pour réserver aux ouvriers français, l'accès au bien rare qu'est devenu l'emploi »**<sup>117</sup>. De même que le sentiment de « mal vie » doit être attribué à « l'invasion immigrée », cause d'une détérioration par rapport au temps où les étrangers étaient moins nombreux. Le facteur central est donc bien la xénophobie, et non le chômage. Tous les ouvriers qui craignent le chômage ne sont pas tentés par le Front national. Seuls les plus xénophobes le sont, dans la mesure où ils estiment les immigrés responsables de ce problème. L'insécurité n'est pas étrangère à ces phénomènes. Elle procède d'une anxiété globale. D'ailleurs la peur du chômage est révélatrice de l'importance du sentiment d'insécurité sociale élevé chez les ouvriers. De plus, c'est encore la relation établie entre insécurité et immigration qui conditionne le vote FN. Ce sentiment doit être associé à la présence d'immigrés, la délinquance doit être assimilée à « l'étranger ». L'indifférence voire l'hostilité au système politique conditionne également le vote FN. Certes cela est généralisable à l'ensemble des groupes, mais il faut savoir que plus on est ouvrier, plus ce rejet est fréquent. Ce qui nous intéresse ici, au-delà du fait que le sentiment xénophobe soit le premier déterminant du vote FN, c'est surtout l'exposition particulière des classes « populaires » à ces problèmes. Il semble en effet, que ce ne soit pas le caractère « ouvrier » qui soit prédominant, mais leur vulnérabilité particulière par rapport aux aléas de la conjoncture qui découle de cette appartenance au milieu ouvrier. Il est le plus touché, mais également le plus menacé par le chômage et par l'insécurité, puisque ces populations vivent souvent

---

<sup>117</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 289.

dans les quartiers les plus touchés. L'idée ici est d'affirmer que les ouvriers ne sont pas une catégorie homogène et autoritaire. Il se trouve surtout, qu'au sein de chaque facteur favorisant la xénophobie et le vote FN, les ouvriers constituent chaque fois le groupe le plus vulnérable. Les analyses de Stéphane Beaud et Michel Pialoux vont en ce sens. Critiquant les conclusions de certains politologues, quant à l'enracinement du Front national dans les milieux populaires, il rappellent que, la dimension sociale de ce vote est essentielle : « ***Si ce vote revêt sans nul doute une forte dimension protestataire, on ne peut méconnaître le fond structurel sur lequel se détachent les relations ouvriers français-ouvriers immigrés aujourd'hui, c'est-à-dire le contexte de "vulnérabilité de masse" (pour reprendre l'expression de Robert Castel) [...]. C'est sur cette toile de fond que l'on peut comprendre l'attrait exercé par les thématiques du Front national, notamment celle de la "préférence nationale", dans les milieux populaires*** »<sup>118</sup>. Les classes populaires ne sont donc pas portées vers l'extrême droite par un autoritarisme inhérent à leur condition. Leurs choix sont déterminés par leur position par rapport aux problèmes sociaux contemporains.

Une autre hypothèse explicative, se conjugue avec le faible niveau d'instruction systématiquement associé à ces catégories. De ce fait, elles ne disposeraient pas de la culture historique et politique nécessaire, capable de verrouiller la tentation autoritaire des autres groupes. Elles seraient donc plus séduites que les autres par les personnalités charismatiques et la présentation de solutions simples et radicales à leurs problèmes. Le renvoi des immigrés constitue la proposition la plus représentative de ce type de discours. De même que la suppression des allocations familiales pour les familles des mineurs délinquants pourrait résorber l'insécurité. Cependant, aucune interprétation du 21 avril 2002 ne met directement en relation ces deux facteurs (faible niveau d'instruction – réceptivité aux thèses autoritaires). Mais là encore, cette relation n'est ni écartée ni contredite. Peut-être est-elle seulement suggérée par l'enchaînement des arguments (niveau de diplôme, discours simpliste, xénophobie, etc.). D'autant que la relation entre le faible niveau d'éducation et la xénophobie est largement reconnue. Le niveau culturel des individus, mesuré par l'âge de la fin des études ou du niveau du plus haut diplôme obtenu est un facteur déterminant du vote xénophobe. Gilles Ivaldi et Pierre Bréchon précisent que le baccalauréat constitue une rupture en la matière, tous ceux qui n'atteignent pas ce niveau de diplôme étant plus sujets à la xénophobie<sup>119</sup>.

Le faible niveau d'éducation est donc reconnu comme une variable décisive, et si l'on part du principe que les classes « populaires » sont souvent considérées comme peu éduquées, il n'y a qu'un pas à franchir pour conclure à une « xénophobie » intrinsèque. Ce pas n'est jamais franchi dans les textes du corpus, mais l'absence d'étude sur la relation entre l'appartenance à une classe sociale « populaire » et la xénophobie interpelle. Celle-ci est supposée, mais demeure non approfondie ce qui n'est pas sans soulever des questionnements quant à la facilité de certains chercheurs à aborder des

---

<sup>118</sup> BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux – Monbéliard, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999, p. 376.*

<sup>119</sup> IVALDI Gilles, BRÉCHON Pierre, « Le rapport à l'autre : une culture xénophobe ? », dans BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie, PERRINEAU Pascal (dir.), *Les cultures politiques des Français*, Paris, Presses de Science Po, 2000.

sujets qui peuvent être considérés comme délicats (« l'autoritarisme » de la classe ouvrière en est un). Ces questions fondamentales ne peuvent être débattues sans une analyse approfondie du rapport à la politique des classes « populaires ».

## §2. Le rapport à la politique des classes « populaires »

Si les classes dominées peuvent être considérées comme « extrêmes » dans leur comportement politique, elles ne le sont pas seulement lorsqu'elles choisissent le Front national. Il se trouve qu'elles sont également les classes les plus marginalisées et les plus exclues du jeu politique. Il s'agit à la fois d'un sentiment intériorisé mais aussi d'un comportement électoral conséquent. Il paraît donc indispensable d'étudier le rapport à la politique des classes « populaires » à travers deux éclairages différents du seul vote FN. Ce refoulement à la marge du jeu politique traditionnel n'est pas sans intérêt pour notre étude. Il traduit un malaise du populaire face au politique susceptible de nous éclairer dans le cadre d'une étude sur les interprétations du 21 avril. Il faut donc se demander quelle est l'influence de ce rapport désenchanté à la politique sur le vote FN dans les milieux « populaires ».

Le corpus offre à ce titre des développements intéressants, notamment sur la place de l'abstention dans ces milieux. En revanche, peu d'analyses s'attachent aux sentiments qui peuvent motiver ces comportements « extrêmes » que ce soit l'abstention ou le vote FN, « extrême » renvoyant ici à un comportement s'écartant de ce qui est modéré et mesuré. C'est pourquoi on peut qualifier le vote FN et l'abstention de cette manière, mais la pertinence de ce point commun ne prétend pas s'étendre au-delà de ce développement, ces comportements demeurant largement différents. Ce rapprochement devrait permettre de montrer en quoi le désarroi politique prêté aux groupes « populaires » se manifeste avant tout par le retrait pur et simple du jeu politique. Il nuancera par ailleurs certains propos prétendant qu'il existe une dimension protestataire au vote FN dans les milieux populaires, en rétablissant les données sur la maîtrise des outils de pensée politique dans ces groupes.

L'abstention et la tentation protestataire sont deux dimensions d'un comportement politique « extrême » qui pourraient permettre d'éclairer le questionnement de départ sur le caractère « extrême » des groupes « populaires ». Ainsi nous allons étudier dans un premier temps le phénomène abstentionniste dans les milieux « populaires » et ses ressorts, puis, dans second temps proposer une grille de lecture permettant de comprendre ses comportements.

### Du désenchantement à l'abstention

**« Le premier parti des ouvriers cesse – et de très loin – d'être le FN et devient – tendance non démentie à ce jour – celui de ceux qui pratiquent l'exit électoral et tendent à ignorer un univers politique qui, de fait, tend de même à les ignorer »**  
**Patrick Lehingue<sup>120</sup>.**

Guy Michelat et Michel Simon ont bien observé comment les « ouvriers » étaient plus

---

<sup>120</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électorats : que savons-nous des électeurs du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op.cit., p. 260.

enclins que les autres catégories à désavouer le système démocratique en place. Même s'ils reconnaissent que ce comportement conduit de façon égale (entre les groupes sociaux) au vote FN, ils s'accordent pour dire que c'est un sentiment d'autant plus partagé que l'on appartient aux classes « populaires ». Mais le vote en faveur du Front national n'est pas ce qui nous intéresse ici au premier chef. La désaffection pour la politique qui peut pousser certains à se tourner vers lui, provoque en premier lieu un retrait de la vie politique, une fuite d'un milieu au sein duquel une partie des classes « populaires » ne se sent pas à l'aise. De plus, une hausse de l'abstention se fait au détriment des partis de gauche, et donc d'une certaine manière au profit du Front national. Les électeurs se détournant du jeu politique sont ceux dont les voix vont habituellement vers les partis de gauche. Le désenchantement politique de ces groupes constitue la raison principale de l'abstentionnisme. Michelat et Simon notent : « **Les résultats de l'enquête post-électorale PEF 2002 (vague 2), relatifs au premier tour de l'élection présidentielle, donnent également à penser que la non-participation, considérable dans tous les groupes sociaux, a été d'autant plus importante qu'on appartient d'avantage au groupe ouvrier** »<sup>121</sup>. Il s'agit d'une « abstention liée à l'exclusion sociale » (pour reprendre l'expression de François Héran) qui regroupe des électeurs qui se sont totalement tenus à l'écart des tours de scrutins de 2002<sup>122</sup>. Les propos de François Héran permettent de compléter ceux de Guy Michelat et Michel Simon. L'abstention systématique touche principalement les personnes sans diplôme et sans emploi stable. Elle se concentre dans les milieux « populaires » et les milieux les moins instruits, qui, nous l'avons vu précédemment, ne font qu'un dans certains commentaires. Les analyses convergent donc dans le sens d'un « désenchantement démocratique » très prégnant dans les milieux « populaires ». Ainsi, une étude de Jérôme Jaffré et Anne Muxel postule l'existence d'abstentionnistes « hors jeu », opposés aux abstentionnistes « dans le jeu »<sup>123</sup>. Les abstentionnistes hors jeu nous intéressent ici particulièrement puisqu'ils semblent appartenir majoritairement aux milieux « populaires » de par la correspondance des critères d'appartenance (niveau de diplôme, etc.). Voyons de plus près qui sont ces abstentionnistes. Ils répondent aux critères classiques d'interprétation de l'abstention : absence de repères politiques, rejet de l'offre partisane, détachement du jeu politique. Partant du principe que le vote est un révélateur du lien social, il est intéressant d'observer en quoi la relation à la société de ces abstentionnistes est semblable à celle des catégories sociales que nous étudions. Il existe ici une relation étroite entre lien social et lien politique. Les abstentionnistes hors jeu sont les plus fragiles au niveau social, ils sont à la fois angoissés et pessimistes par rapport aux évolutions sociétales actuelles. Ils sont également les plus fragiles d'un point de vue relationnel. Isolés sur le plan professionnel et familial, ils développent également une certaine crainte

---

<sup>121</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 234.

<sup>122</sup> HÉRAN François, « Voter toujours, parfois... ou jamais », p. 351-368, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit.

<sup>123</sup> JAFFRÉ Jérôme, MUXEL Anne, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », p. 19-50, dans B RÉCHON Pierre, LAURENT Annie, PERRINEAU Pascal (dir.), *Les cultures politiques des Français*, op.cit.

de l'Autre. Jérôme Jaffré et Anne Muxel notent qu'en 2000 plus d'un abstentionniste hors jeu sur deux considère qu'on ne se sent plus chez soi comme avant. Cela se traduit par une méfiance vis-à-vis de la communauté immigrée : 65% d'entre eux, contre 58% des abstentionnistes dans le jeu pensent qu'il y a trop d'immigrés, et 26% (contre 18%) estiment qu'il y a des races moins douées que d'autres. Ce qui est très intéressant ici est la grande similitude relevée entre les valeurs des abstentionnistes hors jeu, et celles des électeurs dits « autoritaires ». Ainsi, ceux-ci ont les positions les plus intolérantes en matière de rétablissement de la peine de mort, de discipline à l'école, d'homosexualité ou d'avortement. En fin de compte les abstentionnistes hors jeu sont plus autoritaires, et plus intolérants que les autres. Ils rejettent toute évolution de la société qu'elle soit économique, culturelle ou sociale. Ils ont une vision globalement contestataire qui les conduit à dénoncer l'Etat et son fonctionnement en même temps que les privatisations. Mais ils demeurent des contestataires plutôt inactifs, ne formulant aucune revendication, et ne nourrissant aucune ambition de changement de la société. Ils sont donc mal à l'aise dans la société, ce qui se traduit par un malaise politique.

La sociologie des abstentionnistes s'avère relativement proche de celle des électeurs frontistes issus des milieux « populaires » que nous avons étudiée précédemment. Ils sont en position d'infériorité tant sur le plan socioculturel que sur celui de l'intégration sociale. « *Les plus jeunes individus appartenant à des groupes sociaux moins favorisés, les salariés du secteur privé, les chômeurs, enfin les habitants des grandes villes ont plus de chance de s'abstenir que le reste de l'électorat potentiel* » observent Laurent Jaffré et Anne Muxel <sup>124</sup>. Ces similitudes sont confirmées par les chiffres, puisque 58% des abstentionnistes hors jeu se comptent parmi les employés et les ouvriers, tandis que 46% de ces personnes sont sans diplôme ou peu diplômées. Cette étude des abstentionnistes et notamment de l'abstentionnisme dans les milieux « populaires » révèle un rapport au politique très délicat pour ces groupes sociaux. Il faut bien entendu se garder de généraliser à l'ensemble de ces groupes ce type de comportement, mais il est intéressant de constater que ce sont souvent les mêmes ressorts qui animent l'abstention ou le vote FN. Le niveau de diplôme joue notamment un rôle de premier plan. Ainsi, s'il est faux de conclure à un autoritarisme intrinsèque des classes « populaires » qui les conduirait vers le vote FN, il est envisageable de dégager un malaise par rapport à la politique qui peut conduire aussi bien au vote frontiste qu'à l'abstention. De là, on peut penser que les classes « populaires » sont mues par des positions économiques, sociales et culturelles délicates qui se traduisent par un comportement politique « extrême ». Cette étude rappelle également que tous les électeurs des milieux les plus défavorisés et pessimistes quant à leur avenir et à la capacité du politique de l'améliorer ne se tournent pas vers le Front national, mais que c'est bien l'abstention qui recueille le plus de leurs suffrages. Lors de la dernière élection présidentielle, au premier tour, 28% des ouvriers et 33% des employés se sont abstenus. Le Front national recueille respectivement 24% et 23% de leurs suffrages.

### **Les classes « populaires » et le Front national : un vote protestataire**

---

<sup>124</sup> JAFFRÉ Jérôme, MUXEL Anne, « S'abstenir : hors du jeu ou dans le jeu politique ? », p. 19-50, dans BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie, PERRINEAU Pascal (dir.), *op.cit.*, p. 39.

L'apparition des électeurs d'origine « populaire » dans le vote FN peut être datée aux élections législatives de 1986. Certains auteurs semblent penser qu'il existe des raisons sociologiques qui font pencher ces groupes vers l'autoritarisme, et que ces choix sont pensés et volontaires, d'autres estiment qu'il s'agit d'un acte aveugle ce qui n'apparaît pas comme beaucoup plus glorifiant pour ces catégories. Ceux-là ne figurent pas dans le corpus, mais ces théories, dessinées bien avant le 21 avril 2002 peuvent nous éclairer ici. Elles sont d'autant plus intéressantes qu'elles adoptent une sociologie compréhensive ainsi que des méthodes de travail plus qualitatives, mais qu'elles en arrivent à une même déqualification des classes « populaires ». Franck Franceries<sup>125</sup> estime que le vote FN dans les milieux populaires ne devait pas être perçu comme un geste politique. Cela vient donc contredire les thèses de ceux qui voient dans le vote en faveur du FN un penchant autoritariste. Il pensait par exemple qu'il ne fallait pas voir dans ce vote de réelles motivations. Pour lui **« le vote est un acte aveugle qui appelle tout au plus une disposition préétablie des corps mais certainement pas, ou du moins pas nécessairement une maîtrise symbolique du rapport à la politique »**<sup>126</sup>. Grâce à une série d'entretiens conduits dans le but de comprendre les raisons qui poussent les agents sociaux issus des milieux « populaires » à voter FN, il démontre en quoi le vote ne constitue pas un geste politique. Ainsi, les explications que lui fournissent ces enquêtés ne sont selon lui pas cohérentes d'un point de vue intellectuel et structurées d'un point de vue politique. Le choix en faveur de Jean-Maire Le Pen est un choix par défaut. Cela se vérifie dans les commentaires puisque l'explication du vote, même chez les électeurs les plus diplômés, est un peu plus développée mais pas mieux argumentée. Ils utilisent des catégories abstraites qu'ils ne maîtrisent pas telles « démocratie » ou « société ». Cela renvoie au sentiment de compétence politique largement décrit par Daniel Gaxie et Pierre Bourdieu. Elle est définie comme la **« capacité plus moins grande de reconnaître la question politique comme politique et de la traiter comme telle en y répondant politiquement (et non éthiquement par exemple), capacité qui est inséparable d'un sentiment plus ou moins vif d'être compétent au sens plein du mot, c'est-à-dire socialement reconnu comme habilité à s'occuper des affaires politiques, à donner son opinion à leur propos ou même à en modifier le cours »**<sup>127</sup>. Les électeurs sont en effet censés lors de leur vote non seulement endosser les positions politiques de leur candidat, mais aussi prendre en considération les conséquences et les implications de leurs actes. Mais la production des symboles politiques demeure le monopole des professionnels, ce qui conduit à une dépossession radicale de ses outils pour les agents sociaux les plus éloignés de ce milieu. C'est pourquoi il est délicat de parler d'acte politique raisonné et donc autoritaire lorsqu'il s'agit du choix du Front national par les milieux « populaires ». Leurs opinions **« sont généralement empruntées à un corps d'idées toutes faites, de tonalités transmises sans avoir été vérifiées, de**

---

<sup>125</sup> FRANCERIES Franck, « Des votes aveugles : l'exemple des électeurs FN en milieu populaire », *Politix*, n°22, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 119-137.

<sup>126</sup> *Ibid.*, 121.

<sup>127</sup> BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Paris, Les éditions de minuit, 1979, p. 466.



***généralisations hâtives, de préjugés et de demi-vérités élevées au rang de maximes par la stéréotypie de leur formulation*** »<sup>128</sup>. D'où cet avertissement à l'attention du champ scientifique qui considère les commentaires des classes « populaires » sur le Parlement ou le personnel politique comme l'expression d'une hostilité politique à leur rencontre. Les études qualitatives et la sociologie compréhensive peuvent donc permettre d'expliquer un comportement électoral, mais n'excluent pas des interprétations très négatives et surtout normatives des capacités des classes « populaires » à saisir le jeu politique.

Il en va ainsi de la critique des questionnaires sur lesquels prennent appui les scientifiques pour expliquer ce choix. Ainsi lorsqu'on les questionne sur l'importance des libertés individuelles (droit de grève ou de manifestation) ou la nécessité du pluralisme politique, les agents sociaux des groupes « populaires » n'entrevoient pas nécessairement les conclusions qu'induisent leurs réponses, surtout dans un contexte d'interrogatoire qui prend parfois des allures de sommations. Il n'est pas certain qu'il faille prendre ces mots comme leurs opinions politiques. L'enquêteur n'a pas le même rapport au monde et en particulier à la politique que l'enquêteur et la pratique ne saurait systématiquement refléter des dispositions personnelles. En postulant que le fait de voter malgré un rejet de la politique constitue un paradoxe pouvant s'expliquer par une incompétence politique statutaire, l'enquêteur s'empêche d'accéder au sens pratique des personnes qu'il étudie. Les raccourcis interprétatifs prêtant un sens politique autoritaire au vote FN participent à l'accablement des classes « populaires » sur la question du 21 avril 2002. D'un côté jugées peu instruites et donc un peu stupides dans leur comportement électoral, on prête tout à coup sens à leur geste en invoquant une posture autoritaire toute spécifique à cette classe. Or le rapport des ces groupes à la politique est plus complexe. Il est d'autant plus difficile à saisir que les études quantitatives ne permettent pas de pénétrer les opinions des personnes interrogées. Elles se contentent d'offrir des outils d'analyse qui font sens auprès de leurs créateurs, mais certainement pas (ou pas le même) auprès des enquêtés. Ceux-ci se réapproprient un discours qu'ils ne maîtrisent pas, et donnent des réponses dont il n'est pas certain que les interprétations seront en adéquation avec la réalité.

## Section 2 – Déconstruire quelques mythes

---

Il existe dans le corpus, des textes analysant le succès du Front national, à la lumière de certaines croyances apparemment fondées, et que pourtant quelques auteurs ont pris la peine de critiquer, tant leur scientificité n'avait rien d'évidente. Celles-ci sont notamment devenues des « lois » électorales que se sont réappropriés les journalistes et les hommes politiques, particulièrement avides d'explications canoniques. Il en va ainsi du fameux transfert des voix du Parti communiste vers le Front national, des concordances géographiques entre bastions ouvriers en déclin et vote frontiste, de la désaffection « populaire » pour la gauche qui profiterait au FN.

Quels sont les mythes qui entourent la pensée du rapport du « populaire » au vote

---

<sup>128</sup> GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Editions du Seuil, 1978, p. 189-190.

FN ? Quelle est leur réalité objective ? L'intérêt de ces questionnements est de déconstruire les croyances qu'une partie du champ scientifique s'emploie à pérenniser.

Ce développement s'inscrit parfaitement dans l'objectif initial de notre réflexion visant à jeter un regard critique sur des phénomènes apparemment évidents. C'est pourquoi il est nécessaire de s'interroger sur les transferts de voix et les arguments cartographiques dans les commentaires, et d'étudier également que le portrait dressé des classes « populaires » n'a rien d'évident.

## **§1. Transferts de voix et cartographie**

Le corpus regroupé autour des analyses du 21 avril 2002 recèle des textes se livrant à une vive critique de certaines prénotions quant à l'électorat du Front national. Certains n'hésitent pas à prendre ouvertement partie contre des analyses tentant de donner un caractère scientifique à ces représentations du vote FN réactivées au grès de ses performances. L'une d'elles, consiste à prêter à l'électorat frontiste un caractère stable et permanent aussi bien au niveau géographique que sociologique. Or, la fidélité des électeurs frontistes reste à démontrer, et serait en tous cas surévaluée. Patrick Lehingue estime par exemple que, depuis l'apparition du Front national, seuls 3% des électeurs lui sont restés fidèles<sup>129</sup>. Par conséquent, il est légitime de s'interroger sur la pertinence des prénotions qui encadrent la pensée du vote des milieux « populaires » en faveur du Front national. Quels arguments scientifiques viennent s'opposer aux affirmations douteuses qui unissent vote « populaire » et vote FN ? Déconstruire les mythes qui entourent le rapport des classes « populaires » au vote FN de manière scientifique permet, au-delà de la remise en question des interprétations traditionnelles, de montrer en quoi les milieux « populaires » ont bien fait l'objet d'une focalisation injustifiée.

Deux sujets nous intéressent plus particulièrement. Affirmations assez communément admises, la transmission des voix du Parti Communiste vers le Front national et la répartition géographique concordante, sont fortement discutables. C'est à ces affirmations que nous allons donc nous intéresser maintenant, en nous appuyant sur des textes parus après la dernière élection présidentielle et prenant à contre-pieds les observations largement répandues dans les commentaires (sur le succès du Front national suscité par le détournement des électeurs communistes, et sur l'existence de zones géographiques particulièrement révélatrices de ce phénomène de « popularisation » du vote FN).

### **La question des transferts de voix du Parti Communiste au Front national**

**« Comme tous les mythes commodes, celui d'un transfert massif de l'électorat populaire du PCF vers le FN procède d'un bricolage pseudo-analytique... »**

**Patrick Lehingue<sup>130</sup>.**

Il s'agit là d'une idée assez répandue, qui voudrait que la chute du Parti Communiste dans

---

<sup>129</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électeurs du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op.cit., p. 255.

<sup>130</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électeurs du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op.cit., p. 257.

les derniers scrutins profite au Front national. Elle repose principalement sur la concordance entre l'apparition et la montée en puissance du Front national et, parallèlement, l'effondrement progressif du PC aussi bien au niveau local que national – 1984 marque l'écroulement du PC aux élections européennes, tandis que le FN franchit pour la première fois la barre des 10%. L'enjeu est de taille puisque établir un tel lien de cause à effet renforcerait les arguments plaidant pour une responsabilisation des classes « populaires » dans le résultat des dernières élections. La composante ouvrière de l'électorat du Parti Communiste se déliterait donc au profit de Jean-Marie Le Pen, les chiffres concordant dans les tableaux. Mais des études prenant appui sur les mêmes données scientifiques démontrent que cette relation n'a rien d'évidente.

Il est certain que, depuis le début des années 1980, une partie des électeurs communistes déçus par les évolutions conjoncturelles, ont dû se tourner vers le Front national ou l'abstention. Mais de là à postuler que l'électorat communiste a afflué vers le FN, il y a toute une démonstration objective jusqu'ici inexistante à élaborer. Aujourd'hui aucune étude n'est venue accréditer cette thèse. D'ailleurs, comme le souligne Patrick Lehingue, la chute des scores du Parti Communiste devance de quatre ans la percée du Front national. En outre, au niveau sociologique, là encore la corrélation pêche. L'électorat communiste compte dans ses rangs une forte proportion d'instituteurs, d'agents du secteur public, laquelle n'apparaît pas dans la sociologie de l'électorat frontiste. *A contrario*, le groupe des indépendants (artisans, commerçants, etc.) surreprésenté dans l'électorat frontiste n'est pas traditionnellement enclin au vote communiste, d'où il ne peut donc provenir. Quant aux corrélations entre le nombre d'attaches ouvrières et le vote FN, révélées dans des tableaux comparatifs, il faut garder à l'esprit que ceux-ci ont été élaborés sur la base des enquêtés inscrits sur les listes électorales, ayant voté et ayant accepté de répondre à l'enquête. C'est le cas par exemple d'un tableau présenté par Nonna Mayer<sup>131</sup>, et reproduit ci-dessous. Nous avons noté plus haut combien l'abstention était forte dans le groupe ouvrier, de même que la non-inscription sur les listes électorales, ce qui permet d'émettre quelques réserves sur la pertinence de tels classements.

Tableau 3. Vote Le Pen au premier tour en fonction du nombre d'attaches ouvrières<sup>132</sup>.

0
attaches
1988
(9637)
1996
(9730)
2002
(9686)

A cela s'ajoute la hausse de l'abstention à partir de 1984, qui, nous l'avons vu, ne

<sup>131</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 344.

<sup>132</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 344.

touche pas dans les mêmes proportions les différents groupes sociaux. Le texte de Patrick Lehingue apporte à cet égard des informations très intéressantes. Réalisée lors des deux tours de l'élection présidentielle de 1995, cette analyse montre que la proportion des non-inscrits et des abstentionnistes permanents est de 32% chez les salariés occupant un emploi temporaire, 31% chez les chômeurs, 27% chez les ouvriers non qualifiés, alors qu'elle est de 17% chez les salariés à emploi durable, 14% chez les agents de maîtrise et 20% chez les ouvriers qualifiés. Si l'électorat « populaire » s'est détourné du PC, les conséquences sont certainement bien plus significatives du côté de l'abstention et de la non-inscription, que de celui du Front national. La corrélation entre vote PC et vote FN est donc assez bancal d'un point de vue scientifique. Et si quelques auteurs choisissent d'aborder ce sujet dans leurs écrits, certains le passent sous silence, alors qu'il constitue l'un des « prêt-à-penser » les plus répandus dans les interprétations du succès du Front national. Si les classes « populaires » ne sont pas dans ce domaine accablées par le champ scientifique, il est notable que celui-ci ne s'empresse pas de s'inscrire en faux face à de telles affirmations (en provenance du champ journalistique et politique principalement). Reste à préciser ici, que si de telles approximations peuvent servir certains intérêts c'est bien ceux du Front national, qui se réjouit d'être proclamé « premier parti ouvrier de France ».

### Interprétations géographiques

L'identité géographique des classes « populaires » et *a fortiori* du Parti communiste, et du vote FN révélerait des similitudes, prouvant ainsi que ces groupes constituent une partie importante de l'électorat frontiste. L'exemple classique qui vient appuyer ces thèses est celui des anciennes régions industrielles du nord de la France, aujourd'hui en déclin, et qui fourniraient au Front national le gros de ses électeurs. De là découle la croyance d'un électorat stable, car implanté dans des régions socialement marquées. Celles-ci se caractérisent par la précarité de l'emploi, la pauvreté et la crise du monde ouvrier. Or, les cartographies se proposant d'étudier ce phénomène révèlent que la répartition de la proportion d'ouvriers dans la population ne calque pas celle du vote FN. Hervé Le Bras s'attache à démontrer cette idée à l'aide de statistiques récentes et de cartes particulièrement précises<sup>133</sup>. Il note tout d'abord qu'il existe des zones où la proportion d'ouvriers est très grande mais au sein desquelles on trouve de nombreuses communes peu ouvrières. De même que l'on trouve des zones globalement peu ouvrières mais qui comptent des communes qui le sont beaucoup plus. Il démontre que les ouvriers ne sont pas regroupés dans le nord-est de la France (ancienne région industrielle) et qu'ils sont de plus en plus ruraux. D'ailleurs les grandes villes situées au milieu de régions ouvrières (Strasbourg, Lyon, etc.) en comptent très peu par rapport à leurs alentours. De plus, on remarque sur les cartes que la proportion d'ouvriers à l'Ouest, où les scores du Front national sont les moins importants, est assez élevée (entre 31 et 37,5%), alors qu'au bord de la Méditerranée où l'extrême droite fait ses meilleures performances on trouve peu d'ouvriers. Mêmes réticences quant à la concordance du vote FN avec le taux de chômage, ces deux variables ne s'articulent pas géographiquement. C'est pourquoi Hervé Le Bras conclut : « **Il est donc clair que ni le chômage, ni la répartition des ouvriers**

---

<sup>133</sup> LE BRAS Hervé, *Une autre France*, Paris, Editions Odile Jacob, octobre 2002.

*n'entretiennent de rapport immédiat avec le vote Le Pen »*<sup>134</sup>. Il remet d'ailleurs en question la pertinence des variables socio-économiques pour expliquer ce vote. Pour lui la seule explication plausible de la stabilité du vote FN dans certaines zones est celle d'un échange des votes en son sein. En fin compte, dans les régions où le FN fait ses meilleurs scores depuis des années, on assisterait à « *un jeu de chaises musicales* » : « *les vieux prendraient la place des jeunes, des artisans et commerçants, celle des professions intermédiaires, les faiblement éduqués, celle des mieux éduqués* »<sup>135</sup>. La seule variable explicative rendue crédible par l'observation géographique est l'immigration.

Les approximations scientifiques qui relaient les thèses visant à imputer le vote FN aux classes « populaires » contribuent à la pérennisation d'une certaine caricature de ces catégories.

## §2. Une caricature de la classe ouvrière

Si l'on doit conclure que la proportion du vote « populaire » dans le vote FN est exagérée par certaines interprétations scientifiques, il faut rappeler de quels biais elles procèdent. Les préconçus les concernant sont issus d'une tradition historique de pensée des classes « populaires » dont il serait difficile de se soustraire. Le simple fait d'avoir désigné sous une même appellation un groupe aussi hétérogène pose problème, mais cette catégorisation descend de celle des ouvriers, eux-mêmes homogénéisés. Il est ainsi des lieux communs que certaines études semblent devoir entretenir. C'est le cas de l'appréhension globalisante du groupe « populaire », de son ancrage politique nécessairement à gauche (voire communiste), de sa réactivité supérieure à celle des autres groupes à l'intolérance, etc. Les commentaires électoraux dressent le portrait de l'électeur frontiste d'origine « populaire » à la lumière des stéréotypes de l'ouvrier élaborés bien avant : « *portrait de l'électeur FN potentiel : il est jeune, il n'a pas le bac, il a une attache avec le monde ouvrier, il est détaché de la religion, et c'est un homme* »<sup>136</sup>. Comment ne pas tomber dans la caricature si les études ne se détachent pas, ne serait-ce que par des remises en question classificatoires, des clichés sur les classes « populaires » ? Il est intéressant d'étudier justement à quels préconçus certains auteurs semblent attachés. Ceux-ci peuvent s'avérer déterminants dans la compréhension des orientations interprétatives. Ainsi, il est remarquable de voir à quel point les groupes « populaires », à travers la catégorie « ouvriers » principalement, sont supposés être des personnes « de gauche », c'est-à-dire, non seulement voter à gauche, mais aussi avoir des valeurs de gauche en matière ethico-culturelle notamment (peine de mort, avortement, tolérance, etc.). C'est ce qu'il nous faut étudier avant de refermer ce chapitre.

---

<sup>134</sup> *Ibid*, p. 31.

<sup>135</sup> LE BRAS Hervé, *Une autre France*, op.cit., p. 32.

<sup>136</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 143.

## Les classes « populaires » et la gauche

L'homogénéisation des classes « populaires » leur prête des idées et un comportement électoral homogènes. Or, la classe ouvrière est traversée par des contradictions internes, notamment en matière politique, et l'équation qui pose le vote à gauche comme systématique se révèle douteuse. Cela est d'autant plus vrai aujourd'hui que les transformations du monde ouvrier sont très importantes. **« Deux ouvriers sur cinq travaillent désormais dans le secteur tertiaire, comme chauffeurs, manutentionnaires ou magasiniers ou dans les services marchands comme l'intérim ou le nettoyage, dans des situations professionnelles caractérisées par un isolement et une précarité accrus »**<sup>137</sup>, constat qui rend l'action syndicale bien plus délicate qu'au temps des concentrations des populations ouvrières dans les grandes industries. C'est ainsi que l'on peut expliquer que la relation entre appartenance à la classe ouvrière et le vote à gauche se soit détériorée. Stéphane Beaud et Michel Pialoux<sup>138</sup> ont dressé également ce constat. La classe ouvrière n'a plus la même assise dans le monde industriel, alors qu'on assiste à une prolétarianisation des employés (c'est le cas des caissières par exemple).

Si l'on pouvait avant miser sur un vote ouvrier massif pour la gauche, du fait notamment du travail militant dans les grandes industries, cela est rendu bien plus difficile par les évolutions de la classe ouvrière. Il est devenu impossible de recréer les conditions d'émergence d'un sentiment d'appartenance collective et de partage des valeurs de la gauche dans un monde du travail instable. L'emploi précaire (temps partiel subi, intérim, CDD) freine l'établissement de liens dans les entreprises et le tissu syndical qui guidait avant les orientations politiques se délite.

Ces remarques sur les évolutions récentes de la classe ouvrière ne doivent cependant pas masquer une réalité déjà bien ancrée dans le paysage politique avant cette désaffection constatée des classes « populaires » pour la gauche. En effet, tout n'était pas aussi simple du temps des grandes industries demandeuses de main d'œuvre. Patrick Lehingue rappelle que les suffrages du milieu ouvrier ne sont jamais allés de façon systématique vers le Parti communiste, même du temps où il était une force politique de premier plan. Il en conclut d'ailleurs que **« l'hypothèse d'un transfert massif d'anciens électeurs ouvriers de droite sur le FN n'est donc pas purement d'école »**<sup>139</sup>.

## D'où viennent les voix du Front national ?

**« Le recul du vote de gauche chez les ouvriers et les employés s'est fait**

<sup>137</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 151.

<sup>138</sup> BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux – Monbéliard*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999.

<sup>139</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électeurs du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op. cit., p. 260.

**essentiellement au profit du Front national qui a su capter leur ressentiment »**<sup>140</sup>. Cette affirmation est d'autant plus contestable qu'elle s'appuie sur un tableau mettant en perspective l'évolution du vote de gauche et d'extrême droite chez les ouvriers depuis 1978, ce qui ne saurait constituer une preuve d'un quelconque transfert. Sur le fond l'enjeu est de taille puisque prouver que le succès du Front national s'est fait au dépend du déclin de la gauche dans les milieux « populaires » contribue à démontrer leur responsabilité dans l'affaire. Or de nombreux textes s'opposent à cette idée et émettent l'hypothèse selon laquelle c'est à la droite que pâtit l'augmentation des voix du Front national – hypothèse esquissée par Patrick Lehingue à propos des ouvriers. Dans un premier temps, on peut relever que les études montrent que l'ancrage à droite est déterminant dans le vote FN : **« A la veille du premier tour, les intentions de vote pour Le Pen passaient de 7% chez ceux qui se plaçaient dans la case la plus à gauche à 56% dans la plus à droite et si on y ajoute celles qui ont donné leurs voix à Bruno Mégret, le score global de l'extrême droite atteint 63% »**<sup>141</sup>. Même issu des catégories « populaires », le vote FN est conditionné par l'ancrage de l'électeur à droite. Guy Michelat et Michel Simon abondent en ce sens, puisque **« c'est dans le "peuple de droite", en particulier dans ses composantes populaires et ouvrières, que le Front national a recruté le plus gros de ses soutiens »**<sup>142</sup>. C'est pourquoi, plutôt que de prétendre que ce sont les voix de la gauche qui se sont projetées dans celles du Front national, il est parfaitement envisageable que ce soit celles de droite. Cela est d'ailleurs plausible en ce qui concerne les classes « populaires » à la vue de l'effritement des voix de ces catégories dans l'électorat conservateur (Chirac, Balladur, Barre, etc.).

Les classes « populaires » ne sont donc pas nécessairement ancrées politiquement à gauche. Plusieurs conséquences émergent de cette affirmation. Tout d'abord, elle rend moins évidente l'hypothèse d'un transfert de voix de la gauche – et du Parti communiste en particulier – vers le Front national. Ensuite, elle confirme l'idée selon laquelle l'appartenance aux groupes « populaires » ne rime pas nécessairement avec « peuple de gauche ». Enfin, les voix du Front national, même populaires ne proviennent pas nécessairement de la gauche, mais elles peuvent également traduire une désaffection de certains électeurs pour la droite parlementaire. Ce glissement est envisageable dans la mesure où celle-ci s'est appropriée des enjeux politisés en premier lieu par le Front national, ce qui pu jeter des passerelles entre les deux camps (immigration, insécurité).

Annie Collovald dont certains des textes figurent dans notre corpus, s'inscrit dans le courant des chercheurs qui proposent une interprétation différente du 21 avril 2002, c'est-à-dire ne s'appuyant pas uniquement sur le vote des classes « populaires » Critique à l'égard de certaines des interprétations fournies, elle tente également d'adopter une approche plus réflexive sur le champ scientifique lui-même. Elle en conclut **« qu'il est certes tout à fait plausible (et même certain) que donnent leurs voix au FN des**

---

<sup>140</sup> MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno, « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op. cit., p. 151.

<sup>141</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op. cit., p. 331.

<sup>142</sup> MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, op.cit., p. 359.

**membres des classes populaires [...]. Mais invoquer sans cesse le populaire conduit à le mettre là où il n'est pas forcément »<sup>143</sup>.**

Que chercher alors à la place du « populaire » pour comprendre le 21 avril 2002 ? Ou plutôt quelles voies n'ont pas été explorées par certains scientifiques plus ou moins volontairement ? Enfin, pourquoi avoir opéré cette focalisation sur le « populaire » ?

Toujours à partir des textes du corpus, commentant le 21 avril 2002, il est possible d'émettre quelques hypothèses explicatives. Parler du « populaire » comme cela est fait dans les analyses citées en première partie n'est pas anodin, et s'il est tout à fait envisageable que l'attention portée aux classes « populaires » soit relativement inconsciente, il importe de déterminer quelles influences peuvent à ce point jouer sur le sort des commentaires électoraux.

Stéphane Beaud et Michel Pialoux étaient parvenus à résumer en une phrase l'essentiel de l'appréhension des classes désormais appelées « populaires » : **« Les ouvriers tendent ainsi à se transformer en un groupe « objet », dépossédé progressivement de ses instruments de lutte, et inspirant tantôt le mépris, tantôt la compassion »<sup>144</sup>.** Comment interpréter ce changement dans la perception de ces catégories ? Une mise en perspective du statut du champ scientifique et des présupposés qui en découlent dans l'appréhension du populaire ne pourrait-elle pas en partie expliquer en quoi ces catégories ont endossé l'essentiel de la responsabilité du 21 avril ?

Jusqu'ici les études ont montré que si le « populaire » et le Front national pouvaient parfois être liés, l'intérêt quasi-obsessionnel de certaines études pour cette relation n'est pas scientifiquement justifiable. Il faut donc rechercher les origines de ces assimilations dans des considérations plus réflexives sur le champ scientifique. Celles-ci s'avèrent tantôt historiques, tantôt sociologiques. Dans tous les cas, il semblerait que ce soit la peur répercutée par l'événement dans l'ensemble de la société française qui guident les scientifiques. Et l'émotion qu'a suscitée la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle semble bien être à l'origine de nombreuses hypothèses explicatives et des enjeux des choix interprétatifs d'une partie du champ scientifique.

---

<sup>143</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, « Nouveaux monstres et vieux démons : déconstruire l'extrême droite », n°8, septembre 2003, p. 28.

<sup>144</sup> BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux – Monbéliard*, op.cit., p 418.



## Deuxième partie : enjeux et hypothèses explicatives des interprétations du 21 avril 2002

« *Ce dont on ne peut parler il faut s'en taire* » Wittgenstein <sup>145</sup> .

L'analyse des études des classes « populaires » et celle du Front national font apparaître une même gêne du champ scientifique dans le traitement de ces sujets. Les discours étonnent par les précautions qu'ils prennent à les relier explicitement. Tout se passe donc en non-dits, en sous-entendus, en déductions logiques insinuées sans être pour autant dépourvues de puissance symbolique. Car à l'arrivée les conclusions ne laissent subsister que peu de doutes sur la responsabilité des classes « populaires » dans le succès du Front national le 21 avril 2002. Cela ne concerne pas tous les commentaires, mais ceux qui se prêtent au jeu d'une telle interprétation montrent une certaine méfiance à appréhender tant le « populaire » que le Front national. C'est pourquoi il semble indispensable de s'interroger sur le champ scientifique lui-même pour répondre à certains questionnements concernant les interprétations du 21 avril 2002.

En fait, il s'agit maintenant d'interpréter les commentaires, de déterminer de quels présupposés ils sont chargés, et de se demander pourquoi certains ont choisi cette

---

<sup>145</sup> Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus*, cité dans PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique, op.cit.*, p. 359.

orientation particulière dans leur compréhension du 21 avril 2002.

Le point commun qui relie entre elles les analyses confondant « populaire » et vote FN est leur rejet de la dimension dramatique de l'événement à expliquer. Si les émotions sont à bannir des réflexions scientifiques, elles semblent avoir été difficiles à gérer. Il faut admettre que le succès du Front national a provoqué une réaction assez unanime des scientifiques – à l'image du reste de la population – qui n'est pas sans liens avec les choix opérés lors de la réflexion. Le registre de l'émotion, tellement redouté dans celui de la politique s'avère ici être l'une des clefs de compréhension.

La passion pour la démocratie, pour le déroulement du jeu politique dans les normes fixées par la pratique, constituent des prédispositions particulières à l'observation d'un phénomène comme le Front national. Au fond, il est certainement perçu par beaucoup comme une menace. Mais parvenir à le rendre scientifiquement inoffensif tant sur le plan idéologique que sur celui de la pratique politique et notamment de la séduction des électeurs, offre un soulagement dans une période de tension, tel que le fut le lendemain de l'élection. Sans cacher leur effroi, les scientifiques ont dû en faire abstraction et prendre du recul par rapport à l'événement. Mais devant son caractère tragique de cet événement, la volonté fut grande de coller aux représentations établies par l'imaginaire collectif, surtout en ce qui concerne le danger représenté par le Front national. C'est ainsi qu'ont pu naître des analyses minimisant la propension fasciste du Front national. Et c'est ainsi que la thèse de « l'allergie » de la société française au fascisme a trouvé un nouveau débouché empirique.

Imaginer un instant le retour au pouvoir d'un mouvement dont les prédécesseurs ont fait vivre les pires heures de l'histoire de l'humanité est effroyable. C'est à ce moment qu'intervient l'explication « populaire » décrite en première partie. Préférer cet axe d'étude offre déjà l'avantage de ne pas trop en dire sur d'autres paramètres de l'élection et sur le fond idéologique du mouvement en question. Mais surtout, cela permet de conjuguer des qualités réputées propres aux groupes « populaires » avec des facilités particulières à se tourner vers une tel parti. Enfin, en poussant cette logique jusqu'au bout, cela permet d'exclure de tous soupçons les autres catégories sociales, pensées comme plus rationnelles, qui, si elles sont reconnues comme électrices frontistes, traduiraient un phénomène bien plus inquiétant du point de vue de l'adhésion à l'idéologie fasciste.

L'objectif central de ce développement est donc de déterminer pourquoi les commentaires scientifiques du 21 avril 2002 se sont ainsi portés sur le rôle des classes « populaires » dans le résultat obtenu par Jean-Marie Le Pen. L'idée est de montrer en quoi certains commentaires sont inspirés du sentiment « d'allergie » de la société française au fascisme, mais aussi d'analyser en quoi le statut du champ scientifique et les présupposés qui animent une partie des recherches ont été décisifs dans l'orientation des commentaires.

## Chapitre 1 – L' « allergie » au fascisme

---

L'idée selon laquelle la société française serait par nature « allergique » au « fascisme » a été vigoureusement soutenue par certains spécialistes d'histoire contemporaine. Apparemment le lien avec notre sujet de départ n'est pas évident. Pourtant, sa mise en perspective avec les interprétations scientifiques de la dernière élection présidentielle est tout à fait intéressante. Elle est en fait envisagée comme pouvant permettre de comprendre les orientations des commentaires électoraux du 21 avril 2002, et tout spécialement leur étude du rôle des classes « populaires » dans l'issue du scrutin. Remise au goût du jour, la « thèse immunitaire » peut expliquer en partie les choix de certains scientifiques et la focalisation des interprétations sur ces catégories. Historiques au départ, les enjeux de la « thèse immunitaire » prennent ici une dimension éminemment politique, révélant notamment les difficultés de classement auxquelles sont confrontés les chercheurs. En cela, la multiplication des usages du populisme est particulièrement saisissante. Chargé lui-aussi d'une histoire complexe, cet outil d'analyse contribue également à écarter des esprits la possibilité d'une résurgence du mouvement fasciste en France. En fin de compte, l'histoire est la discipline sous-jacente à ces analyses d'ordre sociologique et politique. La « thèse immunitaire » et le populisme ne peuvent donc être appréhendés sans un retour sur l'évolution dans le temps de leur statut au sein du champ scientifique.

La « thèse immunitaire » est née sous la plume de Michel Dobry en 1989<sup>146</sup>. Celle-ci part de l'observation de la société française de l'entre-deux guerres, et de celle de Vichy quelques années plus tard. Propose une vision de cette société comme douée d'une qualité exceptionnelle la rendant imperméable au fascisme et à ses représentants (partis, hommes, programmes, etc.). Elle s'appuie notamment sur l'échec des tentatives de prise de pouvoir des fascistes en France. Le débat a démarré avec la parution de l'ouvrage de René Rémond en 1954, *La droite en France*<sup>147</sup>, premier à remarquer « l'imperméabilité » culturelle de la société française au fascisme. Elle inspira de nombreux commentaires à une époque où la période de Vichy et de la collaboration occupait l'essentiel des débats, et où elle possédait cette faculté assez peu répandue d'apaiser les esprits sur le sujet. Ainsi, tous les mauvais souvenirs du régime vichyste ne pouvaient être imputés qu'à l'occupation allemande, non au régime pétainiste et encore moins au rôle des diverses droites françaises constituées pendant les années 1930.

Robert Paxton et Zeev Sternhell sont les premiers à avoir osé bouleverser ces interprétations accommodantes. Le premier proposa en 1973<sup>148</sup> une autre analyse de « l'épisode » de Vichy, en démontrant la participation volontaire du régime, et non contrainte comme cela était jusqu'ici couramment répandu, aux pires épisodes de la période. Le second, Zeev Sternhell s'attaqua à la remise en cause des analyses dominantes sur la droite française, jusqu'ici perçue comme structurée en trois « traditions » : le légitimisme, l'orléanisme et le bonapartisme. Il observe en effet

---

<sup>146</sup> DOBRY Michel, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la révolution fasciste », *Revue française de sociologie*, XXX, juillet-décembre 1989, p. 511-533.

<sup>147</sup> RÉMOND René, *La droite en France de 1815 à nos jours*, Paris, Aubier, 1954.

<sup>148</sup> PAXTON Robert O., *La France de Vichy*, Paris, Le Seuil, 1973.

l'émergence depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle d'une « droite révolutionnaire » qui vient chambouler les analyses traditionnelles de permanence des trois autres traditions et qui constituaient l'un des principaux piliers de la « thèse immunitaire ».

Enfin, plusieurs études ultérieures démontèrent d'autres fondements de la « thèse immunitaire » notamment par un retour sur les analyses des droites de l'entre-deux-guerres et de la crise de février 1934. Cependant, la multiplication des critiques à son encontre est loin d'avoir fait disparaître la « thèse immunitaire ». Même si elle s'affiche désormais avec beaucoup de précautions, elle semble avoir définitivement marqué les esprits et continue d'exercer une influence sur les analyses actuelles. Ainsi, pour Michel Dobry, si la thèse immunitaire **« est depuis quelque temps déjà placée sur la défensive, c'est à elle encore que sont rattachés de nombreux commentateurs, journalistes, "politologues" ou historiens, lorsqu'il leur a fallu rendre compte de l'émergence [...] puis des succès durables du Front national dans les compétitions électorales françaises depuis près de vingt ans et, justement, de la "nature" de ce mouvement »**<sup>149</sup>. Ces réflexions promettent d'apporter un éclairage intéressant sur les études du Front national.

Le populisme n'a pas toujours occupé la place qu'il occupe aujourd'hui dans les débats politiques. Cette notion permettait d'établir une filiation entre des mouvements de droite largement espacés dans le temps. Du boulangisme des années 1880, au poujadisme des années 1950, les précédents plaidaient en faveur d'une imperméabilité de la société française au fascisme puisque ces mouvements n'étaient pas parvenus à s'implanter au pouvoir. Difficile dès lors d'envisager l'héritier frontiste autrement que comme un mouvement « populiste » que comme une passade inoffensive. Dans les années 1990, la terminologie « populiste » pris la place de celle de « national-populiste » et non sans conséquences quant à l'évolution de l'idée de « l'allergie » de la société française au fascisme.

Ainsi, le débat initialement historique et sociologique est devenu politique. Aujourd'hui, il anime encore les discussions théoriques quant aux interprétations à donner au succès du Front national. Il est donc intéressant d'utiliser ces outils d'analyse élaborés en d'autres temps pour tenter d'éclairer notre perception des orientations interprétatives du champ scientifique à la suite du 21 avril 2002. Le présent développement étudiera en quoi la société française actuelle peut-elle être perçue comme immunisée, puis s'intéressera au cas du « populisme », de ses multiples usages et de leurs conséquences.

## Section 1 – La France immunisée

---

**« Cette interprétation affirme le caractère exceptionnel de la société française, de sa culture et de son univers politique, mais elle le fait sur un terrain particulier : l'exceptionnalisme de la société française résiderait dans son "allergie", son "imperméabilité" ou, dans une formulation voisine, dans son "immunité" au fascisme, à son idéologie, à ses programmes, à ses modes organisationnels, à ses**

---

<sup>149</sup> DOBRY Michel, *Le mythe de l'"allergie" française au fascisme*, Editions Albin Michel, 2003, p. 11.

**pratiques, à ses styles d'action, à ses hommes et ses sociabilités, à ses réalisations et à ses prétentions, et, ultimement, dans la terminologie de ces historiens, à ce qui fait " l'essence " ou la "nature" du fascisme, ou du fascisme "authentique" »**<sup>150</sup>. Voilà comment Michel Dobry situe la « thèse immunitaire ». Replacées dans le cadre de notre étude sur le 21 avril, ces réflexions de Michel Dobry poussent à s'interroger sur l'état du débat sur la possible résurgence du fascisme en France aujourd'hui. Celui-ci tourne essentiellement autour des luttes de classifications entre ceux qui étudient le fascisme et trouvent une place dans leurs études pour le Front national, ceux qui parlent essentiellement en termes « d'extrême droite », et enfin ceux qui ont totalement abandonné ces classifications et qui se retrouvent davantage dans la thèse populiste.

En préalable, il est important d'essayer de déterminer ce qu'est le fascisme. Robert Paxton s'attache à le définir avec beaucoup de précautions tant la mission est délicate : **« On peut définir le fascisme comme une forme de comportement politique marquée au coin d'une préoccupation obsessionnelle pour le déclin de la société, pour son humiliation et sa victimisation, pour les cultes compensatoires de l'unité, de l'énergie et de la pureté ; ses militants, des nationalistes convaincus encadré par un parti fondé sur la masse, collaborent de manière souvent rugueuse mais efficace avec les élites traditionnelles ; le parti abandonne les libertés démocratiques et poursuit, par une politique de violence rédemptrice et en l'absence de contraintes éthiques ou légales, un double objectif de nettoyage interne et d'expansion externe »**<sup>151</sup>. On peut à la lecture de cette définition, voir en quoi le Front national pourrait s'inscrire dans cette mouvance. Or, peu d'études parues après le 21 avril se sont intéressées à cet objet. Ce qui est surprenant au premier abord n'est donc pas la non qualification du Front national en mouvement fasciste puisqu'elle relève de choix interprétatifs personnels, mais le manque de réflexion sur le sujet.

Se demander si la France est immunisée contre le fascisme revient nécessairement à s'interroger sur la nature du Front national et plus particulièrement sur son ancrage potentiel dans cette mouvance. En quoi n'y aurait-il pas lieu de parler de penser le Front national à la lumière des réflexions sur le fascisme ? En quoi la « thèse immunitaire » peut-elle aider à comprendre qu'il existe relativement peu de réflexions sur le sujet ? Ce sont les questions auxquelles nous allons nous intéresser dans notre prochain développement, en étudiant dans un premier temps la résurgence de la thèse immunitaire, puis dans un second temps la possibilité de classer le Front national en un mouvement fasciste.

## **§1. La résurgence de la thèse immunitaire**

Cette question naît de ce que les inquiétudes suscitées par l'arrivée du Front national au second tour de l'élection présidentielle, sont rapidement relativisées par les tenants de la « thèse immunitaire ». Il s'agissait à l'origine – dans l'article de Dobry – de Serge Bernstein et René Rémond, pour qui la France serait préservée de toute tentation fasciste

---

<sup>150</sup> DOBRY Michel, *Le mythe de l'allergie française au fascisme, op.cit., p. 7.*

<sup>151</sup> PAXTON Robert, *Le fascisme en action, Paris, Editions du Seuil, 2003, p. 373.*

grâce à sa culture politique. Zeev Sternhell s'était attaché à démontrer en quoi cette hypothèse immunitaire reposait sur des présupposés infondés et s'avérait pour le moins bancale du point de vue de l'histoire des idées. Mais ce sont surtout les développements de Michel Dobry qui nous intéressent ici. Ce dernier critique les tenants de la thèse « immunitaire » parce qu'ils analysent les événements à la lumière de leur issue. Dans le cadre du 21 avril 2002, la réélection de Jacques Chirac avec plus de 82% des suffrages, et surtout les manifestations qui ont eu lieu durant l'entre-deux tours, seraient des arguments plaidant en faveur d'une adhésion sans faille de la société française à la démocratie. Existerait-il alors de « nouveaux immunitaires » ? C'est ici que l'étude de l'importance accordée aux classes « populaires » dans les analyses de ces élections est intéressante.

En effet, porter « l'erreur » du 21 avril au crédit des classes « populaires » a permis à certains de conforter l'hypothèse selon laquelle l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour n'était qu'une « **simple poussée de "fièvre hexagonale"** »<sup>152</sup>. Celle-ci est d'autant plus séduisante qu'elle est le résultat de groupes réputés peu instruits, socialement et politiquement instables. On voit donc bien quel est l'enjeu de ces démonstrations. Il s'agit de minimiser l'importance du Front national dans le champ politique français, en s'appuyant sur des situations passées et des repères traditionnels de la vie politique.

Il existerait donc un lien entre le processus qui vise à accabler les classes « populaires » pour leur responsabilité dans le choc du 21 avril 2002, et la volonté d'atténuer la gravité et le danger qu'incarne la présence au second tour de Jean-Marie Le Pen. C'est pourquoi notre démarche visera à démontrer en quoi l'étude du corpus révèle une tendance à croire en l'immunité de la société française face au fascisme.

Les travaux de Michel Dobry pourraient donc servir d'éclairage pour déterminer s'il existe ou non une résurgence de la thèse immunitaire dans les commentaires électoraux du 21 avril 2002. L'intérêt est de reprendre les idées développées dans l'article fondateur paru en 1989 dans la *Revue Française de Sociologie*, et de les mettre en perspective avec les observations faites dans notre corpus. C'est ainsi que l'on peut dégager trois grands axes de recherche : l'ancrage de la démocratie, la décrédibilisation du chef ainsi que l'étude à partir de l'issue de l'événement.

### **La culture démocratique comme rempart face à l'extrémisme**

La culture politique française serait-elle « imperméable » au fascisme ? C'est la question que l'on peut légitimement se poser après la lecture de certains textes du corpus. Revenons tout d'abord sur les origines théoriques de cette hypothèse. En fait, pour Michel Dobry, la « thèse immunitaire » affirme que si les partis d'extrême droite (« fascistes » dans le texte) n'ont jamais pris le pouvoir en France, c'est que la société française serait dotée d'une qualité particulière : son « **imperméabilité culturelle au fascisme** »<sup>153</sup>. Il s'agit là de l'un des principaux « mécanismes immunitaires » recensés par Michel Dobry

---

<sup>152</sup> PATTIEU Sylvain, « L'illusion immunitaire, ou le fascisme est-il soluble dans la démocratie libérale ? », *Contretemps*, « Nouveaux monstres et vieux démons : déconstruire l'extrême droite », *Textuel*, n°8, septembre 2003, p. 17.

<sup>153</sup> DOBRY Michel, *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, op.cit., p. 7.

et qui paraît assez pertinent dans le cadre d'une étude du 21 avril 2002. La « culture démocratique » de la société française servirait de bouclier à la pénétration du fascisme en son sein.

Il est assez difficile de déterminer précisément ce qu'est la culture démocratique de la société française, mais il semblerait qu'elle soit issue des visions du monde et des valeurs propres à différents groupes sociaux. Ces groupes sont pour Michel Dobry constitués en grande partie par les classes moyennes. Les structures d'encadrement (partis, syndicats, institutions) jouent un rôle fondamental dans l'enracinement de ces valeurs dans la société. Les groupes qu'elles chapotent sont ainsi éduqués aux valeurs démocratiques, et donc par la même occasion avertis du danger fasciste. Mais, de la même manière que dans les années de l'entre-deux-guerres, la culture démocratique connaît une crise importante, on peut objecter pour cadrer avec notre étude que les valeurs démocratiques sont difficiles à véhiculer dans la société actuelle. La crise du militantisme syndical et politique, ajoutée à la crise de confiance dans les élites et les institutions, n'est pas pour conforter l'assise de cette « culture politique » idéale. Ainsi, les mécanismes supposés faire barrage à l'extrémisme et donc au Front national sont chancelants à l'heure actuelle. Il semble dès lors hasardeux de miser sur une « culture politique » exceptionnelle pour repousser le fascisme.

Le présupposé culturel de la société française face à l'extrême droite se ressent dans certains commentaires du 21 avril 2002. Nonna Mayer analyse ainsi l'absence de questionnements sur la démocratie dans les enquêtes : « **Celle-ci est tellement rentrée dans les mœurs que la plupart des enquêtes ne s'interrogent plus sur l'attachement des citoyens aux normes et aux procédures qui en garantissent l'existence** »<sup>154</sup>. Il existerait donc un ancrage de la démocratie dans les esprits tel qu'il ne soit pas nécessaire d'interroger la permanence de ses valeurs. D'ailleurs, une échelle d'attachement à la démocratie – datant de 1988 – permet de mesurer à quel point même ces valeurs sont gravées dans les esprits : « **Au total, les convictions démocratiques apparaissent fortement ancrées dans la population électorale française en 1988. Le score moyen de l'échantillon sur notre échelle dépasse 8,5 sur 10. [...] Quant aux électeurs de Jean-Marie Le Pen, leur note moyenne s'établit à 8,3 contre 8,70 pour les électeurs de la droite modérée et 8,8 chez les électeurs de partis de gauche ou écologistes** »<sup>155</sup>. Le présupposé démocratique est donc bien présent y compris dans les analyses du 21 avril 2002, dans lesquelles on rappelle que même si les électeurs du Front national sont les moins attachés des électeurs aux valeurs démocratiques, ils demeurent néanmoins relativement bien positionnés. Une autre interprétation possible serait de conclure que même si certains sont attirés par le Front national, ils ne rejettent pas la démocratie, ou encore que le vote FN ne représente pas une menace pour celle-ci. Bref, les verrous existent bel et bien, mais ils ne sont pas toujours efficaces contre le Front national. Cela permet de relativiser la menace qu'il représente et donc la tentation anti-démocratique de la partie de l'électorat tentée par le FN.

---

<sup>154</sup> MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, op.cit., p. 55.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 56.

Revenons-en maintenant aux classes « populaires ». Nous avons exposé dans la première partie en quoi elles étaient assez unanimement décrites comme les moins instruites et les moins intégrées politiquement et socialement. La position des classes « populaires » dans les différents champs censés inculquer les valeurs de la démocratie les pose implicitement comme les plus vulnérables par rapport au danger fasciste. Elles semblent les moins à même de recevoir les armes culturelles suffisantes pour devenir totalement imperméables à l'extrémisme et donc au Front national. En clair, en observant les commentaires du 21 avril 2002, on peut conclure qu'il existe une résurgence de la « thèse immunitaire », qui prémunit contre le vote FN, et qui donc protégerait la société française contre toute tentation fasciste. Et si le 21 avril 2002 vient bousculer ces certitudes, c'est parce qu'il est le fait de groupes qui ne disposent pas de la culture politique démocratique tellement ancrée chez les autres groupes.

Il est évidemment plus rassurant de penser que l'ensemble de la société est « vacciné » par ses valeurs et son éducation contre la tentation frontiste, et que les intrusions d'un parti anti-démocratique – ces considérations dépendent des classifications choisies, nous y reviendrons dans le second paragraphe – sont le fruit d'électeurs ayant échappé à ces processus d'éducation politique légitime.

### **Un chef « débilisé », un parti marginalisé**

Michel Dobry observait dans les études concernant les groupes de droite autoritaire et démocratique des années 1930, une marginalisation de ces groupes et de leurs leaders. Les organisations visées sont perçues comme groupusculaires, et leurs programmes politiques tout comme leur idéologie restent flous aux yeux des observateurs. Leur manque de cohérence et de stabilité conduit Michel Dobry à conclure que, dans les esprits des historiens visés, les « **entreprises et [leurs] chefs [sont] marqués par l'impuissance ou la débilité politique** »<sup>156</sup>. Les partis ainsi désignés ne constitueraient donc pas des menaces pour la démocratie, dans la mesure où leurs structures ne permettent pas l'arrivée au pouvoir et leur assise électorale demeure négligeable. Par ailleurs, ce caractère flou et inconsistant attribué à l'idéologie des partis autoritaires, permet d'évacuer assez facilement une qualification de « fasciste » beaucoup plus inquiétante.

Dans les discours scientifiques sur lesquels nous appuyons notre travail, cette marginalisation est nettement perceptible. Une expression retiendra particulièrement notre attention parce qu'elle semble assez révélatrice de ce phénomène. « **Le Pen réussit toujours mieux chez les moins diplômés, plus réceptifs au côté simple et carré de son discours** »<sup>157</sup>, écrit Nonna Mayer. Comment interpréter cette phrase sans s'attarder sur ce qui ressemble fort à un jugement dégradant à l'encontre du dirigeant, et à travers lui de son parti et de ses électeurs. « *Le côté simple et carré de son discours* » est tout à fait intéressant. En effet, il est légitime de se demander en quoi ce discours serait plus « *simple et carré* » que celui d'autres hommes politiques. D'autant que l'affirmation n'est

---

<sup>156</sup> DOBRY Michel, *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, op.cit., p. 8.

<sup>157</sup> MAYER Nonna, « *Les hauts et les bas du vote Le Pen* », *Revue Française de Science politique*, art. cité, p. 507.



pas suivie d'une démonstration. On se retrouve donc ici dans le registre de « l'inconsistance » voire de la « débilite » politique<sup>158</sup> dont traite Michel Dobry à propos des études des partis autoritaires de l'entre-deux-guerres. Un tel jugement ridiculise totalement le discours de Jean-Marie Le Pen. Il ne s'agit plus là de décrire, ni même de catégoriser un type de discours mais bien de le dénigrer. En outre la disqualification du discours s'accompagne d'une absence de titre devant « Le Pen », ce qui rajoute au sentiment de suffisance, alors qu'on trouve généralement un titre ou un prénom.

Comment penser alors que le Front national soit capable de percer l'armure démocratique ? Aux yeux de certains commentateurs, il n'est pas une formation politique crédible. Il ne constitue donc pas un danger pour la démocratie. Et de conclure que s'il figure au second tour c'est uniquement parce qu'il a trouvé des électeurs naïfs réceptifs à son discours simpliste. Pourtant certaines analyses du corpus contredisent cette vision du discours frontiste. Pascal Perrineau note ainsi que « *tout un pan social et économique de la stratégie du Front national reste impensé* » si l'on tente de l'inscrire dans « *un équivalent fonctionnel du fascisme des années 1930* ». Pour lui on assiste « **à un élargissement de la palette du FN au-delà des thèmes de l'immigration et de l'insécurité** »<sup>159</sup>. Ce qui conduit à penser que si ces observations pérennisent la qualification « d'extrémiste » dans la mesure où ce discours s'inscrit toujours dans une optique raciale, elles chassent également les commentaires qui n'y voyaient que du vide. Le Front national a un programme politique et une idéologie permettant de drainer des voix venues de secteurs différents. Il est donc susceptible de convaincre beaucoup d'électeurs, suffisamment en tous cas pour qu'il soit pris en compte comme une menace pour la démocratie. Son discours n'est peut-être pas seulement « simple et carré », il peut venir troubler l'équilibre démocratique.

Dernière remarque enfin, on perçoit encore ici à quel point la responsabilisation des classes « populaires » est liée au développement de la « thèse immunitaire ». En effet, la réceptivité aux discours frontistes est imputée à ces catégories, qui sont plus vulnérables que les autres lorsque se présentent ce genre de discours. La marginalisation et la disqualification dont font l'objet Jean-Marie Le Pen, son parti ainsi que ses électeurs, contribuent à asseoir la croyance selon laquelle il leur serait impossible d'accéder un jour au pouvoir. Si cette hypothèse est envisagée sous l'angle d'une réorientation du discours permettant de drainer de nouveaux suffrages, mais sous celui du comportement irresponsable de quelques égarés du jeu politique.

### L'analyse à partir de l'issue

Ce biais constitue la clef de voûte de l'article fondateur de Michel Dobry paru en 1989<sup>160</sup>. Il montre en quoi la place accordée dans l'analyse des crises politiques à leurs « issues »

---

<sup>158</sup> DOBRY Michel, *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, op.cit., p. 22.

<sup>159</sup> Rapporté par WEILL Nicolas, « Les programmes "sur mesure" du FN pour les régionales. M. Perrineau note un élargissement des thèmes au-delà de l'immigration », *Le Monde*, 10 février 2004.

<sup>160</sup> DOBRY Michel, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la "révolution fasciste" », art. cité.

est importante. Or le résultat de ces crises est souvent perçu comme révélateur de la nature même de la crise, ce qui est selon lui une appréhension pour le moins imprudente des phénomènes. Dans le cas de l'étude de la poussée fasciste des années 1930, la « thèse immunitaire » joue en ce sens que la crise de 1934 n'a pas renversé la Troisième République. Or selon certains historiens, pour être « authentique », le fascisme doit être achevé. Ils en ont donc conclu qu'il ne s'agissait pas là de fascisme.

Michel Dobry note alors que **« l'historien, reconstituant la trajectoire en amont du résultat au travers du prisme de la particularité du résultat et faisant converger les "faits" ainsi identifiés, découpés et interprétés vers ce résultat »**<sup>161</sup> biaise nécessairement son analyse. En effet, les interprétations qui seront faites d'une crise consisteront avant tout en un classement de tel ou tel mouvement politique dans la catégorie « fasciste », « autoritaire », « anti-démocratique » ou encore « d'extrême droite ». Si ces interprétations considèrent d'emblée qu'à la vue des résultats les mouvements observés n'étaient pas dangereux pour la démocratie et non fascistes, il est difficile de croire en leur complète objectivité. Michel Dobry propose d'ailleurs comme méthode d'analyse des processus critiques (crise, révolution) de mettre entre parenthèses leurs issues.

Quant est-il dans les analyses du 21 avril 2002 ? Il est difficile d'établir si oui ou non certaines ont été dictées par le devenir de l'élection présidentielle. Néanmoins, il faut soumettre à la question l'importance donnée au vote « populaire » et plus précisément sa relation avec ce procédé analytique. En effet, les commentaires électoraux ont été rédigés non seulement après les manifestations sans précédent contre le Front national, après le second tour de l'élection, mais également après les élections législatives qui ont suivies. Jacques Chirac fut élu avec 82,2% des suffrages, comprenant non seulement ses électeurs acquis au premier tour et une grande majorité des autres électeurs de droite, mais également une bonne partie des électeurs de gauche. Le danger représenté par le Front national avait été repoussé. De plus, les élections législatives se tenant quelques semaines plus tard venaient confirmer la tendance, repoussant encore un peu plus le Front national, par rapport aux résultats du scrutin présidentiel. Le premier tour n'était définitivement qu'une mauvaise passade, et le sursaut démocratique devait l'emporter pour reléguer le Front national à son statut de parti marginal. La « culture démocratique » de la société française aurait par ailleurs trouvé son plus grand moyen d'expression au travers de manifestations historiques, les rues de la capitale voyant déferler près d'un million de personnes le 1<sup>er</sup> mai. Rappelons tout de même que malgré le « sursaut républicain » qui a suivi le 21 avril, 17,79% des électeurs français ont choisi Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle. Peut-on encore parler de « dérapage » lorsque le score de l'extrême droite se maintient à un tel niveau ?

Au-delà de ces hypothèses, dont l'influence sur le champ scientifique reste difficilement démontrable, il est intéressant de mettre en relation ces observations avec la place occupée par les classes « populaires » dans les analyses. Car reléguer la nature de la crise politique que constitue le 21 avril 2002 au rang de vote de « refus », nourrit les interprétations de ceux pour qui elle est le fruit du comportement plus ou moins irrationnel,

---

<sup>161</sup> *Ibid.*, p. 522.

et simpliste qui caractériserait implicitement ces groupes sociaux.

## §2. Front national et fascisme

**« Pour avoir suivi l'itinéraire du fascisme, nous savons qu'il n'a pas besoin de lancer quelque marche spectaculaire sur la capitale pour prendre racine » Robert O. Paxton<sup>162</sup>**

Le FN est-il un parti « fasciste » ? Penser le Front national revient nécessairement à le classer. Or, classer le Front national dans la catégorie « fasciste » est lourd de conséquences. Cela revient en effet à émettre l'hypothèse toujours angoissante d'un éventuel retour, que semblait avoir écarté les évolutions survenues depuis la seconde guerre mondiale (dégoût inspiré par Hitler et Mussolini, prospérité, mondialisation, pacification des grandes puissances militaires, etc.). Mais l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle s'inscrit dans un processus plus large d'évènements qui remettent en question la fin du fascisme dans les sociétés occidentales. Depuis l'ascension de Pym Fortuyn aux Pays-Bas, la participation au gouvernement de Silvio Berlusconi de l'Alleanza Nazionale – descendante directe de l'ancien MSI (Mouvement Social Italien) –, ou encore du FPÖ (parti de la liberté) de Jorg Haider en Autriche, l'augmentation des violences skinheads en Allemagne ou en Grande Bretagne, sans compter le retour des « nettoyages ethniques » dans les Balkans, toute l'Europe se pose la question de la probabilité d'un retour du fascisme.

Mais appréhender le retour possible du fascisme dépend en grande partie de la définition que l'on en adopte. Dans le cas français, il paraît difficile d'envisager cette possibilité si le principal parti d'extrême droite qu'est le Front national n'est pas répertorié comme tel. Autrement dit, si le Front national n'est pas considéré comme un parti « fasciste », la France est à l'abri d'un retour des « chemises noires »<sup>163</sup>. Dès lors, il est intéressant de noter que, dans le corpus de textes utilisés pour cette étude, la plupart d'entre eux ne mentionnent le fascisme<sup>164</sup>. D'autres qualifications prospèrent en revanche. Le Front national demeure dans les textes un parti « d'extrême droite », ou encore un parti « nationaliste », mais surtout un parti « populiste ». En règle générale, le Front national n'est pas (ou plus) considéré comme un parti fasciste.

Cependant, certains historiens et sociologues continuent de s'intéresser à cette question, persuadés qu'elle a gardé toute son acuité. C'est le cas de Robert Paxton notamment, pour qui il est évident que le fascisme ne se représentera pas sous ses formes connues. Il sera modelé par le contexte socio-historique, et n'aura peut-être en apparence pas beaucoup de points communs avec ces ancêtres italien ou allemand. C'est pourquoi il n'écarte pas le danger du Front national. Cette question s'inscrit dans une perspective plus historique que sociologique, cela dit elle offre l'avantage de susciter

---

<sup>162</sup> Paxton Robert O., *Le fascisme en action*, op.cit., p. 375.

<sup>163</sup> MILZA Pierre, *L'Europe en chemise noire : les extrêmes droites en Europe de 1945 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002.

<sup>164</sup> Seule la revue *Contretemps* s'y intéresse, notamment Sylvain Pattieu, *Contretemps* « Nouveaux monstres et vieux démons : déconstruire l'extrême droite », Textuel, n°8, septembre 2003.

un débat que certains sociologues paraissent refuser. Car dès lors que l'on s'approprié une qualification, on donne une interprétation personnelle de la nature d'un objet. L'enjeu que représente la qualification du Front national est donc central.

Dans le cadre de notre étude, ces questionnements amènent à se demander quel rapport existe entre le Front national et le fascisme qui pourrait venir éclairer une analyse sur la focalisation des commentaires sur les classes populaires. En effet, la connotation irrationnelle donnée au vote des classes « populaires » s'est vue renforcée par le succès de la thèse du vote protestataire. Or, affirmer que le Front national est un parti fasciste conduit à admettre l'hypothèse de l'existence de fascistes dans la population française. Si l'on reconnaît que ces agents peuvent représenter une partie de l'électorat frontiste, la focalisation sur le vote « populaire » n'est plus légitime. De plus, elle alimente les discours rassurants qui plaident en faveur d'une erreur de parcours dans la vie électorale, alors que le danger est pourrait être plus important qu'il n'y paraît.

Il nous faut donc nous pencher sur deux points principaux. Le premier doit s'interroger sur le caractère potentiellement « fasciste » du Front national, tandis que le second aura pour objet l'étude des conséquences d'une telle qualification.

### **Le retour du fascisme**

Le mythe du fascisme « authentique » déconstruit par Michel Dobry, pose comme critère de cette double qualification l'arrivée au pouvoir du parti en question. Partant de cette théorie, on pourrait en déduire que le Front national n'est pas un parti fasciste dans la mesure où il n'occupe pas des fonctions de gouvernement, bien qu'il ait déjà éprouvé la vie politique par la gestion de certaines municipalités (Orange, Toulon, Marignane), sa participation à diverses assemblées territoriales (conseils généraux et régionaux), et sa représentation au sein de l'Assemblée Nationale ainsi qu'au Parlement Européen. La distinction entre « fascisme » et « fascisme authentique » est importante car elle est connotée. De ce point de vue, il semblerait que seuls les partis « authentiquement » fascistes méritent qu'on les prenne au sérieux et soient reconnus comme des dangers véritables. Au-delà de ces considérations, il est certain que même si le Front national fait peur, les analyses ne voient pas en lui le potentiel de résurgence de la dynamique fasciste en France. Dans le cadre des études sur le 21 avril, il n'est pas plus fait mention du « fascisme authentique » que du « fascisme » lui-même. Les commentaires semblent s'accorder pour affirmer que le Front national n'est pas un parti fasciste. Mais quant est-il du point de vue de certains autres scientifiques qui se sont penchés sur la question avant et après le 21 avril 2002 ?

Il semble ici intéressant de rappeler sur quels critères est fondée la qualification « fasciste ». Celui-ci est, comme tous les concepts de la science politique, difficile à définir de façon précise. Robert Paxton se garde d'ailleurs d'en proposer une définition. Il préfère isoler cinq grandes étapes qui selon lui sont constitutives du fascisme. Il s'agit tout d'abord de la création du mouvement, de son enracinement dans le système politique, de la manière dont il s'empare du pouvoir, de la manière dont il l'exerce, et enfin de sa durée dans le temps<sup>165</sup>. Pour lui, il est impossible de déterminer laquelle de ces étapes rend au

---

<sup>165</sup> Paxton Robert O., *Le fascisme en action*, op.cit., pp. 9-46.

mieux compte de ce qu'est précisément le fascisme. Il se sert de cette répartition en cycles pour penser l'éventualité d'un retour du fascisme en France<sup>166</sup>. Ainsi, il admet que la première étape de constitution du mouvement est quasiment dépassée, puisque au-delà du fait qu'il existe depuis plus de trente ans (le FN fut créé en 1972), et malgré l'épreuve traversée en 1998, le Front national n'a pas perdu de sa puissance électorale. La deuxième étape, au cours de laquelle le mouvement s'enracine dans la vie politique française et y joue « *un rôle significatif* » où « **il est porteur d'intérêts importants** »<sup>167</sup> semble elle-aussi bien entamée. Cela fait maintenant vingt ans que le Front national réalise des scores suffisamment élevés pour qu'il accède au rang d'acteur de la vie électorale du pays. Cette intégration dans le jeu politique s'est faite au prix d'un long travail de modération et de normalisation des discours. Comme le note Pierre Milza à propos de Jean-Marie Le Pen : « **il manie avec une habileté extrême l'art de l'euphémisation. On n'est pas officiellement raciste au Front national, et l'on engage des procès à ceux qui vous dénoncent comme tel. Mais l'on fait [...] l'éloge de la "différence" et l'on pousse le respect de la différence jusqu'à sa conclusion logique : le "chacun chez soi"** »<sup>168</sup>. Le retour du fascisme s'il a lieu, ne s'effectue pas dans les mêmes oripeaux que ceux de ses prédécesseurs historiques, mais qu'il s'adapte à l'espace politique dans lequel il évolue. C'est grâce à un véritable numéro d'équilibriste que le Front national parvient à un tel stade d'assise électorale, « **en accueillant en privé de véritables sympathisants fascistes grâce à un langage codé** »<sup>169</sup> d'un côté, et en rassemblant également des électeurs désenchantés ou exacerbés par la société contemporaine et le jeu politique de l'autre.

Ces arguments permettent donc de prendre au sérieux la menace du Front national, et de relativiser l'absence de classification dans un groupe politique autoritaire. Toute forme de fascisme se constitue un ennemi. L'immigré est au centre de la rhétorique frontiste. Mais comme il s'adapte aux circonstances, il est certain que dans le contexte international actuel, l'assimilation de l'immigré au musulman puis au terroriste lui permet de drainer davantage de suffrages. C'est précisément cette capacité d'adaptation et notamment de se fondre dans le jeu démocratique qui freine les ardeurs classificatoires et la projection fasciste. Il ne s'abstient cependant pas d'utiliser des recettes traditionnelles, qui ont fait la gloire des fascismes allemands et italiens en leur temps. La menace représentée par les étrangers inassimilables, l'affirmation de l'identité nationale, la peur de la décadence et du déclin, et aussi la nécessité d'un chef doté de pouvoirs forts pour remettre la société dans le droit chemin, sont des arguments classiques des fascismes originels largement utilisés par le Front national. L'affiliation pure et simple du mouvement avec les partis fascistes classiques n'est pas revendiquée mais cela ne constitue pas un critère suffisant pour écarter cette appellation. Orwell ne pensait-il pas que les fascistes

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 297.

<sup>167</sup> *Ibid.*

<sup>168</sup> MILZA Pierre, *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987, p. 423.

<sup>169</sup> *Ibid.*

ne reviendraient pas le crâne rasé et la croix gammée en étendard, mais plutôt habillés d'une sobre tenue anglaise, le parapluie bien roulé sous le bras et avec le chapeau melon<sup>170</sup> ?

Pourquoi le Front national ne serait-il pas un mouvement fasciste ? Après tout comme l'écrit Robert Paxton à propos des extrêmes droites européennes : « **les mouvements et les partis eux-mêmes ont des importances comparables à ceux d'avant-guerre, et ils sont capables de rallier sous la même bannière d'authentiques admirateurs d'Hitler et de Mussolini, des électeurs irrités et des protestataires occasionnels** »<sup>171</sup>. Le retour du fascisme en France n'a donc rien d'impossible, et il n'est pas plus impossible que le feu prenne grâce à la flamme du Front national. Il est alors curieux de constater que les commentaires électoraux n'utilisent pas cette catégorisation qui peut pourtant être perçue comme légitime. On pourrait croire que le caractère flou du mot effraie certains scientifiques, mais c'est le lot de la plupart des catégories utilisées par la science politique. Cette hypothèse est d'autant moins recevable qu'on préfère le *populisme* au *fascisme* dans les textes, et que cette autre catégorisation ne brille pas non plus par son éloquence et sa précision. Même remarque quant au caractère disqualificateur du *fascisme*, puisque le *populisme* ou même *l'extrême droite*, sont chargés des mêmes connotations négatives. C'est pourquoi on peut considérer que c'est le côté angoissant qu'inspire le questionnement sur un éventuel retour du fascisme qui effraie certains scientifiques.

### Les risques classificatoires

Jean Baudrillard écrivait que « **notre façon de nommer les choses est déjà, de quelques côtés qu'on soit, une idéologie** »<sup>172</sup>. La façon de ne pas les nommer en est une également. Ne pas parler du fascisme lorsque l'on traite du Front national peut être interprété de différentes manières. Ce qui est certain, c'est que cela a des répercussions non négligeables sur la perception du phénomène. Affirmer que le Front national est un parti fasciste c'est tout d'abord reconnaître son caractère dangereux pour la démocratie et plus globalement pour le devenir de la société. Cela peut donc provoquer la panique, et ne répond certainement pas aux attentes de tranquillisation extérieures au champ scientifique (cf. chapitre 2, section 2, §2). Cela induit également une prise en compte sérieuse d'une menace crédible qui dépasse le simple bouleversement provoqué par des aléas conjoncturels (ressentiment, angoisse, etc.). Dès lors, le parti prend une autre dimension qui ne le réduit plus au rôle de rassembleur de tous les mécontents, sans fondement théorique. Il ne s'agit plus d'un mouvement désorganisé et donc probablement durable. Cela revient à admettre l'existence d'une idéologie – certes édulcorée – derrière les discours. Bref, c'est accorder un statut tout autre au Front national, bien différent de celui qu'on lui donne habituellement.

---

<sup>170</sup> ORWELL Georges, *Le Quai de Wigan* (traduction de Pétris Michel), Ivrea, Paris, 1995.

<sup>171</sup> PAXTON Robert O., *Le fascisme en action*, op.cit., p. 296.

<sup>172</sup> BAUDRILLARD Jean, cité dans MILZA Pierre, *Fascisme français. Passé et présent*, op.cit., p. 5.

Mais souscrire à l'hypothèse fasciste implique également à la vue des résultats du Front national de reconnaître l'existence d'une partie d'électeurs fascistes. Ainsi, il existerait au sein de la population française des individus réactionnaires et autoritaires favorables à l'établissement d'un régime plus dur et à la chute de la démocratie. La vaccination contre le fascisme originel à la suite de sa déchéance d'après-guerre ne produit plus ses effets. Des électeurs n'hésitent plus à se laisser séduire par des thèses racistes et xénophobes, et leurs convictions trouvent un débouché dans un espace politique longtemps resté fermé à l'extrême droite. Nous avons précisé que l'habileté du Front national résidait dans sa capacité à drainer à la fois les suffrages d'électeurs mécontents mais aussi des nostalgiques des fascismes originels. Comment discerner dans le vote quelle part occupe chacune de ces tendances ? Les mécontents qui forment ce que l'on nomme le « vote protestataire » ne peuvent représenter la totalité de l'électorat frontiste. De même qu'il ne peut s'agir seulement d'un vote « aveugle », en provenance de milieux peu initiés au jeu politique. L'enjeu de la classification est ici pour certains scientifiques qui la refusent (ou qui écartent la question) d'accepter l'existence d'authentiques fascistes dans l'électorat français, et ce, malgré le poids du passé.

Concernant notre objet d'étude plus précisément, il est dès lors facile d'entrevoir quelles répercussions peuvent avoir ces observations sur la place consacrée au vote « populaire » dans les analyses. Il ne faut pas oublier que le Front national est issu d'une coalition de toutes les cultures politiques et de tous les courants idéologiques de l'extrême droite française. Il rassemble donc logiquement les voix de ceux qui adhèrent à ces thèses. Désormais, comment conjuguer l'existence « d'authentiques » fascistes avec la responsabilisation des classes « populaires » ? L'idée qui veut que le vote FN soit la conséquence du seul comportement irresponsable de la part d'électeurs égarés ne tient plus la route. Il est nécessaire d'entrevoir qu'au-delà des capacités à saisir les enjeux politiques reconnues aux classes « populaires », l'opinion joue un rôle déterminant dans les choix du vote FN. Dans cette optique, on peut également signaler que l'importance conférée au niveau de diplôme dans le vote FN n'est pas plus pertinente. Dans le cas d'un Front national expressément qualifié comme « fasciste », il est plus délicat de prouver la relation existant entre fascisme et manque d'instruction des groupes « populaires ». Bref, dans le cas du vote « populaire », qualifier le Front national de mouvement fasciste fait prévaloir le caractère idéologique sur le caractère sociologique. La focale n'est donc plus le « populaire » mais bien « l'autoritaire », le « raciste », le « réactionnaire », voire le « violent ».

Une dernière remarque s'impose alors que l'on traite du rapport du fascisme au « populaire ». Dans les processus qui ont conduit des fascistes au pouvoir il est admis que **« la pesanteur des masses et le verdict des urnes ont joué un rôle qu'il n'y a pas lieu d'occulter »**<sup>173</sup>. En fait, la qualification « fasciste » de par sa dimension historique permettrait d'accabler les « masses », le « peuple », avides de discours démagogiques. Les discours scientifiques ne semblent pas considérer que le fascisme soit un outil pertinent pour l'étude du Front national. Une interprétation possible serait d'en déduire que le rapport de ce mouvement avec le peuple n'est pas aussi évident que certains textes ne le laissent paraître. Si les textes reconnaissent assez unanimement que

---

<sup>173</sup> MILZA Pierre, *Fascisme français. Passé et présent*, op.cit., p. 417.

c'est le discours qui séduit le peuple, et que Le Pen s'obstine à convaincre qu'il en est l'incarnation, ils ne reprennent pas des arguments issus des travaux sur le fascisme, et démontrant notamment la soumission et le soutien aveugle d'une masse d'individus totalement hypnotisés par un seul homme. C'est peut-être parce qu'ils estiment que l'aveuglement n'est en rien comparable avec celui qui, dans certaines études, caractérise les régimes fascistes que les auteurs n'utilisent pas cette classification. C'est là un phénomène curieux et difficile à expliquer. Cela-dit, il semblerait que la peur que procure l'appréhension d'un possible retour du fascisme et du succès de son idéologie dans une partie de l'électorat frontiste constitue le principal obstacle à son utilisation.

## Section 2 – De l'usage du « populisme »

---

**« Pluralité et relativisme des définitions ; absence d'accord autour des caractéristiques discriminantes du phénomène ; estimation variable du caractère populiste de telle ou telle formation ; confusion fréquente entre populisme contemporain et extrême droite ; prolifération conceptuelle »**<sup>174</sup>, c'est ainsi qu'André Dézé résume l'état du débat sur l'essence du populisme. La diversité du phénomène se retrouve dans ses nombreuses déclinaisons rencontrées dans la littérature sur le sujet, abondante ces dernières années. « Néo-populisme », « télépopulisme », « populisme libéral-médiatique », « ethnopopulisme », « cyber-populisme », « national-populisme », « populisme radical de droite », la diversité du phénomène est étonnante. Si bien que l'on peut se demander s'il a encore une utilité et un sens. Par « **cacophonie** »<sup>175</sup>, André Dézé semble avoir trouvé le mot juste pour qualifier la situation intellectuelle contemporaine du populisme.

On recense une multitude de définitions – chaque auteur adoptant une conception personnelle du phénomène –, larges ou plus restreintes selon les besoins de l'étude. On peut citer par exemple celle élaborée par Yves Mény et Yves Surel pour qui il existe trois caractéristiques essentielles du populisme<sup>176</sup>, à savoir la place centrale occupée par le peuple, le mode de fonctionnement binaire des discours – le bien contre le mal, le « petit » contre le « gros », le peuple contre les élites, l'honnête contre le corrompu, etc. –, ainsi que la volonté d'instaurer une démocratie directe. Ce type de définition permet de rassembler un grand nombre de mouvements politiques, voire, selon les interprétations tous les partis ou leaders politiques. A côté de telles définitions, on trouve une définition de Pierre-André Taguieff, plus minimaliste, et se rapportant essentiellement au style politique. De même que certains jugent le populisme dangereux pour la démocratie de par le bouleversement institutionnel qu'il propose, d'autres estiment au contraire qu'il manifeste « *une tension essentielle de la démocratie* » venant contrebalancer le constitutionalisme<sup>177</sup>. Les débats s'animent également autour du rôle joué par le

---

<sup>174</sup> DÉZÉ Alexandre, « Le populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°1, février 2004.

<sup>175</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>176</sup> MENY Yves, SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard, 2000.



charisme dans le populisme. Chez Guy Hermet par exemple <sup>178</sup>, le charisme n'est pas un déterminant essentiel, pas plus que « l'appel au peuple » d'ailleurs, pourtant central dans les travaux de Pierre-André Taguieff. C'est plutôt de « *l'exploitation systématique du rêve* » qu'il tire sa particularité <sup>179</sup>.

Le populisme apparaît donc comme une catégorie « fourre-tout », et les confusions qu'il entraîne sont d'autant plus inquiétantes lorsqu'il se rapporte aux programmes des formations d'extrême droite. Ainsi, on a assisté dans ce domaine à la profusion d'expressions dérivées du populisme pour traiter de mouvements tels que le Front national, le FPÖ autrichien, ou le Vlaams Bloc belge. Tour à tour qualifiés de « partis d'extrême droite », « nouveaux populistes de droite », « néo-populistes », « nouveaux partis d'extrême droite », « populistes de droite », ou « nouveaux partis de droite », ces partis autrefois désignés sans hésitation comme faisant partie de l'extrême droite doivent aujourd'hui leur recatégorisation à leur « volonté manifeste d'intégrer le système démocratique ». A ce titre, André Dézé s'interroge : « **Comment, par ailleurs, oublier que bon nombre de partis qualifiés de "populistes", comme le MNR, le FN, le VB ou le FPÖ, sont porteurs d'idéologies dont certaines composantes entrent en pleine contradiction avec ces principes fondamentaux des démocraties que sont le pluralisme et l'égalité ?** » <sup>180</sup>

On peut donc penser que le populisme serait un style politique tendant à prendre en tant que qualification la place de « l'extrême droite ». Cela est inquiétant dans la mesure où, aux origines du mot se trouvent les mots *peuple* et *populaire*. Or, il semble difficile dans la confusion ambiante de délimiter le territoire de chacun de ces mots : *populisme*, *peuple*, *populaire*. Si bien qu'à l'arrivée, le présent outil d'analyse de la science politique devient un puissant moyen de délégitimation des classes « populaires ». Or, il n'est pas anodin que le populisme soit devenu la qualification essentielle du Front national, et notamment dans les commentaires du 21 avril 2002. C'est pourquoi nous allons nous pencher sur les incidences, dans les commentaires électoraux, de cet emploi approximatif du populisme sur la responsabilisation des classes populaires dans le succès du Front national le 21 avril 2002. Pour cela il est nécessaire d'étudier tout d'abord en quoi le populisme est un concept flou, puis quelles sont ses implications sur la perception des comportements électoraux « populaires ».

## §1. Un concept flou

Le populisme est un phénomène assez mystérieux pour la science politique. De nature

---

<sup>177</sup> SUREL Yves, « Berlusconi, leader populiste ? », p. 113-129, dans IHL Olivier, CHÈNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, Editions La Découverte, 2003.

<sup>178</sup> HERMET Guy, « Populisme des anciens, populisme des modernes, populisme libéral-médiatique », p. 27-39, dans IHL Olivier, CHÈNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, op.cit.

<sup>179</sup> MENY Yves, SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, op.cit.

<sup>180</sup> DÉZÉ Alexandre, « Le populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », art. cité, p. 188.

éphémère, il resurgit dans certains contextes, apportant avec lui toutes les confusions possibles dues à son arrimage au mot « peuple ». C'est pourquoi il est si difficile à délimiter. L'imprécision qui le caractérise alors offre un avantage et un inconvénient. Il constitue un outil de délégitimation de premier choix pour ceux que certains mouvements dérangent, mais il est très difficile d'en établir une définition permettant d'en faire un concept pertinent pour la science politique. Les auteurs de notre corpus éprouvent une certaine méfiance à l'égard de ce concept, et peu l'utilisent. Cela-dit, certains commentaires du 21 avril 2002 tiennent une place toute particulière dans les ouvrages consacrés à cet objet. D'autres textes, que la terminologie n'a pas convaincus se gardent bien d'en user – « populisme » ou « populiste(s) » n'apparaissent quasiment jamais dans les textes provenant d'auteurs rattachés au CEVIPOF – mais reprennent cependant la plupart des critères qui la détermine (appel au peuple, frustration sociale et mécontentement). Ainsi, même si le terme ne figure pas dans certains textes, on peut supposer que c'est parce qu'il fait l'objet d'un débat virulent au sein du champ scientifique, et que certains n'osent pas exposer leurs analyses à de telles critiques. D'où la prolifération dans le corpus d'arguments se rapportant clairement à la thématique populiste sans passer nécessairement par le mot lui-même.

Le populisme a le vent en poupe. Il est aujourd'hui repris bien au-delà des commentaires électoraux, par le champ politique et le champ journalistique. Selon Olivier Ihl, Jean-Marie Lardic et Eric Vial, **« le mot s'est imposé, banalisé aussi, en finissant par devenir une évidence collective d'autant plus célébrée qu'elle procure une apparente clarté »**<sup>181</sup>. Il est donc important de déterminer quels en sont les contours. Pourtant, ceux-ci sont loin d'être évidents. Ils varient la plupart du temps d'un auteur à l'autre, suivant le mouvement qu'il étudie ou ses impératifs de classement. Ernest Laclau écrivait d'ailleurs : **« "populisme" est un concept insaisissable autant que récurrent. Peu de termes ont été aussi largement employés dans l'analyse politique contemporaine, bien que peu aient été définis avec une précision moindre »**<sup>182</sup>.

Il est donc nécessaire d'en recenser les composantes récurrentes, mais aussi de comparer les différentes définitions qui en sont proposer, pour déterminer si le populisme est un outil approprié à l'analyse politique. Pour cela, nous prendrons appui sur la littérature récente parue sur le sujet, après le 21 avril, notamment les travaux d'un colloque organisé à Grenoble en septembre 2001, et rassemblés sous la direction d'Olivier Ihl, Janine Chêne, Eric Vial et Ghislain Waterlot<sup>183</sup>, ainsi que sur l'ouvrage que Pierre-André Taguieff a consacré au sujet en 2002<sup>184</sup>. Nous entendons ainsi montrer en quoi les analyses qui prennent pieds sur le populisme s'avèrent aussi bancales que peut l'être la terminologie du mot. Ce développement s'attachera dans un premier temps à

---

<sup>181</sup> IHL Olivier, LARDIC Jean-Marie, VIAL Eric, « Introduction », p. 9-26, dans IHL Olivier, CHÈNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain, (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, op.cit., p. 9.

<sup>182</sup> LACLAU Ernst, *Politics and Ideology in Marxist Theory. Capitalism – Fascism – Populism*, Londres, Verso, 1979, p. 143.

<sup>183</sup> IHL Olivier, CHÈNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain, (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, op.cit.

<sup>184</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 9.

exposer quelles sont les composantes du populisme, puis dans un second temps à chercher qu'elles sont les implications d'une telle utilisation.

### Le Front national, un parti « populiste »

Guy Hermet note que « **ceux qui étudient le populisme s'accordent sur un seul point. Tous reconnaissent la difficulté, voire l'impossibilité de lui trouver une définition capable de couvrir ce que peuvent avoir de commun ses manifestations si diverses dans le temps et dans l'espace** »<sup>185</sup>. Car il est vrai que le populisme fut utilisé pour caractériser des mouvements extrêmement différents sur la planète depuis le début du 19e siècle. Qu'ont de commun en effet le péronisme argentin et le Front national ? Peu de choses *a priori*, pourtant certains scientifiques ont tenté d'établir une définition générique du populisme, reposant sur des critères récurrents dans la pratique. Nous nous appuyons ici essentiellement sur les travaux de Pierre-André Taguieff, parus peu de temps après le 21 avril 2002. L'ouvrage paru à la suite du colloque qui s'est tenu à Grenoble ne nous intéresse pas ici dans la mesure où les contributions furent préparées pour septembre 2001, près de sept mois avant l'élection.

Si le vote FN est un vote « populiste » pour Pierre-André Taguieff, c'est parce qu'il traduit avant-tout un vote de rejet. Il mêle les sentiments anti-immigrés, anti-fiscalisme, anti-Europe et plus largement anti-mondialisation, les inquiétudes sécuritaires et les thèses nationalistes. Il classe le cas du Front national plus précisément dans une catégorie toute particulière : le « **national-populisme autoritaire** »<sup>186</sup>. Cela signifie en fait que le Front national rassemble tous les appareils du mouvement nationaliste, qu'il concentre ses discours sur le rejet de l'étranger, mais qu'il est populiste dans la mesure où il fait appel au peuple. Un peuple sacralisé, il est « **supposé "sain", lucide, vertueux, voire "sage"** »<sup>187</sup>. Le peuple invoqué dans la rhétorique lepéniste est à la fois un peuple-*ethnos* et un peuple-*demôs*, précisions qui renvoient à deux sous-catégories du phénomène populiste, respectivement identitaire par la référence à la nation, et protestataire de ceux « d'en bas » contre ceux « d'en haut ». La composante nationaliste constitue donc le fond du discours frontiste, tandis que le populisme s'apparente davantage au style.

Pierre-André Taguieff isole cinq traits qui constituent l'idéal-type du « national-populisme lepéniste » qu'il est intéressant d'examiner<sup>188</sup>. Ils représentent les deux matrices – à la fois théorique et stylistique – étudiées plus haut et sont hiérarchisés par ordre d'importance aux yeux de l'auteur. Le premier est « l'appel politique au peuple » qui renvoie au charisme de Jean-Marie Le Pen, supposé capable d'incarner en lui seul le peuple. L'auteur insiste sur la dimension personnelle de cette relation censée lier le chef

---

<sup>185</sup> HERMET Guy, *Les populismes dans le monde, Une histoire sociologique XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 19.

<sup>186</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 135.

<sup>187</sup> *Ibid.*

<sup>188</sup> *Ibid.*, p. 136-145.

du FN aux citoyens : « *le parti populiste doit être hyperboliquement personnalisé : il y a au FN un numéro 1, pas de numéro 2* ». De ce premier trait caractéristique surgit une autre sous-catégorie créée par Pierre-André Taguieff, le « télépopulisme », qui renvoie à la technique utilisée pour séduire le peuple, à savoir les médias et la télévision tout spécialement.

Le second trait constitutif du populisme du Front national est « l'appel au peuple tout entier ». Cela sous-entend comme nous l'avons dit le peuple national, interclassiste, dans toutes ses composantes sociales et culturelles. Dans la pratique c'est selon lui un électorat essentiellement masculin, jeune et « populaire » malgré la persistance des artisans et commerçants, ce qui vient confirmer sa dimension interclassiste. Il insiste également sur la fidélisation des électeurs frontistes dans la mesure où la plupart de ses électeurs du premier tour de 1995 ont voté pour lui en 2002 (82%).

La troisième composante est « l'appel au peuple authentique », qui fait écho à la sacralisation du bon peuple, « honnête » et « simple ». Il s'agit là encore d'une relation directe entre le chef et le peuple, ce qui justifie l'absence d'intermédiaires et de systèmes abstraits et complexes de représentation (institutions ou élites). D'où la doctrine anti-establishment, anti-partis, voire anti-politique, biais qui pervertissent cette relation privilégiée. Le Front national revendique sa posture anti-système, et en appelle à la rébellion des petits contre les gros, les petits supposés sains et les gros corrompus. La rhétorique populiste de Jean-Marie Le Pen entretient volontairement l'ambiguïté sur le sens du *peuple*, puisque lorsqu'il s'en réfère au « vrai peuple », il entend un peuple préservé des influences étrangères néfastes, qui menacent son intégrité et qui sont déjà parvenues à corrompre les élites. L'authenticité du peuple se conjugue avec le rêve de transparence totale dans la vie politique – c'est la réponse apportée à la « théorie du complot » – en appelant notamment au référendum d'initiative populaire. La « théorie du complot » est propre à la rhétorique populiste, elle suppose l'existence de puissances occultes ayant conclu un pacte secret dont l'unique objectif est de nuire à la collectivité. Ces ennemis sont tour à tour les juifs, les immigrés, les francs-maçons, le « mondialisme » ou encore les communistes.

La « rupture » constitue le quatrième trait distinctif de « national-populisme » frontiste. Cela consiste en une remise des pouvoirs dans les mains d'un homme capable de rompre avec la situation actuelle et de proposer un « vrai » changement. Pour cela, il conviendrait de rétablir l'ordre (en rétablissant la peine de mort notamment), de combattre la corruption et les élites qui la pratiquent, de rendre le pouvoir au peuple, d'expulser les « étrangers indésirables ». Cette quatrième composante caractérise le côté autoritariste du populisme lepéniste, d'où l'appellation de « national-populisme autoritaire ». Il implique de rompre avec le système « socialiste » de l'Etat-providence et d'en bâtir un nouveau, reposant sur le libéralisme économique et la préférence nationale, deux thèmes qui entrent en contradiction puisque le protectionnisme est incompatible avec le libéralisme.

Enfin le cinquième trait distinctif est selon Pierre-André Taguieff « ***l'appel explicite à la discrimination des individus selon leurs origines ethniques ou leurs appartenances culturelles*** »<sup>189</sup>. D'où la qualification de « raciste » ou « xénophobe », le

---

<sup>189</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 143.

thème de la préférence nationale traduisant bien un racisme anti-immigrés. La thématique sécuritaire s'est également très largement nourrie de l'exacerbation des différences, l'immigré étant sans cesse assimilé au délinquant, voire aujourd'hui au terroriste. Voilà en substance la perception du populisme incarné par le Front national selon Pierre-André Taguieff. Il semblerait qu'elle ne soit pas très éloignée d'une définition essentialiste et universelle proposée bien avant la parution de cet ouvrage, dans la revue *Vingtième Siècle* : **« on est en droit de qualifier de "populisme" ou de "néopopulisme" le leader atypique, situé hors du système des partis – voire pratiquant le discours anti-partis – , qui surgit soudainement dans l'espace public et prétend parler directement au nom du peuple et pour le peuple, en dénonçant violemment les élites en place, sans se soucier de préciser son programme, tout en offrant de réaliser une démocratie "réelle" ou "véritable" »**<sup>190</sup>.

### De « l'illusion populiste » à l'impensé fasciste

La qualification *populiste* paraît selon les critères élaborés par Pierre-André Taguieff assez appropriée à l'étude du Front national. Cela-dit, la profusion de sous-catégories pour affiner la description rend la définition assez confuse, et surtout tend à prouver que le populisme seul ne suffit pas à classer un mouvement comme le Front national. C'est un terme trop réducteur. C'est ce que semble confirmer cette tentative de synthèse de Pierre-André Taguieff : **« Il peut [...] être analysé comme un mélange de bonapartisme ou de césarisme national-populaire à la Peron, de populisme réactionnaire à dominante xénophobe, voire raciste [...], de démocratisme populiste à la suisse [...] et de "populisme des politiciens", appel au peuple sur des bases non-idéologiques [...] en vue d'un rassemblement interclassiste »**<sup>191</sup>. Difficile d'y voir clair, le populisme ne semble définitivement pas être une catégorie assez homogène pour permettre d'y ranger de nombreux mouvements. Mais c'est du reste le cas pour d'autres classifications, dont le fascisme fait partie. La différence réside en ce que le fascisme effraie bien plus que le populisme. Et le glissement opéré de l'un à l'autre tend à faire passer les mouvements étudiés pour moins dangereux.

Nous ne nous arrêtons pas ici sur l'étude de l'usage du peuple, et y reviendrons plus longuement dans le paragraphe suivant. Il convient cependant de s'attarder sur les autres conséquences qu'implique le choix d'une telle classification. Revenons d'emblée sur la hiérarchisation des composantes du « national-populisme frontiste ». Il est assez surprenant de voir que les propositions racistes et xénophobes ne figurent qu'à la cinquième place – la dernière – dans l'énumération. Le racisme et la xénophobie seraient-ils donc des ingrédients moins perceptibles à première vue dans le discours lepéniste que l'appel au peuple – avec toutes ces déclinaisons – ou la rhétorique de la rupture ? « La préférence nationale » et « la France aux Français » ne constitueraient-ils plus des arguments suffisants pour rappeler à l'entame des analyses que nationalisme,

---

<sup>190</sup> TAGUIEFF Pierre-André, « Le populisme et la science politique. Du mirage conceptuel aux vrais problèmes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°56, octobre – décembre 1997, p. 4-33.

<sup>191</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 135-136.

racisme et xénophobie sont l'ultime fond du discours du FN ? Cette évolution se conjugue-t-elle avec l'absence de recours à la catégorie *fasciste* ?

La première conséquence de l'utilisation de *populisme* est incontestablement cette éclipse de la rhétorique raciste et xénophobe, au profit de réflexions relatives au style du discours. Annie Collovald formule d'ailleurs cette observation dans la revue *Contretemps* : **« S'il est rappelé parfois [...] que la mobilisation s'effectue sur des propositions nationalistes, xénophobes sinon racistes, inentendues depuis longtemps sous cette forme (« préférence nationale », « France aux Français »), cette dimension tend à disparaître derrière la singularité des liens unissant le leader à ses adeptes »**<sup>192</sup>. Il semblerait donc que le populisme ait surtout permis de faire l'économie d'une pensée plus approfondie et surtout plus angoissante d'une classification possible du Front national en mouvement fasciste. Il s'agit essentiellement à l'origine d'un débat d'historiens du « temps présent », qui trouve ses racines dans le **« passé qui ne passe pas »**<sup>193</sup>, de la France de Vichy et de son rôle dans la collaboration. Pour Annie Collovald, **« la catégorie de "national-populisme" permet sinon de faire taire tous ces désaccords, du moins de les neutraliser en les déplaçant, et de rassembler les historiens du "temps présent" autour d'un "mot totem" permettant de changer la labellisation d'une des droites sans bouleverser la classification antérieure »**<sup>194</sup>.

Certes, la catégorisation « populiste » est péjorative, mais cette disqualification n'est pas aussi puissante que celle de « fascisme ». On relève la tentation autoritariste qu'inspire le rôle du chef et la rupture salvatrice qu'il est censé conduire, mais ces observations n'ont rien à voir semble-t-il avec les leaders charismatiques et dictateurs potentiels des mouvements fascistes. Cela renforce la représentation qui veut que la société française soit prémunie contre les dangers du fascisme. En fin de compte, il semblerait que le populisme délégitime le Front national, mais dans des proportions mesurées, moins inquiétantes. Derrière le « charisme du leader » et les études d'apparence du discours frontiste, l'analyse du mouvement notamment dans la menace qu'il représente pour la démocratie reste assez superficielle. Le style des discours et les méthodes employées pour le relayer, même si elles s'inscrivent dans le cadre du jeu démocratique, ne changent en rien le fond de la rhétorique frontiste. A l'arrivée, c'est le Front national qui sort grandi de ce processus de classification. Revendiquant qui plus est le qualificatif de parti populiste, il n'est pas aussi illégitime à participer à la vie politique qu'il ne le serait s'il était un parti « fasciste » ou même « d'extrême droite ». Le Front national profite de cette classification pour pénétrer le champ politique sous un certain label. Il s'est approprié le stigmate « national-populiste » conscient qu'il lui permettrait de se débarrasser d'une partie de l'image négative que les anciennes classifications lui donnaient. « Populiste » fait perdre le caractère radical dégagé par l'étiquette « d'extrême

---

<sup>192</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, art. cité, p. 26.

<sup>193</sup> En référence à l'ouvrage de CONAN Eric et ROUSSO Hervé, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, Paris, 1994.

<sup>194</sup> COLLOVALD Annie, « Le "national-populisme" ou le fascisme disparu. Les historiens du "temps présent" et la question du déloyalisme politique contemporain », p. 279-322, dans DOBRY Michel (dir.), *Le mythe de l'allergie française au fascisme*, op.cit.

droite » ou de « droite extrême ». De la même manière, la qualification « **" nationaliste" ne peut les [les dirigeants frontistes] rebuter, eux qui ont défini leur parti comme appartenant "au camp national", opposant "pays réel" et "pays légal", "France réelle" et "anti-France", "national" et "cosmopolite" et qu'elle occulte en large part ce dont exactement leur xénophobie est faite (un dénationalisme à fondement ethnique)** »<sup>195</sup> .

## §2. « Populisme »... « populaire »...

« *Le nez d'une populace, c'est son imagination ; c'est par ce nez qu'on pourra toujours facilement la conduire* ». Étonnante cette citation d'Allan Edgar Poe en ouverture de l'ouvrage de Pierre-André Taguieff. Elle illustre à merveille la proximité linguistique entre « populisme », « populaire » et « populace » tant redoutée pour la compréhension du phénomène et surtout des mouvements qu'il caractérise. Car si « l'appel au peuple » figure au premier rang des composantes du populisme lepéniste, c'est bien parce que la relation entre le « populisme » et le « populaire » est en jeu. En fait, implicitement, c'est la responsabilité du « populaire » dans le succès du « populisme » qui se dessine. Ce glissement entre « populisme » et « populaire » est étayé par la suite en faisant écho à l'argument récurrent depuis 1995 qui pose le FN en « premier parti ouvrier de France ». Ainsi, Pierre-André Taguieff note à propos de l'électorat lepéniste : « **il s'avère de plus en plus jeune [...] et surtout "populaire", jusqu'à s'avérer, en 1994-1995, le plus "populaire", voire le plus "prolétaire" des électors de France** »<sup>196</sup> . On retrouve l'usage des guillemets qui traduit une gêne du chercheur pour manipuler ces catégories, surtout lorsqu'il s'agit d'établir l'existence d'une disposition sociale à l'autoritarisme.

« **Cette "popularisation" croissante** »<sup>197</sup> du vote FN est bien la conséquence principale de la classification « populiste ». Les classes « populaires » sont quasiment incluses d'office dans l'électorat du mouvement visé. En cela, cette nouvelle catégorisation constitue un outil fort intéressant pour les commentaires voulant responsabiliser ces groupes sociaux. User du *populisme* revient à affirmer le rôle du peuple, entendu comme le « petit peuple », dans le succès de ces partis sans nécessairement l'écrire. C'est une hypothèse déjà incluse dans la qualification. Les traits qui distinguent le populisme participent tous à cette implication profonde du « populaire » dans le phénomène populiste. L'étude du charisme du leader ou encore du caractère « protestataire » du vote « populiste » occupe une grande part de l'analyse du phénomène. Pourtant, ces deux composantes, qui nourrissent la croyance dans la responsabilité populaire, peuvent être débattues. Leur rôle dans la perception du « populisme » n'est peut-être pas aussi évident qu'il n'y paraît. C'est pourquoi il est nécessaire de les soumettre à la question, pour déterminer si elles sont pertinentes dans l'analyse de la participation « populaire » au succès du « national-populisme lepéniste ».

---

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>196</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op. cit., p. 136.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 137.

## Le leader charismatique

Alexandre Dorna estime que la cause principale du « néopopulisme » qui caractérise l'actuel Front national, est à rechercher dans la dégradation des liens entre le peuple et ses dirigeants. L'élite technocratique apparaît de plus en plus éloignée des préoccupations des citoyens qui réclament une relation plus directe et plus transparente avec leurs dirigeants. D'où il conclut que « **le populisme cristallise toujours une telle demande, davantage encore dans les périodes de crise sociale quand les solutions traditionnelles laissent à désirer et que l'attente d'un homme providentiel se fait sentir** »<sup>198</sup>. En fait, la rupture des liens affectifs entre les gouvernés et leurs gouvernants ferait que la société actuelle soit de plus en plus sensible au charisme, aussi bien au niveau politique, qu'au niveau professionnel ou familial (vers un nouveau charisme parental). Le leader charismatique serait un self made man, qui grâce à ses discours et à sa prestance pourrait offrir une issue radicale et immédiate aux problèmes de la société. « L'homme providentiel » posséderait en effet un don que ses concurrents classiques n'ont pas, et qui lui permet de faire se jouer des impératifs de temps dans le changement.

Le discours du leader populiste est ainsi travaillé dans le but de faire apparaître une relation directe, presque familière entre lui et son public : « *N'ayez pas peur de rêver, vous les petits, les sans grades* », « *Sachez que, homme du peuple, je serais toujours du côté de ceux qui souffrent, parce que j'ai connu le froid, la faim, la pauvreté* » écrivait Jean-Marie Le Pen au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle<sup>199</sup>. Contrairement à l'idée répandue en science politique qui voudrait que les émotions soient à bannir des discours, la technique adoptée par le populiste vise à rompre avec le discours politique traditionnellement froid. Ainsi, le charisme du leader populiste est plutôt à chercher dans son habileté à traduire en parole les sentiments des autres, que dans ses qualités personnelles. La relation qu'il entretient donc avec son public est d'ordre affectif, c'est pourquoi il n'utilise pas d'intermédiaire. Peu importe qu'il ait ou non des dispositions particulières, ce qui compte c'est que ses troupes le croient.

Ce sont ces considérations qui permettent à Pierre-André Taguieff de qualifier Jean-Marie Le Pen de « **tribun populaire** »<sup>200</sup>. Mais en quoi « l'appel au peuple » a-t-il jamais signifié que son invocateur était effectivement « populaire », au sens de celui qui se concilie l'affection du peuple ? En quoi la tentative d'établissement d'une relation directe fondée sur l'affectif et manipulant les émotions peut-elle être considérée comme aboutie ? Le peuple, et les classes « populaires » plus particulièrement sont-elles effectivement réceptives à ce type de discours ? Pourquoi attacher autant d'importance à ce que le leader du Front national prétend être, et partir de ces affirmations pour

---

<sup>198</sup> DORNA Alexandre, « *Le néopopulisme et le charisme* », p. 89-100, dans IHL Olivier, CHÈNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain, (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, op.cit., p. 89.

<sup>199</sup> LE PEN Jean-Marie, « *Rentrez dans l'espérance* », *Français d'abord ! Le magazine de Jean-Marie Le Pen*, n°363, avril 2002, 2<sup>e</sup> quinzaine, p. 5 cité dans TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op. cit., p.158.

<sup>200</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op. cit., p. 158.



appréhender le phénomène ? La relation du populaire au populisme est discutable. Si certains chercheurs la pose comme effectivement établie, d'autres en revanche estiment qu'il s'agit là d'une supercherie.

Le charisme de Jean-Marie Le Pen intervient comme l'explication du succès du Front national auprès des classes « populaires ». Mais comme le note Annie Collovald, « **cette idée conduit à trouver dans les discours de Jean-Marie Le Pen les valeurs et les idées censées définir ce qu'incarne et ce qui détermine le leader du parti FN (tout comme ceux qui mettent dans l'urne un bulletin en faveur du FN)** »<sup>201</sup>. En fait, par cette assimilation du populisme au populaire, certains accréditent ce qu'il prétend être, c'est-à-dire un « tribun populaire » capable d'exprimer les « mécontentements populaires ». Or, en concentrant une partie de leur analyse sur ce point, certains chercheurs laissent de côté les composantes qui appartiennent davantage au registre de « l'extrême droite ». L'idéologie raciste et xénophobe que les dirigeants frontistes cherchent justement à faire oublier demeure mais passe pourtant après le charisme dans ces commentaires. D'autres en revanche rappellent que c'est justement parce que son passé radical – alors qu'il était encore surtout qualifié d'extrémiste – constitue pour lui un handicap que le Front national cherche une nouvelle crédibilité dans la représentation des « mécontentements populaires ». Décrire Jean-Marie Le Pen comme un leader charismatique se proposant de les incarner entérine scientifiquement les projets frontistes.

Les raisons du succès des thèses frontistes sont recherchées dans le rapport que son leader entretient avec ses « **troupes populaires** »<sup>202</sup>. Il s'agit de s'intéresser ici à l'effet de propagande supposé du discours lepéniste sur ces catégories. Paul Lazarsfeld a réfuté l'idée selon laquelle les électeurs étaient aussi aisément manipulables, prêts à suivre le premier démagogue venu : si l'endoctrinement est effectif, il ne convainc que les plus convaincus<sup>203</sup>. Il n'y a donc pas de prédisposition sociale au vote FN. Par ailleurs, la focalisation sur la seule relation entre Jean-Marie Le Pen et son public conduit à une dépolitisation du débat en isolant le Front national du reste du jeu politique. Or, des évolutions considérables ont eu lieu depuis les débuts du Front national. Ses thèmes de prédilection que sont l'immigration et l'insécurité sont entrés dans le cœur du débat politique à droite comme à gauche, ce qui a contribué à légitimer le FN. Il est donc nécessaire de l'étudier en fonction de tous ces paramètres, qui permettront entre autre d'observer une légitimation de son discours, par la reprise de ses thèses, en les posant comme les « **seuls problèmes centraux auxquels est confronté aujourd'hui l'ordre démocratique** »<sup>204</sup>.

L'étude de la composante charismatique éclipse des analyses bien plus complexes, qui ne réduisent pas les succès du Front national à l'aveuglement du populaire pour son chef. La réceptivité effective de ses groupes aux discours frontistes n'est pas démontrée

---

<sup>201</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, art. cité, p. 26.

<sup>202</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, op. cit., p. 27.

<sup>203</sup> LAZARSFELD Paul, BERELSON B., GAUDER H., *The people's choice*, Columbia University Press, 1944.

<sup>204</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, art. cité, p. 28.

scientifiquement. Elle n'est jusqu'à maintenant que l'exhaussement du rêve de Jean-Marie Le Pen d'incarner un « tribun populaire ». Mais prendre ses discours pour une pratique effective est peut-être donner un peu trop d'importance à ses capacités personnelles. De plus cela contribue à enliser les classes « populaires » dans le simplisme, voire la bêtise, toutes naïves qu'elles seraient de se laisser séduire par un discours racoleur.

### **Entre protestation et « frustration sociale »**

**« Le recul du vote de gauche chez les ouvriers et les employés s'est fait essentiellement au profit du Front national qui a su capter leur ressentiment »**<sup>205</sup>

affirme Nonna Mayer. Ce propos illustre bien le processus qui s'opère dans certaines analyses et qui veut que, sans parler expressément de populisme, celui-ci soit présent par ses composantes. Le renouveau du mot n'aurait-il pas influencé les discours scientifiques au-delà des seuls convaincus qui l'ont repris à leur compte ? Ceux-ci ne participent-ils pas à faire entrer le FN dans les classes « populaires » ?

En fait, les discours faisant usage du populisme transforment les idées défendues par Jean-Marie Le Pen en « demandes populaires ». Ainsi, le « populaire » est influencé dans ses comportements électoraux par son « mécontentement », sa « désespérance », sa « frustration ». Le « mécontentement » est une thèse assez répandue dans les textes, qui veut que le succès du FN s'explique par sa dimension protestataire. Reportons-nous à nouveau aux travaux de Pierre-André Taguieff pour tenter de saisir cette dimension du phénomène populiste<sup>206</sup>. L'appel au peuple est dès lors orienté vers la dénonciation des élites en place, ceux « d'en haut ». A celles-ci on oppose le peuple ordinaire, « d'en bas », qui devrait pouvoir prendre lui-même les décisions le concernant. Cette thèse concentre donc ses efforts sur la critique du système de représentation politique symbolisé par les « vieux partis ».

L'auteur note également que bien souvent, les mouvements observés opèrent un resserrage entre protestataire et identitaire, « l'invasion étrangère » devenant une nouvelle forme de protestation. Ce qui est intéressant dans ce développement sur la dimension protestataire est le glissement opéré pour la mettre en relation avec les groupes « populaires ». Ainsi, au détour d'une analyse du FPÖ autrichien censée illustrer ce cas de figure, l'auteur écrit : « **A l'instar de celui du Front national durant la même période, l'électorat du FPÖ s'est considérablement prolétarisé** »<sup>207</sup>. Or, mise à part cette affirmation sans plus de justification, rien ne précise en quoi les classes « populaires » sont sensibles à cette dimension protestataire, et encore moins plus sensibles que les autres groupes. En fait, sous le label « appel au peuple » censé dénoncer le système établi, l'auteur présuppose une réceptivité particulière des groupes

---

<sup>205</sup> CAUTRES Bruno, MAYER Nonna, « Les métamorphoses du vote de classe », p. 145-160, dans CAUTRES Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 151.

<sup>206</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 127-132.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 129.

« populaires ».

Selon Annie Collovald<sup>208</sup> ce type d'explication est à rechercher dans les mouvements considérés comme « populistes » antérieurs au Front national, c'est-à-dire le boulangisme et le poujadisme. De la même manière, le Front national gagnerait le soutien des mécontents, laissés sur le bord de la route dans une société en pleine croissance. C'est également l'argument qui fut avancé pour expliquer l'ascension d'Hitler en Allemagne, ayant pour principal soutien les chômeurs et les « perdants de la modernisation ». Pour Annie Collovald, cet argument est **« une sorte de lieu commun sur les candidats à la rébellion ou à l'extrémisme politiques, outre qu'il invite ici encore à se désintéresser des différentes élites sociales et politiques pour ne retenir que les sans grade et les dépossédés ou en voie de l'être, ouvre sur une explication naturaliste ou étiologique des comportements politiques davantage que sur la restitution des diverses déterminations pratiques qui les ont impulsés »**<sup>209</sup>. En fait, la relation entre frustration et vote FN reste à démontrer dans la mesure où le nombre d'électeurs qui peuvent relever de cette catégorie est deux fois supérieur au score du Front national aux dernières élections. Il s'agit là surtout d'un jugement des classes « populaires » correspondant aux présupposés (peu éduqués) de certains scientifiques à leur égard, mais nullement démontré scientifiquement.

Dès lors, comment interpréter cette recherche de justification du vote FN chez les classes « populaires » qui n'a pas lieu d'être ? Probablement que l'accréditation de la thèse « populiste » se joue à travers ces démonstrations. Etablir un lien entre « populiste » et « populaire » permet de dédouaner les autres classes sociales de toute responsabilité dans le succès du Front national, et de conforter tous ceux pour qui les membres des autres catégories ne peuvent se retrouver dans un tel parti. D'où l'importance de la recherche de vérifications pratiques de ses composants théoriques dans le vote FN. Mais ces vérifications ne sont pas recevables si elles s'en tiennent aux discours lepéniste, dans la mesure où celui-ci est ravi de se voir assigner ce rôle de représentant des frustrations et des protestations du peuple. En fin de compte, le FN ressort grandi et transformé de ces analyses. D'un parti d'extrême droite xénophobe et raciste, il devient un parti de contestation, représentant tous ceux que les évolutions en cours ont laissé de côté. Il passe pour le défenseur des intérêts des « petits », et devient même **« hyper-démocratique »**<sup>210</sup> tant il en appelle au rétablissement d'une démocratie directe pour les représenter. Le Front national appréhendé sous l'étiquette « populiste » pourrait donc continuer d'espérer de belles perspectives de légitimation.

## Chapitre 2 – Le champ scientifique en question

<sup>208</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, art. cité, p. 30.

<sup>209</sup> COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps*, art. cité.

<sup>210</sup> TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, op.cit., p. 127.

Les intellectuels ont des attaches et des racines. Toutes les remarques qui ont pu être faites jusqu'ici sur les commentaires élaborés à la suite du 21 avril 2002 peuvent trouver des explications en retournant l'analyse sur les analystes eux-mêmes. Les écrits de Pierre Bourdieu sur la « *réflexivité* »<sup>211</sup> poussent à chercher dans cette direction pour éclairer la compréhension des études du 21 avril 2002. En fait, il s'agit d'opérer une analyse sociologique de ceux qui habituellement la pratiquent, afin de la mettre en perspective avec les réalités du monde social. Cela permet en outre de ramener les praticiens sur terre, dans un moment où la demande d'explication est tellement forte, qu'elle les place au-dessus du reste de la société.

En intégrant les scientifiques dans l'ensemble des conditions sociales qui les engendrent historiquement, il est possible d'entrevoir des explications à leurs orientations intellectuelles, surtout lorsqu'il s'agit d'appréhender un phénomène sociologique. En l'occurrence, il est difficile de ne pas s'interroger sur l'influence des prédispositions sociales des chercheurs sur leur appréhension des classes « populaires ». Mettre nos observations antérieures en perspective avec une sociologie du monde intellectuel semble offrir de réelles perspectives de compréhension de l'intérêt des analyses pour le « populaire » dans le but de trouver des réponses aux interrogations soulevées à la suite du 21 avril 2002. Il ne s'agit nullement de réduire l'activité intellectuelle à ses conditions sociales d'apparition mais plutôt de montrer comment celles-ci peuvent expliquer en partie certaines décisions.

Aucune réflexion ne peut éclore indépendamment d'un contexte social. Les frissons provoqués par l'arrivée de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle ont nécessairement eu une influence sur le champ scientifique. Au milieu de toutes ces observations, le « populaire » apparaît comme un souffre-douleur, voire parfois un défouloir, permettant d'accabler un groupe pour apaiser les inquiétudes. En fin de compte, il serait une sorte de malentendu créé par une partie des intellectuels en manque d'explications à la fois rassurantes et convaincantes. Cela est manifeste à l'étude des discours sur les classes « populaires », et tout particulièrement sur la manière dont celles-ci ont éclipsé les ouvriers. L'abandon d'une catégorie symboliquement en perte a permis de consacrer une nouvelle explication à l'irruption gênante de l'extrême droite au second tour de l'élection présidentielle et de conforter certains esprits pour lesquels un tel désastre électoral ne pouvait être dû qu'au comportement électoral de catégories simples, peu éduquées, ne pesant pas toutes les conséquences de leurs choix.

Nous allons donc nous attacher à montrer en quoi une socio-analyse du champ scientifique peut apporter des explications aux interprétations à sens unique de certaines études, s'attachant à prouver scientifiquement que le succès du Front national est à mettre à l'actif des classes « populaires ». Ainsi, la première section sera consacrée à l'étude du statut du champ scientifique, tandis que la seconde s'attachera à l'analyse du populaire comme malentendu, issu de méprises intellectuelles.

---

<sup>211</sup> BOURDIEU Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, éditions Raisons d'agir, 2001, ainsi que *Esquisse pour une auto-analyse*, éditions Raisons d'agir, Paris, 2004.

## Section 1 – Statut du champ scientifique et présupposés

---

Le 21 avril a bouleversé le champ scientifique autant qu'il a bouleversé le champ politique. La routine s'était installée dans le jeu électoral depuis quelques décennies et cette intrusion soudaine du FN au deuxième tour de l'élection présidentielle a obligé les analyses à échafauder des hypothèses à la hauteur de la surprise. L'intérêt pour l'influence des classes *populaires* dans ces analyses pourrait venir de ce que le champ scientifique n'est pas totalement libre dans ces orientations interprétatives. Son statut particulier d'observateur des faits sociaux ne le place pas pour autant à l'abri de leurs répercussions. Toute la difficulté réside dans la nécessité de se situer en dehors de ce qu'il étudie, tout en étant parfaitement conscient qu'il y participe et qu'il y réagit. C'est pourquoi on peut se demander quels déterminants pèsent sur les chercheurs qui peuvent orienter leurs études dans telle ou telle direction.

Le « train-train » politique français a semble-t-il défini un cadre de réflexion précis à la recherche politologique, qu'il a fallu redessiner à la lumière des évolutions du 21 avril 2002. L'espace politique change, et s'étend, au-delà des partis parlementaires traditionnels, ouvrant la voix aux partis dits « extrêmes ». Comment dès lors penser ces évolutions ? Pour montrer en quoi les analyses ne sont pas nécessairement élaborées dans des conditions d'objectivation totale, il nous faut d'une part observer en quoi le statut du chercheur est en lui-même une contrainte et d'autre part voir comment les analyses antérieures ayant contribué à la constitution d'un jeu politique légitime déterminent une partie des nouveaux choix intellectuels.

### §1. Autonomie du champ scientifique

L'importance des conditions sociales dans lesquelles sont produites les représentations du monde social – et politique *a fortiori* – est centrale dans la compréhension des interprétations du 21 avril 2002. Les politologues participent à la représentation du monde social par l'intermédiaire de leurs écrits dans les revues à caractère scientifique. Ces représentations ne sont pas exsangues d'influence des conditions historiques et sociales dans lesquelles ce discours a été produit. Si le rôle des classes « populaires » dans le scrutin du 21 avril tient une si grande importance dans les commentaires, c'est bien parce qu'il s'est constitué au préalable en une problématique « scientifique ». Le temps passant, et les discours politiques s'accumulant, il n'a plus été question de se demander si le rapport de ces deux objets était effectif, mais bien de le décrire. Un processus de constitution en enjeu politique a fini par convaincre les scientifiques de prendre position par rapport à ce sujet, non plus à s'interroger sur la pertinence de la problématique elle-même. Les travaux de Luc Boltanski sur la formation de la problématique dominante à propos des cadres dans les années 60 constituent dans ce cadre des outils d'analyse précieux<sup>212</sup> ..

Bien que les scientifiques s'évertuent à se soustraire à l'influence du monde

---

<sup>212</sup> BOLTANSKI LUC, « Le champ des représentations », *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les éditions de minuit, 1982, pp. 239-303.

extérieur, il est vain d'imaginer que leur production soit imperméable à ses évolutions. Ils ne peuvent, comme le pensait Pierre Bourdieu « **s'enfermer dans la tour d'ivoire d'une pratique scientifique qui serait elle-même sa fin, dans un rêve de pureté qui est nécessairement voué à l'échec parce que la politique est présente dans le champ lui-même** »<sup>213</sup>. Or, il ne fait aucun doute que le contexte social et politique de production des discours scientifiques du 21 avril 2002 éclaire les interprétations qui en furent faites. Le « discours ambiant » produit par les journalistes et les professionnels de la politique s'orientait déjà vers un regain d'intérêt pour les « petites gens », le *populaire*, mêlant mépris et compassion. Par ailleurs, on assistait en parallèle à la construction d'un mur autour des catégories sociales bien-pensantes liées par un même attachement au jeu politique, empêchant toute infiltration de la pensée fasciste.

Ces observations conduisent à une interrogation sur l'influence du monde social sur le champ scientifique dans l'élaboration des commentaires du 21 avril 2002. Deux ordres de questionnement se dégagent de cette problématique : l'ordre social et l'ordre politique. En suivant ce schème de réflexion, il sera possible de déterminer quels paramètres doivent être pris en compte pour jeter un regard sur le regard du 21 avril.

### **Ordre social**

Le métier de politologue fait partie d'un ensemble de professions intellectuelles dites « supérieures ». Ainsi, symboliquement, il côtoie l'ensemble des professions scientifiques, d'enseignement et de recherche. D'un point de vue économique, les scientifiques appartiennent aux classes sociales les plus favorisées. Dans ce cas, ils rejoignent d'autres catégories socioprofessionnelles dites « supérieures » qui touchent des revenus globalement supérieurs au revenu moyen : les cadres, les chefs d'entreprise, etc. Au niveau culturel, disons que les chercheurs en science politique entretiennent des relations avec tous les groupes développant un intérêt certain pour le jeu politique. Il existe donc un lien qui unit les chercheurs à ces différents groupes. Ces traits structurellement équivalents dans des champs différents (économique, social, culturel, politique) constituent le principe d'*homologie* révélé par Pierre Bourdieu.

Conclure que le succès du Front national est dû en majorité à l'action des classes *populaires*, c'est dédouaner *a contrario* les classes dites « supérieures » de toute responsabilité. Il est remarquable à cet effet de constater le peu d'importance accordée à l'étude de la participation de ces groupes au succès de l'extrême droite dans le corpus scientifique post-21 avril. On répondra que les enquêtes n'incitent pas à cette démarche. Mais celles-ci recèlent toujours des données intéressantes sur le succès du Front national chez les professions économiquement dominantes, en particulier chez les artisans, commerçants, industriels (20%). Il n'est pas question ici de postuler qu'il existe une solidarité de corps entre deux milieux sociaux aussi différents que celui des chercheurs et celui des patrons. Cela-dit, l'absence de réflexion sur le sujet mérite que l'on s'y attarde.

Certes, on peut présumer que les orientations politiques des chercheurs en sciences sociales et des industriels ne sont pas convergentes. Mais il existe entre ces deux

---

<sup>213</sup> BOURDIEU Pierre, « Science politique et sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°141-142, mars 2002, p. 9.

catégories des valeurs communes quant au jeu politique qu'il ne faudrait pas sous-estimer. En effet, notamment dans l'affrontement qui les oppose sur la représentation du monde social, se dégage une croyance commune qui les rassemble autour du combat démocratique. Les classes « supérieures » maîtrisent les enjeux politiques et le discours, qu'elles manipulent pour défendre leurs intérêts. Une réflexion de Pierre Bourdieu éclaire particulièrement ce propos : **« cette solidarité de tous les initiés, liés entre eux par la même adhésion fondamentale au jeu et aux enjeux, par le même respect du jeu lui-même et les lois non-écrites qui le définissent, par le même investissement fondamental dans le jeu dont ils ont le monopole et qu'il leur faut perpétuer pour assurer la rentabilité de leurs investissements, ne se manifeste jamais aussi clairement que lorsque le jeu vient à être menacé en tant que tel »**<sup>214</sup>.

Le péril représenté par la qualification pour le second tour d'un candidat d'extrême droite a pu produire cet effet de fraternité entre les agents ayant une même maîtrise du discours symbolique, leur permettant de se présenter comme partageant une passion commune pour la démocratie – sous-entendu que les classes « populaires » n'ont pas. Il existe donc un *a priori* positif à leur égard qui leur conférerait une rationalité en matière politique, et surtout une vision globale des conséquences de leurs actes. Ainsi, ils seraient en mesure d'agir en électeurs « responsables » c'est-à-dire ne mettant pas en péril le système politique qu'ils reconnaissent comme légitime. Si l'on part du principe que le Front national n'est pas un parti démocratique, on peut penser que ces électeurs s'en détourneront. Ces présupposés à l'égard des catégories dites « supérieures » laissent penser qu'il est moins évident pour le champ scientifique de s'interroger sur leur comportement électoral lorsque l'objet d'étude est le Front national.

La variable du niveau d'éducation joue également un rôle important. Les catégories sociales « supérieures » sont perçues – de la même manière que les catégories « populaires » sont considérées comme peu éduquées – comme relativement bien instruites. Elles disposeraient donc des armes intellectuelles suffisantes pour repousser le vote FN. Il ressort de ces observations que les catégories sociales supérieures sont implicitement perçues comme moins dangereuses que les classes « populaires ». Il s'agit donc bien d'homologie dans la mesure où ces groupes occupent les places dominantes au sein de chacun des champs de la société. Dotés d'un capital économique et culturel supérieur, ils seraient à leur tour immunisés contre le vote FN. Pourtant, un argument – un peu grossier certes comparé à la profusion de chiffres dont dispose le discours scientifique – voudrait que si tous les pauvres et les exclus (soit environ 8 millions d'électeurs) votaient pour le Front national, le sort des dernières élections aurait été différent. Les verrous qui protègent ces agents du vote FN sont-ils moins évidents que ceux des classes « supérieures ».

Il existerait donc une tendance du champ scientifique à faire l'impasse sur les catégories sociales qui lui sont proches dans son appréhension du vote FN, non pas parce qu'il s'en solidarise, mais plutôt parce qu'il lui prête une culture politique « normale », qui s'inscrit dans la lutte entre droite parlementaire et gauche. Le principe d'homologie protège les classes « supérieures » contre des investigations plus poussées

---

<sup>214</sup> BOURDIEU Pierre, « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°36/37, février-mars 1981, p. 7.

sur leur rôle dans le succès du Front national.

### Ordre politique

Un autre phénomène relevé par Luc Boltanski intéresse ici notre propos, il s'agit de la double dépendance du monde social au champ savant et politique<sup>215</sup>. En effet, la représentation du monde social dépend de la relation entre les discours savants et politiques. Quant ceux-ci s'accordent, leurs affirmations ne souffrent plus d'aucune contestation. Boltanski souligne l'existence d'un processus de transaction entre des demandes de rationalisation et de légitimation en provenance du champ politique – reconversion du pouvoir politique en autorité intellectuelle – ou de reconversion de l'autorité symbolique produite par le champ scientifique en pouvoir politique. Le champ scientifique doit donc répondre à deux types d'attentes. Il doit d'une part satisfaire aux exigences du travail intellectuel en matière de scientificité, et d'autre part répondre à des demandes extérieures à la recherche d'une légitimation de la pratique par la production d'une maîtrise symbolique du monde social.

Les commentaires électoraux sur le 21 avril 2002 s'inscrivent dans cette double problématique. Les travaux ne laissent apparemment subsister aucun doute sur leur caractère scientifique. Les enquêtes sur lesquelles se basent les chercheurs sont précises et les informations qu'ils en retirent sont à la hauteur des démonstrations que l'on en attend. D'un autre côté, il paraît clair que l'imposition du rôle des classes *populaires* comme enjeu de compréhension du 21 avril n'est pas le produit du seul champ scientifique. Le contexte politique prêtait semble-t-il à de telles orientations.

Depuis quelques années, les réflexions des professionnels de la politique à propos du Front national tournaient beaucoup autour de la problématique « populaire ». Il ne faisait aucun doute pour beaucoup qu'il était devenu le « premier parti ouvrier de France ». La croyance dans les transferts de voix massifs du Parti communiste vers le FN était largement répandue, et le contexte, sur fond de crise économique, aurait joué en faveur du vote de ressentiment des classes « populaires ». Le discours politique avait donc depuis longtemps construit sa propre interprétation du succès du Front national, dans laquelle il trouvait très certainement un intérêt – refus de s'interroger sur le détournement des classes « populaires » des partis plus traditionnels, notamment de gauche – et cherchait certainement à lui donner un crédit scientifique. La focalisation sur certains aspects de ce vote, dont la composante populaire fait partie, a évité au champ politique une introspection trop embarrassante sur l'un de ses pires échecs, à savoir la désaffection « populaire ». Même s'il est loin d'être établi qu'il s'agisse d'un phénomène de masse profitant au Front national, le « désenchantement démocratique » de Pascal Perrineau<sup>216</sup> est bien réel et les classes « populaires » y sont particulièrement exposées.

Par ailleurs, un regain d'intérêt du champ politique pour les classes « populaires » a certainement joué en faveur d'une concentration des attentions à son égard en matière de comportement électoral. La « France d'en bas » a fait l'objet de toutes les focalisations

---

<sup>215</sup> BOLTANSKI LUC, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, op.cit., p. 249-256.

<sup>216</sup> PERRINEAU Pascal, *Le désenchantement démocratique*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.



après le 21 avril, à la fois accusée d'avoir « dérapé » le jour du scrutin et en même temps excusée car comprise par le personnel politique. Les discours se sont concentrés sur ce sujet, sans être nécessairement suivis dans les actes, permettant de séduire les catégories dites « supérieures » soucieuses de ne pas consommer la rupture avec les « petites gens ». La physionomie des réformes mises en œuvre par ces professionnels de la politique conforte l'impression de démagogie du discours politique, alliant pitié et suffisance, et auquele champ médiatique a largement fait écho.

Les produits du champ savant sur la part de responsabilité des classes *populaires* dans le « séisme » du 21 avril s'inscrivent donc dans le rôle que leur assigne leur dépendance vis-à-vis du champ politique. Ils répondent à une demande externe qui voudrait légitimer une certaine vision du monde social, notamment en matière de tentation frontiste des classes « populaires ». La scientificité de ce discours lui confère une apparence d'autonomie et masque ses fonctions pratiques. Forts de cette validation scientifique, les professionnels de la politique répandent à l'envie que les classes « populaires » sont responsables de la catastrophe électorale du 21 avril. Cette idée a fait son chemin entre une partie du discours scientifique et le discours politique, et sonne désormais comme une évidence. Le va-et-vient permanent entre les deux milieux est pourtant révélateur d'une assise objective bancale. Le champ scientifique ne peut se fermer totalement aux demandes extérieures, aux « discours ambiants », et n'a apparemment pas échappé à l'effet « France d'en bas ». L'autonomie du champ scientifique est toute relative. Celui-ci est dépendant du champ politique au même titre que le champ politique a besoin du discours savant pour légitimer le sien.

**« Les "faits" sont produits par et pour des luttes d'imposition du sens et de la valeur du monde social »<sup>217</sup>**, c'est pourquoi il convient de s'attacher à ce processus de production. Les commentaires électoraux qu'ils soient politiques ou scientifiques ont moins pour objectif d'expliquer les faits que de les construire. La responsabilité des classes « populaires » dans le résultat du 21 avril est l'un des éléments qui ressort le plus de « ce qu'il faut en penser ». D'ailleurs la concurrence pour l'imposition de la grille de lecture légitime du 21 avril constitue l'un des principe d'homologie entre le champ scientifique et le champ politique. Il existe déjà un schéma d'interprétation symbolique constitué pour tous ceux qui voudraient pénétrer ces champs. Ainsi la mécanique se reproduit puisque dans le cadre du vote FN le 21 avril 2002, il est quasiment impossible de trouver un commentaire (scientifique ou journalistique) qui ne fasse référence à sa propension « populaire ». Même si certains tentent de discuter les interprétations, la problématique de départ – le rôle du vote « populaire » – est d'ores et déjà acquise : **« Pour accéder au champ de la discussion, les nouvelles interprétations doivent à la fois reconnaître la validité des questions sur lesquelles repose la problématique dominante dans une conjoncture historique déterminée, ce qui équivaut à reconnaître, au moins implicitement, la validité de la problématique, lieu commun du système des positions concurrentes, tout en se distinguant, par un ensemble de traits pertinents, des interprétations existantes, auxquelles l'adhésion d'un public apporte déjà, par un effet de croyance, une forme de vérification »<sup>218</sup>**. Les analyses du 21 avril s'inscrivent dans un cadre prédéfini au sein duquel la question « populaire »

---

<sup>217</sup> BOURDIEU Pierre, « La science et l'actualité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°61, mars 1986, p. 2.

occupe une place importante.

## §2. Présupposés scientifiques

Une seconde observation réside dans les présupposés présents dans la pensée scientifique du jeu politique et du Front national tout particulièrement. Quelles sont ces *a priori* qui guident les commentaires électoraux ? A quelles conclusions hâtives ont-ils conduit, décrédibilisant ainsi à mesure de l'évolution des scrutins les analyses antérieures ? Le discours scientifique semble largement élaboré à partir d'une certaine vision normative du champ politique reléguant le Front national – et ses lecteurs du même coup – au rôle de paria du jeu politique. Par ailleurs les analyses antérieures au 21 avril pèsent sur celles de notre corpus. Rarement contredites, mais souvent désavouées dans les faits, celles-ci fonctionnent comme des préalables nécessaires à toute nouvelle réflexion.

Le Parti communiste a souffert en son temps d'une stigmatisation comparable à celle dont fait l'objet le Front national aujourd'hui. Considéré comme dangereux, il est snobé par l'intelligentsia française qui le juge illégitime à participer à la vie politique. D'ailleurs, ses électeurs souffraient de la même stigmatisation. Comme le Front national, le champ politique aurait préféré qu'il n'existât pas, mais les résultats électoraux lui ont permis de forcer l'entrée d'un espace qui sinon lui serait resté clos.

Les présupposés et les incohérences de certains discours scientifiques se ressentent sur les analyses du 21 avril, dans la mesure où ils constituent un cadre normatif dont l'ambition est de régir l'ensemble du jeu politique. Ils participent désormais à la reproduction d'une croyance dans un espace politique légitime qu'il est nécessaire de déconstruire. Ils se traduisent dans les discours scientifiques du corpus, par un tableau, en introduction, de la situation politique de la France. Souvent les textes trahissent une certaine idée des politologues sur ce que devrait être le jeu politique, et sur ce qu'il est après le 21 avril. Cette mise en perspective est saisissante et participe à la légitimation d'un discours canonique de la vie politique. Le Front national aurait donc joué le rôle de briseur de routine d'un jeu politique entendu entre initiés, professionnels ou scientifiques.

C'est pourquoi il sera intéressant d'étudier en quoi il existe aujourd'hui un espace politique considéré par le champ scientifique comme légitime, reléguant le Front national au rôle de trouble-fête, puis de proposer une mise en perspective des anciennes interprétations du vote FN, pour déterminer dans quelle mesure elles peuvent contenir les nouvelles analyses scientifiques.

## Un espace politique légitime

L'opposition droite-gauche, même si elle a subi des évolutions modifiant régulièrement les clivages, continue de rythmer la vie politique. Cela est d'autant plus vrai que la France connaît depuis vingt ans des alternances régulières entre ces deux formations aux postes de gouvernement. L'opposition droite-gauche est donc un objet dont le fondement est politique, qui aujourd'hui ne souffre d'aucune remise en question et qui a gagné le statut

---

<sup>218</sup> BOLTANSKI Luc, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, op.cit., p. 254.

de cadre légitime d'expression du jeu politique français. Tant et si bien que le duel final dans les scrutins oppose désormais (dans les élections nationales) à coup sûr un candidat ou une formation « de gauche » à un candidat ou une formation « de droite ». Les élections locales dérogent encore parfois à cette règle du bipartisme quasi-systématique. En effet, le système politique français est théoriquement multipartiste mais la pratique politique veut que l'étau se resserre depuis une trentaine d'années dans un duel final entre droite et gauche. Le scrutin du 21 avril offre ceci de surprenant que depuis quarante ans, il n'oppose pas au second tour un candidat de droite à un candidat de gauche, ni même deux candidats de droite ou deux candidats de gauche, parfaitement intégrés au jeu politique, mais le représentant de l'extrême droite à celui de la droite parlementaire. D'où la profusion des expressions renvoyant à « *l'inattendu* » ou à « *l'imprévisible* »<sup>219</sup>. La première évidence du scrutin présidentiel a donc volé en éclat, éliminant le candidat donné favori pour représenter la gauche au second tour. Il est clair que cette intrusion du Front national dans le train-train électoral français devait, au-delà des analyses de fond sur le vote, de toute façon bouleverser les commentaires. Elle est symptomatique du « *nouveau désordre électoral* »<sup>220</sup>. Cette émergence troublait l'équilibre imposé par la pratique politique des années passées. Les interprétations de ce scrutin sont donc imprégnées de ce bouleversement. Le champ scientifique avait parfaitement intégré les règles du jeu électoral, et la partition de l'espace politique en deux pôles était devenue un acquis scientifique servant de base aux analyses.

Ainsi, il existerait une certaine vision normative du jeu politique, à travers cette organisation en deux grands pôles que l'habitude est parvenue à inscrire au rang des évidences. Une partie du champ scientifique s'est réapproprié cette polarisation et en a fait un prérequis. Il a construit une vision légitime de l'espace politique, autour d'un axe droite-gauche. Ce processus de légitimation a eu pour principale conséquence de reléguer les formations ne s'inscrivant pas dans ce cadre à la marge du jeu politique. Les formations situées aux extrémités de cet espace, dont le Front national fait partie, sont désormais considérées au moins comme des formations « extrêmes », si ce n'est comme des formations illégitimes. Elles ne s'inscrivaient pas, jusqu'au 21 avril, dans la vie politique « normale », notamment parce qu'elles ne participaient jamais aux rendez-vous décisifs. Cette règle commune compose l'idéal du système politique. Certes, bien qu'il soit difficile de dessiner le cadre de cet idéal, son existence se traduit notamment par l'existence de « *partis hors systèmes* »<sup>221</sup>. Cette expression abondamment reprise traduit bien cette idée de norme politique. Il existerait donc un système légitime au sein duquel s'affronteraient droite et gauche et des formations politiques satellites, gravitant autour de ce noyau légitime. Toute entreprise de délégitimation d'un parti repose sur cette composante. Il s'agit bien d'un jugement du champ scientifique, même si nous avons expliqué en quoi il était soumis aux influences du champ politique, qui va permettre de

---

<sup>219</sup> CAILLOT Philippe, DENNI Bernard, « Les attitudes politiques existent-elles ? », p. 23-46, dans CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 23.

<sup>220</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit.

<sup>221</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 17.

barrer l'entrée du champ politique légitime aux partis qu'il estime ne pas mériter d'y figurer. La menace contre la démocratie est une arme brandie régulièrement à l'encontre du Front national, et, non pas qu'elle soit nécessairement infondée, elle demeure surtout un outil permettant de rendre sa présence intolérable.

Le statut « hors jeu » du Front national est accentué par les questionnements des études scientifiques, « *hors jeu* » est d'ailleurs l'expression choisie par Anne Jadot pour intituler son travail d'interprétation des résultats du PEF 2002<sup>222</sup>. « *Sommes-nous entrés dans une période d'instabilité généralisée ?* » s'interrogent Bruno Cautrès et Nonna Mayer. C'est la même menace de ce système bien ancré dans la pensée des chercheurs en science politique qui fait naître l'expression de « **vote de défouloir** »<sup>223</sup>. Le verbe « se défouler » renvoie à l'accomplissement d'actions sur lesquelles pouvaient peser un interdit, à un désir auparavant bridé et désormais assouvi. Le « vote défouloir » marque donc le franchissement d'une limite, d'un interdit posé par la perception dominante du système politique.

Autre exemple intéressant, ce scrutin est considéré comme révélateur de la « **crise de la représentation politique** »<sup>224</sup>. Bien sûr, le vote FN n'est pas le seul déterminant de cette crise. Mais il y participe, en démontrant la désaffection des électeurs pour les candidats plus « traditionnels ». Sans le succès du Front national, y-aurait-il eu « crise » dans les commentaires électoraux, à la seule vue de l'abstention ? Il s'agit bien d'une crise du système politique perçu comme normal par les politologues. Ceux-ci avaient d'ailleurs entrevu ces évolutions depuis quelques scrutins déjà, et la menace semblait déjà présente dans les esprits. Ainsi, Pascal Perineau et Colette Ysmal notaient à propos des élections régionales et européennes ayant précédé le scrutin que « *d'une manière générale, un nombre croissant d'électeurs manifestaient leur éloignement par rapport au système politique et la structuration de celui-ci par les grandes forces politiques* ». On retrouve bien ici, l'idée de « normalité » de la structure droite-gauche du système politique français, ainsi que celle de décadence de ce même système. D'ailleurs, pour eux le « coup de tonnerre » du 21 avril est bien la marque d'une « *instabilité* », d'une « *fragmentation* », laissant la place à l'expression des « *humeurs* » des électeurs<sup>225</sup>.

Les commentaires du 21 avril se sont trouvés dans l'obligation d'expliquer un « écart » dans le jeu politique traditionnel. Le « hors jeu » électoral avait besoin d'une justification à la hauteur de la surprise qu'il a provoquée. Le recours au comportement électoral des classes « populaire » sert donc de roue de secours aux analystes désemparés face au bouleversement de leur présupposés électoraux. Les classes « populaires » trouvent ainsi une visibilité qu'elles ne connaissaient pas avant, ne figurant pas au centre des préoccupations des professionnels de la politique.

---

<sup>222</sup> Jadot Anne, « Le "hors jeu" électoral présidentiel. Analyse du Panel Electoral Français 2002 », CEVIPOF/CIDSP/CECOP.

<sup>223</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 20.

<sup>224</sup> CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, (dir.), « Les métamorphoses du "vote de classe" », p. 145-160, dans CAUTRÈS Bruno, MAYER Nonna, (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, op.cit., p. 145.

<sup>225</sup> PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette, *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielles et législatives de 2002*, op.cit. 17.

## Le poids du passé

Les scientifiques sont arrivés pour expliquer le 21 avril chargés des analyses des scrutins antérieurs, qu'il semble pour certains difficile de contredire. Si ce scrutin constitue une rupture dans la vie politique française, les commentaires eux semblent eux toujours à la recherche de continuité. Les outils de compréhension élaborés pour d'autres scrutins, et donc dans d'autres circonstances, sont resservis, actualisés, re-légitimés, revalorisés grâce à ces nouveaux résultats. Ces réutilisations plaident en faveur de la clairvoyance et du discernement du champ scientifique, surpris par le résultat mais pas autant qu'on pourrait le croire puisqu'il avait averti des évolutions en cours dans le champ politique. Une question se pose alors : pourquoi le champ scientifique, s'il disposait déjà des éléments explicatifs, s'il avait entrevu les évolutions prochaines, n'a-t-il pas anticipé ce résultat ? Pourquoi a-t-il été surpris ? Est-ce que la focalisation sur les classes « populaires » ne trahit pas justement une volonté de prolonger à tout prix des analyses élaborées antérieurement ?

Dès 1990, on trouve des analyses portées sur le poids des classes « populaires » dans le vote FN : « **un grand nombre d'électeurs lepénistes viennent des milieux ouvriers et peu éduqués où la proportion de citoyens qui ne s'inscrivent pas sur les listes électorales, qui ne votent pas, et n'ouvrent pas leur porte aux enquêteurs ou encore refusent de répondre à leurs questions, est sensiblement plus élevée que la moyenne** »<sup>226</sup>. Cette phrase est particulièrement symptomatique du poids du passé sur les analyses. On trouve déjà cette focalisation relativement infondée sur les classes « populaires » (à travers les catégories « ouvriers » et « peu éduqués ») supposées composer le gros (« un grand nombre ») des électeurs lepénistes. On notera au passage que les connaissances sur les milieux populaires sont tout aussi limitées que celles des analyses du 21 avril, les auteurs reconnaissant que ces catégories s'expriment moins que les autres, par le vote, la non-inscription ou le refus de répondre aux questionnaires. Pourtant ils semblent avoir fait le tour de la question. Reconnaisant que ces groupes sont difficiles à pénétrer, ils montrent cependant peu de prudence dans leur affirmation sur le rôle qu'ils jouent dans le vote FN. Ces mêmes auteurs adoptent dans leurs derniers commentaires sur le 21 avril des positions semblables quant au rôle des classes « populaires » dans le succès du Front national. Sans émettre d'hypothèse explicative sur les origines de cet intérêt pour les classes « populaires », on peut au moins en conclure que douze ans avant l'arrivée de Le Pen au second tour, la responsabilité reposait déjà sur certains groupes. Ces idées paraissent avoir fait leur chemin jusqu'en 2002, et orienter les interprétations qui en ont suivi. Dans ce même commentaire figurent déjà les termes de « **ressentiment** », de vote « **exutoire** »<sup>227</sup>, lesquels, s'ils ne sont pas infondés, peuvent tout de même empêcher de regarder dans d'autres directions. Ce sont ces mêmes thèmes qui viennent expliquer le 21 avril, à croire qu'entre 1990 et 2002 rien n'ait changé.

---

<sup>226</sup> MAYER Nonna, PERRINEAU Pascal, « Pourquoi votent-ils FN ? », *Pouvoirs*, n°55, 1990, p. 164.

<sup>227</sup> MAYER Nonna, PERRINEAU Pascal, « Pourquoi votent-ils FN ? », *Pouvoirs*, n°55, 1990, p. 164.

Les interprétations les plus contestables du 21 avril ont bien souvent tenté d'actualiser les commentaires qui avaient pu être faits depuis vingt ans sur le vote FN, parfois de façon pertinente car éclairés par de nouvelles données, parfois s'obstinant à actualiser des schèmes dépassés, voire contestables dès l'origine. L'idée d'un transfert de voix massif du PC au FN est apparue en 1984 et la percée du FN aux européennes. Nous avons démontré en quoi elle était insoutenable sur le fond, chiffres à l'appui tout au long de cette période. Pourtant il en a encore été question dans les interprétations du 21 avril. Idem pour les concepts de « ninistes » ou de « gaucho-lepénisme » élaborés à la faveur d'autres interprétations électorales et dont la pérennité est assurée par les nouveaux scrutins. Là encore, il n'est pas même question de remettre en cause la pertinence de ces concepts pour comprendre le 21 avril, l'intérêt est surtout de noter qu'une partie de l'attention se porte d'emblée sur leur applicabilité au dernier scrutin. Cela peut donc freiner l'émergence de variables explicatives totalement différentes dans un champ d'interprétation déjà bien cloisonné.

Le concept de vote de « crise » est à ce titre intéressant. Il subit des évolutions singulières pour s'adapter aux contextes différents d'une élection à l'autre. Une crise urbaine tout d'abord est venue expliquer l'augmentation des suffrages lepénistes dans les grandes villes, ce qui a permis de conjuguer les variables d'insécurité et d'immigration. Mais le 21 avril a révélé un accroissement des votes frontistes dans les campagnes. La crise est donc devenue rurale.

Enfin, une dernière illustration de cette « *path dependence* » des chercheurs en matière d'interprétation du vote FN réside dans l'attachement à la personne de Jean-Marie Le Pen et à ses discours. Le côté « simpliste » du vote de ressentiment nourri par les propos racoleurs du personnage ressort régulièrement, en prêtant une importance de plus en plus grande à son influence. Les personnes auxquelles il s'adresse sont désormais vues comme autant d'électeurs potentiels alors que l'on sait que la personnalité du candidat joue un rôle très faible dans les déterminants du vote FN. Pour l'élection présidentielle de 1995, l'électorat frontiste est le plus détaché de tous les électors de la personnalité du leader<sup>228</sup>. Or, bien que cette relation s'avère fortement contestable, les développements sur le charisme du chef sont encore en tête des explications du 21 avril. Cela est surtout visible lorsqu'il s'agit des classes « populaires » toujours plus promptes (car naïves) à se laisser guider par un chef, à qui l'on prête le pouvoir les rallier à sa cause simplement en faisant appel à elles : « **vous les petits, les sans grades...** »<sup>229</sup>.

---

## Section 2 – Du populaire comme malentendu

---

Les observations faites jusqu'ici pour tenter de comprendre les interprétations du 21 avril

<sup>228</sup> LEHINGUE Patrick, « L'objectivation statistique des électors : que savons-nous des électors du Front national ? », p. 247-278, dans *La politisation*, op. cit., tableau p. 257.

<sup>229</sup> Sur ce sujet se reporter aux remarques dans la sous partie « vote ouvrier, vote FN », 1<sup>ère</sup> partie, chapitre 1, section 1, §2.

2002 amènent à se demander si l'utilisation du populaire n'est pas un malentendu. Entre le flou sémantique qui l'entoure et les connotations auxquelles il peut renvoyer, l'adjectif populaire apparaît en fait comme quasiment inutile à toutes les analyses qui tentent d'explicitement cette élection. Il semble en fait résulter de la mauvaise interprétation du phénomène qu'est le 21 avril 2002. Le populaire est une méprise, qui a pour principal effet d'entraîner la confusion autour de l'événement.

Dès lors on peut se demander comment en est-on arrivé à un tel manque de clarté dans les esprits et quelles sont les conséquences de ce désordre. L'intérêt est ici de comprendre pourquoi le populaire a récolté un tel succès dans les explications du 21 avril 2002. Car en effet, l'hypothèse a séduit. Elle a même convaincu. La place était restée vacante après la violente émotion provoquée par le résultat du premier tour. Mais attention, il ne s'agit tout de même pas d'un simple concours de circonstances. Le terrain était préparé depuis quelques années, et devenu favorable à une émergence du populaire au centre de la scène. Du point de vue sémantique, l'adjectif *populaire* avait peu à peu pris la place de l'ouvrier sans rencontrer de résistance, alors que ce processus trahissait une volonté classificatoire toute particulière. Ou plutôt une volonté disqualificatoire tant l'étude du discours révèle à quel point le mot *populaire* est chargé de connotations négatives. Son sens est à la fois large et obscur, ce qui rend étonnant son utilisation si répandue dans le discours scientifique.

En envisageant la question populaire sous l'angle du malentendu, il est possible de dégager deux idées intéressantes. D'une part, cela permet d'en appréhender les causes notamment à travers l'impératif qui s'est constitué autour du besoin d'explication de cet événement, mais aussi les conséquences par l'observation de l'évolution stylistique des discours, le qualificatif *ouvrier* éclipsé peu à peu par *populaire*. C'est ainsi que nous avons choisi d'organiser le présent développement, qui devrait permettre de trouver une qualification à cette utilisation nouvelle et de plus en plus systématique du populaire.

### §1. L'obligation d'expliquer le 21 avril 2002

« **Une explication quelconque est préférable à un manque d'explication** » notait **Nietzsche**<sup>230</sup>. La demande d'explication a sans aucun doute été très forte après le 21 avril 2002. Les sociologues se sont vus attribuer la tâche d'expliquer rapidement un phénomène auquel personne n'avait réellement songé. Une demande d'explication certes, mais conjuguée à une demande de soulagement. Il n'était pas question de produire un discours exclusivement réservé à l'usage des spécialistes, mais pouvant également éclairer tous ceux que ce scrutin avait interloqué. Devant le résultat du 21 avril, les simples citoyens voulaient bien entendu comprendre, mais également être rassurés. « Non, la France ne sombre pas dans la tentation fasciste. Non, elle est protégée par des gardes-fous historiques qui font que l'extrême droite ne peut arriver au pouvoir. Le 21 avril n'est pas la marque d'une nouvelle tentation fasciste. Il est le fruit d'une incompréhension entre le peuple et ses élites, d'une protestation des plus petits contre les grands, guidés par leurs passions... ». Voilà certainement le type de discours que chaque citoyen

---

<sup>230</sup> PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

attendait des sociologues après le 21 avril. Non seulement qu'il explique mais surtout qu'il contienne les paniques de ceux pour qui le jeu démocratique ne peut s'enticher d'un parti extrême. La thèse d'un vote « populaire » mise en avant pour commenter le 21 avril ne s'inscrit-elle pas dans ce schéma de pensée ? Quel a été le poids de cette demande angoissée sur la production scientifique ? Qu'attend-on en réalité des sociologues ? Comment répondent-ils à ces attentes ?

Autant de questions auxquelles nous allons tenter de répondre, avec pour objectif de voir en quoi cela peut éclairer notre propos sur la responsabilisation des classes « populaires ». De la même manière que le statut du chercheur et le contexte socio-historique déterminent une partie de leurs orientations scientifiques, l'influence de la demande est toute aussi importante. Elle a le pouvoir de changer le rapport du chercheur à son objet, voire de modifier son rôle dans une optique plus prophétique. Ses interprétations prennent d'autant plus d'importance qu'elles répondent à des demandes de légitimation, et qu'en conséquence, si elles n'y prêtent pas attention, elles n'obtiendront pas la reconnaissance escomptée. Les sociologues n'ont pas pour objectif de produire des raisonnements uniquement à l'attention de leurs homologues spécialistes, ils recherchent également un public plus large, dont les attentes sont nécessairement prises en compte.

Pour montrer comment la demande extérieure au champ scientifique a pu influencer sur les commentaires qui furent faits du 21 avril 2002, il est nécessaire de rappeler les émotions qu'il a suscité notamment par son caractère inattendu, mais aussi de s'interroger sur la dimension prophétique que peuvent prendre certaines analyses.

### Le « choc du 21 avril »

Le résultat du 21 avril a causé un émoi sans précédent dans la société française. Pour la première fois depuis l'avènement de la république, un parti d'extrême droite était porté au second tour de l'élection présidentielle. Ce résultat a provoqué une réaction d'autant plus grande que personne ne l'avait réellement envisagé, ni le grand public, ni les professionnels de la politique (médias, instituts de sondages, hommes politiques) ni les politologues. Dans leur dernier sondage d'intention de vote avant le premier tour, Ipsos et CSA estimaient Jean-Maire Le Pen à 14%, soit 4 points derrière le candidat socialiste. Revenons plus particulièrement sur la sous-estimation de la force de Jean-Marie Le Pen et du Front national en partie due à sa rupture avec Bruno Mégret pendant l'hiver 1998-1999. Les différences stratégiques entre les deux leaders du FN sont, d'après les commentaires, à l'origine de leur rupture. La structure militante a majoritairement suivi Bruno Mégret (environ deux tiers des fédérations se sont ralliées au Mouvement National), en revanche, les sondages donnaient les électeurs plus à même de soutenir Jean-Marie Le Pen, « **plus convaincus par la personnalité charismatique du chef** »<sup>231</sup>. Les élections européennes de 1999 vont constituer le premier test électoral pour les deux formations. Et si Jean-Marie Le Pen devance Bruno Mégret, c'est surtout la mobilisation des électeurs frontistes qui paye les frais de la séparation. C'est pourquoi on

---

<sup>231</sup> BRÉCHON Pierre, « La France aux urnes. 60 ans d'histoire électorale. Edition 2004 », Notes et études documentaires, n°5182-83, Paris, La documentation Française, 15 novembre 2003, p. 76.



parle de « recul » de l'extrême droite, confirmé d'ailleurs par les municipales de 2001, la perte de Toulon en étant le symbole. Bref, même si le champ scientifique n'a jamais enterré le mouvement alors qu'il était au plus mal, la « **surprise lepéniste** »<sup>232</sup> apparaissait peu probable en 2002. Pascal Perrineau note à ce titre : « **Cette performance est, d'autant plus une surprise que, depuis l'éclatement du FN en deux formations rivales [...], la plupart des observateurs considéraient que le mouvement de Jean-Marie Le Pen n'avait plus d'avenir et que l'époque des "coups de tabac" de l'extrême droite était révolue** »<sup>233</sup>. Après coup pourtant, beaucoup d'observateurs sont apparus peu surpris du reflux du Front national, à l'image de Pierre Bréchon qui retrace en 2003 l'ascension de l'extrême droite en France : « **Si l'affaiblissement de l'extrême droite divisée semble réel, des facultés de résistance importantes se manifestent. Les élections de 2002 vont même montrer que Jean-Marie Le Pen peut reprendre sa progression électorale, dans une conjoncture favorable de scrutin présidentiel** »<sup>234</sup>.

Même si personne n'avait écarté totalement cette hypothèse, « **les observateurs n'avaient pas vu venir le succès de Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle** »<sup>235</sup>. Les commentaires s'adaptaient aux résultats électoraux et se sont moins intéressés au Front national pendant la période des élections européennes de 1999 et des municipales de 2001. « **Les spécialistes n'avaient pas déserté le champ après la rupture Le Pen-Mégret de 1998, mais leurs regards commençaient à se tourner vers d'autres domaines (...)** » notaient d'ailleurs à juste titre **Elie Barth et Nicolas Weill**<sup>236</sup>. Cette tendance se retrouve en observant la composition des ouvrages « chroniques électorales », édités par les Presses de Sciences Po après chaque grand scrutin, sous la direction de Pascal Perrineau et Colette Ysmal. Alors qu'à la suite des législatives de 1997 quatre chapitres au moins consacrent une partie de leur étude au Front national, les études parues en 1999 (à la suite des élections régionales) et en 2001 (pour les municipales), si elles s'intéressent aux systèmes d'alliances, offrent beaucoup moins d'analyses sociologiques des déterminants et des enjeux du vote FN. Sans l'évincer totalement, il n'occupe plus la place qu'il occupait dans ces études depuis l'élection présidentielle de 1995.

Le champ scientifique n'était donc pas plus préparé que le reste de la société à affronter ce qui allait suivre. Il lui a fallu reprendre tout un pan de l'analyse sur le Front national laissé de côté depuis quelques années, la sociologie électorale notamment. On peut donc supposer, que l'effet de surprise ait joué un rôle important dans l'environnement

---

<sup>232</sup> PERRINEAU Pascal, « *La surprise lepéniste et sa suite législative* », p. 199-222, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette, *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 199.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 199.

<sup>234</sup> BRÉCHON Pierre, « *La France aux urnes. 60 ans d'histoire électorale. Édition 2004* », art. cite.

<sup>235</sup> *Ibid.*, p. 77.

<sup>236</sup> BARTH Elie, WEILL Nicolas, « *M. Le Pen renforce ses bastions et conquiert de nouveaux territoires* », art. cité.

de la production du discours scientifique. D'autant que celui-ci a probablement été aussi médusé par les résultats qu'une grande partie de la population. Pourtant, il devait au lendemain de l'élection être en mesure de fournir des explications cohérentes, annonçant une certaine logique à ce vote. Sa fonction même veut qu'il lui soit impossible de se présenter comme n'importe quel citoyen et de s'interroger tout en demeurant complètement abasourdi. De plus, au soir même des résultats, c'est du côté des scientifiques que sont tournés les journalistes pour commenter la situation. Difficile pour eux de ne pas assumer leur statut de « grand sage » capable d'apporter de raisonner là où le commun des mortels ne peut que s'émouvoir. A plus forte raison lorsque l'on sait le peu d'opportunités qui s'offrent d'exposer leur travail au-delà de leur propre milieu. Cela-dit, du fait d'une baisse de régime de l'étude sur ces questions depuis quelques années, le champ scientifique n'aurait-il pas été un peu pris au dépourvu par ce résultat ?

Cette question permet de relancer le débat sur la légitimité de la focalisation sur les classes « populaires » pour expliquer ce résultat. Pressé par le public d'apporter des éclairages, il a fallu que le champ scientifique se replonge dans les travaux antérieurs, notamment ceux parus après les élections présidentielles de 1995 et législatives de 1997, qui avaient vu se multiplier les thèses sur la responsabilité « populaire » dans les bons scores du Front national. Cette hypothèse s'avère d'autant plus convaincante que les principaux accusés ne disposent pas des entrées nécessaires sur la scène publique pour la contredire. En plus, du fait du ralentissement des travaux sur le sujet, il fut difficile de vérifier à brûle-pourpoint l'applicabilité de ces anciennes théories aux résultats tout juste parvenus. En fin de compte, on peut supposer que l'effet de surprise et la pression pour obtenir des explications ont joué un grand rôle dans l'élaboration des commentaires du 21 avril, ce qui a sans doute contribué à axer les recherches du côté du populaire. C'est en effet une explication assez convaincante dans la mesure où elle a déjà fait ses preuves dans le passé (commentaires électoraux de l'élection présidentielle de 1995), et où elle n'est que peu mise à l'épreuve. Son caractère apparemment simple et logique lui a permis de s'imposer relativement facilement dans la pensée collective, à plus forte raison dans une période de doute comme celle qui a suivi le 21 avril 2002.

### **Le sociologue et le public**

**« Tout sociologue doit combattre en lui-même le prophète social que son public lui demande d'incarner »<sup>237</sup>.**

Il n'est qu'à observer le mouvement de protestation qui a suivi les élections pour voir que, dans l'imaginaire collectif, le Front national fait peur. De ce fait, lorsque le public a demandé aux chercheurs de produire une explication, c'était surtout pour être rassuré par un groupe au capital symbolique nettement supérieur. Les plus initiés au jeu politique, voulaient comprendre ce résultat, mais ils n'étaient en réalité disposés à entendre qu'un seul type de commentaire, un commentaire apaisant. Les chercheurs se vus assigner la tâche de répondre à des questions décisives renvoyant à l'avenir de la démocratie, de la société toute entière. Va-t-on sombrer dans une dictature ? Est-on sous

---

<sup>237</sup> Bourdieu Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques* (4<sup>e</sup> édition), Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales and Mouton Editeur, 1983, p. 42.

la menace d'un régime autoritaire ? Quel sort sera réservé aux étrangers ? Autant de questions qui, si elles paraissent invraisemblables après coup, ont travaillé les esprits pendant les quelques jours qui ont suivi le scrutin.

Du choix de l'orientation des commentaires que le chercheur proposera au public, dépendra l'évolution de sa relation avec celui-ci : « **la sociologie est aujourd'hui prédisposée à entretenir avec un public qui ne se réduit jamais complètement au groupe des pairs un rapport mal clarifié qui risque toujours de retrouver la logique de la relation entre l'auteur à succès et son public ou même parfois entre le prophète et son audience** »<sup>238</sup>. Le danger qui guette alors le sociologue est bien résumé dans cette phrase, il s'agit de produire une réflexion, dans le but de toucher son auditoire. Or, dans un contexte de panique comme le fut l'après-21 avril, comment ne pas imaginer que certains chercheurs n'aient pas été inconsciemment influencés par cette demande d'explications tranquillisantes ? Dans le cas spécifique de l'explication populaire au vote FN, on peut supposer que l'emprise des médias notamment sur le débat a été importante. Et le sociologue s'expose d'autant plus à leur verdict qu'à celui du grand public. Répondre à leurs attentes en fournissant des explications simples, et surtout donner un crédit scientifique à leurs propres hypothèses est évidemment dangereux. Cela revient à dire ce qu'ils veulent entendre. Mais cela permet en contrepartie de s'inscrire dans un rôle prestigieux que le public est prêt à accorder, de « **grand maître de sagesse** »<sup>239</sup>.

Le rôle des classes « populaires » dans le 21 avril apparaît presque comme une évidence pour ceux qui cherchent à comprendre ce scrutin. Les non spécialistes se l'approprient avec une grande facilité dans la mesure où il se présente dans un langage apparemment commun. En réalité, il renvoie à la fois à des mots du langage commun et à des mots techniques, voire à des mots à plusieurs registres. C'est le cas de l'adjectif *populaire*, même si dans ce cas il paraît difficile de parler de mot à double registre tant sa signification purement technique semble lacunaire. Toujours est-il qu'en reprenant l'explication qui impute aux classes « populaires » la déroute du 21 avril, le champ scientifique participe à la mise en scène savante des commentaires construits par le sens commun. Difficile de déterminer s'il se rapproche cet enjeu en connaissance de cause, ou bien s'il ne succombe pas effectivement à la tentation prophétique, pour trouver une reconnaissance et un salut auprès des non spécialistes. Car l'ambition du scientifique ne se cantonne pas nécessairement à la production d'un savoir destiné à un groupe de pairs, restreint, et qui paraît au grand public en décalage avec la réalité sociale. Celui-ci se réjouit de pouvoir associer ses recherches aux évolutions du monde et ainsi trouver un débouché autre que celui du seul milieu savant.

La tentation prophétique est une hypothèse très crédible pour expliquer les orientations interprétatives du 21 avril. Comme nous l'avons dit plus haut, le public avait besoin d'explications rassurantes. Or, la participation massive des couches « populaires »

---

<sup>238</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>239</sup> Bourdieu Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques* (4<sup>e</sup> édition), Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales and Mouton Editeur, 1983, p. 42.

au vote FN est rassurante par son caractère extrêmement vague. Elle offre l'avantage de pouvoir être largement malléable et donc interprétée par chacun des agents qui se la réapproprient selon leurs propres besoins. Dans tous les cas, ceux-ci trouveront leur explication – la plus accommodante – au 21 avril selon leur propre ressenti. Un vote de « d'incompris » pour certains, un vote de « désespérés », un vote « irréfléchi », « irrationnel », « protestataire » pour d'autres, bref il ne reste plus qu'à choisir, sachant de toute façon que l'on est toujours dans le vrai, protégé par la houlette scientifique grâce à l'ambiguïté du populaire. Les commentaires favorisant la responsabilité « populaire » dans le 21 avril 2002 s'inscrivent dans ce jeu de l'offre et de la demande, ils soumettent une hypothèse rassurante à l'ensemble du champ des initiés, lequel souscrit sans hésitation et porte en retour ces chercheurs complices au rang de prophètes.

L'explication rassurante qui a triomphé au soir du second tour avec le résultat médiocre réalisé par Jean-Marie Le Pen, a réconforté tous ceux qui craignaient une poussée d'un sentiment « authentiquement fasciste » en France. En délégitimant complètement ce vote et les électeurs qui le pratiquent, une partie du champ scientifique a contribué à entériner toutes les craintes de confirmation de ce choix au second tour. Elle a confirmé *a posteriori* les hypothèses émises sur le coup pour tenter de se rassurer, et surtout elle a endossé volontairement le rôle quasi-prédicateur que le public lui demandait d'interpréter. Il existe donc une loi de l'offre et de la demande dans les interprétations du jeu politique, offre à laquelle certains scientifiques acceptent parfois de se soumettre. Cela peut en partie expliquer les choix d'interprétation du 21 avril 2002, et poser les commentaires politiques accablant les classes « populaires » comme le fruit de ces interactions.

## **§2. La question ouvrière éclipsée par la question populaire**

Le groupe ouvrier a longtemps constitué un thème d'affrontements idéologiques. D'une classe sociale reconnue et revendiquée, inscrite dans une lutte éternelle d'émancipation d'inspiration en partie marxiste, il semble aujourd'hui en régression dans les commentaires, perdu dans une société de plus en plus individualiste et enclin à des réactions autoritaires pour se faire entendre. Si bien que l'on s'interroge, et que le principal débat qui anime aujourd'hui les recherches autour du groupe ouvrier tourne précisément autour de l'existence même de la classe ouvrière. Le groupe ouvrier est-il toujours légitime dans les discours ? Si le groupe s'est désintégré, où sont passés les ouvriers ? Le déclin de l'intérêt pour le groupe ouvrier dans les discours a-t-il profité à un autre groupe ? En quoi l'apparition de l'adjectif *populaire* dans les discours des professionnels de la politique aussi bien que des scientifiques peut venir questionner cette évolution ? A les observer, on assisterait à une substitution dans les discours du « populaire » à la place de « l'ouvrier ».

Cette apparente régression de *l'ouvrier* au profit du *populaire* s'observe aussi bien dans les discours scientifiques que politiques. En effet, il n'est qu'à étudier les programmes des candidats aux dernières élections présidentielles pour noter que les ouvriers ne font plus l'objet d'une campagne de séduction telle qu'elle existe vis-à-vis d'autres groupes (personnes âgées, cadres, chefs d'entreprise, etc.). Ce phénomène n'est pas nouveau, il s'inscrit dans l'évolution d'ensemble de la classe ouvrière. A mesure

que diminue son poids au niveau économique et revendicatif, l'intérêt de la classe politique diminue également. La chute du Parti communiste contribue à ce recul de la reconnaissance de la classe ouvrière dans l'espace public. Mais ce qui nous intéresse particulièrement est bien entendu la répercussion de ce phénomène dans le champ scientifique. Les constantes associations des mots *ouvrier* et *populaire* jettent un voile sur leur signification respective, et confère au groupe ouvrier une visibilité quelque peu dénaturée, diluée sans justification dans le champ plus vaste du populaire.

Cette évolution dans les choix à la fois stylistiques et sémantiques des scientifiques est importante dans la perception de leurs commentaires sur le 21 avril 2002. Elle traduit en effet, une volonté de ne plus parler de l'ouvrier avec tout ce que le terme implique de structurant pour les personnes désignées, au profit du populaire, terme bien plus vague et surtout moins bien connoté. Il faut également ajouter que la disparition progressive de l'ouvrier dans les discours implique nécessairement une disparition progressive du vote ouvrier en tant que « vote de classe ». La substitution du populaire à l'ouvrier offre la possibilité, à travers l'expression de « vote populaire » par exemple, d'adapter les commentaires aux circonstances. Dans le cas du 21 avril 2002, il semblerait que l'utilisation du qualificatif *populaire* soit plus appropriée lorsque l'on fait référence à la participation de ces couches au vote FN que celle des ouvriers. Cette substitution n'est pas un hasard, et peut trouver un débouché inespéré dans des analyses à court d'arguments.

Il faut donc s'interroger d'une part sur la façon dont s'est opérée cette substitution, et d'autre part sur les enjeux qu'elle recouvre.

### La disparition des ouvriers dans les discours

Le groupe ouvrier serait-il mort ? La lecture de certains discours, notamment sur le 21 avril 2002 laisse pour le moins entrevoir peu à peu une disparition de l'ouvrier au profit du populaire. Il faut donc revenir à l'étude du corpus pour tenter de percevoir dans quelle mesure ces soupçons sont fondés. Il s'agit ici de s'interroger sur la signification de cette substitution au regard des occasions où elle s'opère dans les discours.

A l'image de cette expression de Bruno Cautrès, « **les milieux populaires des employés et des ouvriers** »<sup>240</sup>, il semblerait que les ouvriers aient perdu leur autonomie symbolique. Le groupe n'existe plus en tant que tel, qu'au travers d'autres groupes, et particulièrement du groupe « populaire » plus englobant. En contrepartie, c'est le populaire qui a acquis une certaine autonomie dans le discours. Le populaire pense, réagit, vote, entraînant avec lui différentes composantes, dont le groupe ouvrier. Mais le groupe ouvrier lui, n'est plus un acteur social, il n'est qu'une partie d'un ensemble plus vaste. Cela se ressent surtout dans la lecture puisque le mot *ouvrier* lui-même n'est plus employé de manière autonome. Il est toujours rattaché à un ensemble plus vaste. Il occupe désormais la place de n'importe quelle autre catégorie socioprofessionnelle, mais ne possède plus d'identité à part entière, une identité de classe revendicative et active. Mises à part des références à des tableaux statistiques dans lesquels figurent les ouvriers

---

<sup>240</sup> CAUTRÈS Bruno, « Les raisons politiques du choix », p. 103-124, dans PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette, *Le vote de tous les refus*, op.cit., p. 108 ; p. 119.

en tant que catégorie socioprofessionnelle, il n'est pas fait allusion à la classe ouvrière dans les commentaires. C'est pourquoi le vote des ouvriers lors du 21 avril, et notamment leur participation au vote FN, n'est jamais décrit comme un « vote de classe ». Le vote FN, même s'il est considéré dans les analyses comme important dans la catégorie « ouvriers », n'est jamais pensé comme un vote de la classe ouvrière.

La classe ouvrière perd son statut particulier dans les analyses post-21 avril 2002, surtout à cause de l'évolution du vote à gauche. Bruno Cautrès et Nonna Mayer n'hésitent d'ailleurs pas à parler de la « **fin de l'exception ouvrière** »<sup>241</sup>. Les auteurs remarquent un net recul de la gauche dans cette catégorie notamment depuis l'élection présidentielle de 1988. Et c'est instantanément que s'opère l'apparition des classes « populaires » dans les discours. C'est aussi à la même période que les scores du Front national commencent à inquiéter les analyses. Autrement dit, il existe une corrélation entre la désaffection des ouvriers pour la gauche, l'émergence du Front national notamment dans ces mêmes groupes ouvriers, et enfin l'utilisation nouvelle du mot *populaire*.

Ce processus est particulièrement observable dans l'article de Bruno Cautrès et Nonna Mayer, puisqu'il traite **du « désalignement de classe, de grande ampleur, qui met fin à l'exception ouvrière »**<sup>242</sup>, et dans le même paragraphe apparaît pour la première fois le fameux « **vote populaire** »<sup>243</sup> – en l'occurrence pour observer un regain de la gauche dans ces groupes après les mesures phares annoncées par Lionel Jospin lors des législatives de 1997. Puis, très vite arrive la « **désaffection des classes populaires** »<sup>244</sup> qui boucle ce processus de transfert de l'ouvrier au populaire. L'ouvrier serait donc devenu populaire en partie au jour de l'effondrement de son vote à gauche. D'ailleurs, c'est en conclusion de cette analyse que les auteurs annoncent que c'est au profit du Front national que s'est effectué le recul du vote de gauche « **chez les ouvriers et les employés** »<sup>245</sup>. Immédiatement, les ouvriers qui constituaient l'objet central du discours de départ de ce paragraphe, après un détour par la qualification « populaire », sont confondus avec les employés. De nouveau on remarque le flou jeté sur l'analyse par l'utilisation du mot *populaire*, qui permet d'élargir l'objet de départ, et au passage d'y assimiler l'ascension du Front national. Le groupe ouvrier a donc perdu son identité et son autonomie – dans le champ scientifique tout du moins – quand la gauche a perdu ses suffrages. C'est le populaire qui a pris sa place dans les discours.

Le populaire a acquis une autonomie symbolique certaine, ne serait-ce que par l'emploi assez répandu de l'expression « vote populaire ». Il a permis d'expliquer un phénomène de façon bien plus simple que si l'on avait gardé les classifications existantes. En effet, en substituant purement et simplement le groupe « ouvrier » et en le remplaçant

---

<sup>241</sup> MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno, « Les métamorphoses du "vote de classe" », *op. cit.*

<sup>242</sup> MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno, « Les métamorphoses du "vote de classe" », *op. cit.*, p. 151.

<sup>243</sup> *Ibid.*

<sup>244</sup> *Ibid.*

<sup>245</sup> *Ibid.*

sans explication par le groupe « populaire », on s'exempte de l'étude d'une évolution. Ce changement sémantique opère un changement dans le phénomène lui-même. Le vote ouvrier n'existe plus, mais en revanche il existe un vote « populaire » qui inclut les ouvriers et qui participe au succès du Front national. Cela signifie que le « vote de classe » que constituait auparavant le vote « ouvrier » n'est plus. Peut-être serait-il remplacé par un vote de classes « populaires » ; le vote ouvrier devant nécessairement être de gauche, il a fallu trouver une autre désignation pour expliquer le vote d'extrême droite. La substitution du populaire à l'ouvrier est donc un outil facilitant l'analyse du 21 avril, et notamment la responsabilisation des classes « populaires » dans le succès du Front national. Le populaire permet, là où beaucoup d'hypothèses chancellent, d'expliquer de manière assez convaincante le succès du Front national. Désormais le groupe ouvrier n'en est plus que l'un des attributs.

### **Les enjeux d'une telle substitution**

La disparition de l'ouvrier dans les discours au profit du populaire n'est pas une simple substitution de langage. Les deux mots n'inspirent pas les mêmes connotations. La perception d'un fait social, tel le vote par exemple, varie considérablement selon qu'il est qualifié de « populaire » ou « d'ouvrier ». L'adjectif populaire délégitime alors qu'*ouvrier* incite au respect.

Respect tout d'abord de cette ancienne classe ouvrière longtemps porteuse d'un message universaliste. A l'origine des plus grandes avancées sociales (congés payés, réduction du temps de travail, etc.), les ouvriers inspiraient également la crainte, par leur étonnante capacité de mobilisation. Le groupe était très actif aussi bien dans le champ social que politique. C'est pourquoi, et le discours politique, et le discours scientifique estimaient le groupe ouvrier. Fort de ses luttes successives, celui-ci avait acquis une telle légitimité qu'il était reconnu et cela se traduisait par une place importante accordée par les acteurs du champ politique et donc les observateurs également dans leurs discours. Séduire le groupe ouvrier par son programme politique était un enjeu majeur pour les partis de gauche s'ils voulaient accéder aux postes de gouvernement.

Respect ensuite pour l'identité même de la classe ouvrière, laborieuse et pauvre. On reconnaissait une certaine noblesse à des individus vivant dans la simplicité, de même que du courage dans l'exercice de métiers souvent pénibles, aliénants voire dangereux. En outre, certains voient une forme de beauté dans la souffrance et dans les luttes de la classe ouvrière. C'est pourquoi on peut dire que la classe ouvrière n'est pas appréhendée de façon négative dans les commentaires. Bien au contraire, elle peut porter d'emblée à son crédit un jugement plutôt favorable.

Le qualificatif *populaire* renvoie quant à lui à des idées bien moins glorifiantes. A la différence de l'ouvrier, plutôt défini de façon positive, le populaire est, dans notre corpus, précisément « ce qui n'est pas ». Ce qui est « populaire » n'est pas riche, il n'est pas instruit, il n'est ni intéressé, ni intégré au jeu politique, il n'a pas d'identité véritable. Cela se traduit dans les textes par l'utilisation de champs lexicaux comme le handicap (« cumul de handicaps »). Cette conception toujours négative du populaire accentue le caractère approximatif de ce qualificatif, puisque jamais il n'est dit ce qu'il est.

Ainsi en opérant un transfert de l'ouvrier au populaire, dans le but de désigner à peu de choses près toujours les mêmes individus – les mutations de la société contemporaine auraient pu favoriser l'émergence dans les discours scientifiques d'une nouvelle classe ouvrière élargie comprenant les travailleurs précaires notamment, peu importe le secteur d'activité –, le champ scientifique disqualifie le groupe. Dans ce cas, on pourrait conclure que ce qui est « populaire » est la face négative de ce qui était autrefois « ouvrier ». Car les groupes « populaires » sont toujours pauvres et peu instruits, ils occupent toujours – quand ils sont des actifs occupés – les emplois les moins intéressants, les plus précaires, et les plus usants. Bref, les valeurs reconnues au groupe ouvrier, et surtout leur simplicité tant appréciée constituent désormais des handicaps pour les classes « populaires ». Le respect qu'inspirait la force de la classe ouvrière a disparu avec les grandes luttes sociales, et les mêmes groupes sont aujourd'hui considérés comme des agents complètement passifs sur le plan social et politique. Les classes « populaires » sont un sous-groupe, non pas une sous-catégories, mais bien un groupe en-dessous dans tous les secteurs : emploi, instruction ou conditions de vie. Les pauvres gens ont perdu en dignité. Aujourd'hui, il ne fait plus bon être de ces classes laborieuses, le romantisme que cela pouvait suscité il y a quelques décennies a disparu.

Cette dévalorisation des groupes « populaires », profite à la diffusion des explications les reconnaissant responsables du 21 avril 2002. Privées d'identité, et de légitimité à prendre la parole sur la scène publique, ces catégories ne peuvent plus faire entendre leur voix, comme a pu le faire la classe ouvrière. Il est donc d'autant plus simple de les accuser qu'elles ne disposent pas des droits d'entrée pour répondre.

L'autre enjeu de cette substitution réside dans le phénomène d'éclipse des ouvriers. Parler en termes de « populaire » permet de ne plus parler en termes « d'ouvrier ». L'observation est importante puisqu'elle épargne certains sociologues d'analyses sur les évolutions de la classe ouvrière. Certes, certains résistent comme Guy Michelat et Michel Simon, mais beaucoup se sont détournés de cet objet de recherche pourtant légitime car en pleine mutation. Il semblerait que la société actuelle offre des arguments suffisamment convaincants pour prouver la persistance d'une classe « ouvrière » ou peut-être « populaire », la terminologie n'étant plus déterminante, si les analyses se concentrent sur les attributs de ce groupe et non plus sur ses seuls défauts.



## Conclusion

Le 21 avril 2002 restera certainement l'un des événements majeurs de l'histoire de la Cinquième République. La France, de par son histoire et ses traditions culturelles et politiques, s'est longtemps crue à l'abri du danger de l'extrême droite. Voilà pourquoi ce scrutin eut un tel retentissement, chamboulant nombre d'idées reçues et posant une question considérée par certains observateurs comme dépassée : la France peut-elle se détourner de sa tradition démocratique au profit d'un régime autoritaire, voire fasciste ? C'est là tout l'enjeu des interprétations et des explications données à ce scrutin, et c'est pourquoi le rôle des scientifiques est essentiel. Après la cacophonie des journalistes et des hommes politiques en réaction à cet événement développant chacun leurs arguments et se renvoyant la faute tour à tour – les uns soupçonnés d'avoir fait le jeu du Front national en accordant une grande place à l'insécurité dans les médias, les autres accusés d'avoir mené une campagne terne et inintéressante – les développements scientifiques étaient attendus pour comprendre le 21 avril.

Les leçons du scrutin sont nombreuses dans les commentaires scientifiques. L'anticipation trop grande de l'issue du premier tour a démobilisé les électeurs, assurés que le second tour opposerait le Président au Premier ministre tous deux sortants. La dispersion des voix, due à un nombre de candidatures sans précédent a contribué à la disqualification de Lionel Jospin, lequel aurait dû rassembler davantage de suffrages si les électeurs n'avaient été tentés de déplacer leur choix vers des candidats de second plan. La thèse sécuritaire, qui demeure avant tout le cheval de bataille originel du Front national, a fait pression non seulement sur les électeurs, mais également sur les programmes politiques. Cela s'est d'ailleurs noté y compris chez des candidats

traditionnellement peu enclins à s'approprier des enjeux construits par l'extrême droite, et ce, notamment à cause de l'écho favorable qu'elle a pu trouver dans les médias. En outre, une cohabitation de cinq années entre les deux principaux protagonistes a provoqué leur usure aux yeux des électeurs, ainsi qu'une perte de repères puisqu'ils se retrouvaient face à face après cinq années de partage du pouvoir. L'élection fut marquée par une forte poussée de l'abstention, notamment chez les jeunes. Repoussée au second tour par la mobilisation qui a suivi le 21 avril, elle battit un nouveau record aux élections législatives suivantes. Mais c'est surtout l'attraction exercée par un Jean-Maire Le Pen à l'image assagie, qui retient l'attention. Pas de déclarations provocatrices, pas de clin d'œil à l'extrême droite traditionnelle, seulement un discours à la forme habilement polie parvenant à faire oublier ses racines idéologiques.

Au-delà de l'événement en lui-même, le 21 avril 2002 constitue un sujet idéal pour penser la relation populaire-politique-scientifique. Car l'enjeu de cette démonstration était bien d'analyser le regard porté par le champ scientifique sur les comportements politiques des classes « populaires », et à travers lui son appréhension du populaire en général (non seulement au niveau politique). L'étude du discours scientifique révèle qu'une partie des commentateurs du 21 avril a largement axé son analyse sur le rôle des classes « populaires » dans le vote. En établissant un lien entre vote FN et vote « populaire », ces chercheurs ont participé à la légitimation d'un discours en vogue dans les champs politiques et médiatiques. Ils ont dans le même temps repris à leur compte les approximations sémantiques du qualificatif *populaire*, accablant des catégories non-définies et offrant la possibilité d'y inclure un grand nombre d'individus modulable en fonction des besoins. Par assimilation au vote FN, le vote « populaire » pâtit des mêmes *a priori* de grossièreté et d'ignorance sans que les précautions d'usage soient prises pour éviter d'éventuels amalgames. Ce type d'analyse révélait par ailleurs un phénomène intéressant dans la mesure où cette argumentation en faveur d'une responsabilisation des classes « populaires » s'accompagnait dans la plupart des cas d'une perception misérabiliste de ces catégories. Si la classe ouvrière est depuis quelques temps largement délaissée dans les études, il semblerait que nombre des appréhensions à son égard aient survécu à travers les classes « populaires ». A la fois laborieuses mais courageuses, vulgaires mais authentiques, réactionnaires mais incomprises, les classes « populaires » jouent toujours un double rôle. Elles servent à l'occasion de défouloir pour expliquer l'inexplicable et soulagent les consciences, lesquelles peuvent exercer leur capacité compassionnelle, gênées de les accabler ainsi.

Plusieurs hypothèses explicatives peuvent être avancées pour comprendre les raisons qui ont participé à l'orientation du champ scientifique vers les classes « populaires ». Le 21 avril 2002 a marqué les esprits, et laissé des traces car ce que l'on en retient avant-tout c'est la peur qu'il a suscitée. En effet, bien que cela soit assez difficile à admettre dans les catégorisations employées dans les commentaires, le Front national et Jean-Marie Le Pen sont considérés comme des dangers pour la démocratie. Mais justement, la plupart des textes du corpus rechignent à catégoriser le Front national comme un parti d'extrême droite et encore moins comme un parti fasciste. Nous avons donc émis l'hypothèse qu'il existait au sein d'une partie du champ scientifique français une réticence à penser la résurgence du fascisme en France. En s'appuyant en particulier

---

sur les travaux de Michel Dobry, il est possible de tracer un lien entre cette focalisation sur le populaire dans les commentaires électoraux du 21 avril 2002 et le mythe de « l'allergie » de la société française au fascisme. Ainsi, certains esprits seraient tellement imprégnés de l'idée d'une France aux traditions historiques et démocratiques très prégnantes qu'ils se refuseraient d'envisager l'hypothèse d'un regain d'intérêt pour les thèses fascistes dans le pays. La responsabilité des classes « populaires » tomberait ainsi à point, puisqu'elle présuppose un vote « protestataire » et déraisonnable, et qu'elle écarte donc la possibilité d'un choix profondément idéologique. De plus, elle participe à la disqualification du mouvement ainsi qu'à celle de son électorat en ne lui accordant que le rang d'un parti marginal, rassemblant avant tout des mécontents naïfs aveuglés par le discours simpliste d'un leader charismatique. La raison politique est opposée aux passions des plus faibles, déraisonnables par essence, empêchant ces esprits peu éduqués d'entrevoir les conséquences de leurs choix. L'enjeu de la qualification est central dans la compréhension des commentaires électoraux. Anciennement parti d'extrême droite puisant dans les dogmes des « fascistes authentiques » – ceux d'Hitler et Mussolini – le Front national est devenu un parti « national-populiste », et les considérations posant Jean-Marie Le Pen comme un dictateur en puissance se sont tues au profit d'analyses sur le charisme d'un chef démagogue. Or les promoteurs du discours frontiste n'en attendaient pas plus dans leur quête de légitimité politique. Revendiquant sans hésitation le qualificatif *populiste*, ils ont acquis dans les commentaires l'assise « populaire » qu'ils prétendaient avoir.

Outre la proximité entre *populaire* et *populiste*, le crédit accordé à leur pénétration dans ces catégories par certains scientifiques avec pour seule preuve l'analyse des discours mêmes de Jean-Marie Le Pen invoquant le « petit peuple », participe à la construction d'une représentation discutable du Front national et de son électorat. D'autant que les analyses divergentes ont assez peu de visibilité. Les scientifiques qui se sont dressés après le 21 avril contre des outils tels que le populisme, pour privilégier des analyses reprenant des classifications plus classiques à propos du Front national demeurent moins nombreux. Ainsi, le fond xénophobe et raciste des idées est passé derrière les études de forme, multipliant les analyses sur l'appel au peuple, le registre émotionnel, le caractère simpliste de discours dans lesquels tous les problèmes trouvent une solution en transcendant les contraintes matérielles habituelles (de temps notamment).

Il était impensable d'effectuer une analyse du discours scientifique, surtout lorsqu'il prend pour objet une catégorie sociale, sans s'intéresser à son propre statut. Ainsi, on note que le champ scientifique est exposé à des influences extérieures, qui peuvent conduire ses choix à s'orienter dans telle ou telle direction. Dans le cas du 21 avril 2002, il est tout à fait probable qu'une partie des chercheurs se soit tournée vers le populaire pour vérifier une hypothèse omniprésente dans les champs politique et médiatique. La construction des enjeux théoriques n'est donc pas le pur produit des esprits des intellectuels. Ils évoluent dans une société à laquelle ils participent et réagissent suivant ses comportements. Par ailleurs, ils sont soumis à la loi de l'offre et de la demande et doivent, s'ils veulent que leur travail soit largement diffusé, répondre aux attentes d'un public. Dans le cas présent la demande explicative à la suite du 21 avril a été très

pressante, ce qui a pu conduire certaines analyses à s'engouffrer dans des orientations interprétatives qui ne se justifiaient pas nécessairement.

La surprise provoquée par le 21 avril a certes bouleversé tous les observateurs mais n'a pas empêché certaines analyses de privilégier les mises à jours d'anciens modèles explicatifs. Ainsi plutôt que d'inaugurer de nouvelles théories tenant compte des erreurs faites jusqu'ici dans la compréhension du vote FN, nombre d'auteurs ont cherché des outils élaborés en d'autres temps et les ont calqué sur ce nouvel événement. Or, il est évident que le contexte n'était pas le même que sept ans auparavant : les appréciations antérieures n'étaient pas idéales dans la mesure où elles ne laissaient pas vraiment entrevoir la possibilité d'une telle percée du Front national. En outre, la vie électorale était jusque-là si bien rôdée que des schèmes de perception paraissaient évidents, notamment en matière de répartition de l'espace politique légitime. L'intrusion soudaine du Front national à un niveau inattendu allait ébranler cette routine. Poser alors les électeurs responsables de ce score comme des égarés fait perdurer cet idéal politique, et explique ses chamboulements par des réactions d'éléments perturbateurs. Il existerait donc une vision normative du jeu politique, aux origines de thèses telles que celle de la responsabilité des classes « populaires » dans l'issue du scrutin. Le populaire apparaît au croisement de toutes ses analyses comme le fruit d'un malentendu, d'une méprise. Il a remplacé l'ouvrier pour mieux déclasser les individus qu'on y inclut. Sa participation dans l'élection du 21 avril est largement mise en avant, tandis que d'autres questions sont à peine effleurées. On pourrait notamment s'interroger sur la propension authentiquement fasciste de l'électorat frontiste ainsi que sur sa sociologie. Reste que le Front national, son fonctionnement en tant que mouvement politique, ses militants et bien sûr ses électeurs restent très difficiles à appréhender tant les données empiriques sont pauvres. Il demeure une part d'inconnu sur ce mouvement plus que sur tout autre qui constitue sans doute la clef de sa compréhension. En attendant, la disqualification des classes « populaires » par une partie des commentaires électoraux qui les considèrent comme principales responsables du 21 avril 2002, ne peut être tenue pour une explication objective de l'évènement.

Cette étude met l'accent sur les biais qui traversent certains écrits scientifiques lorsqu'ils prennent le populaire pour objet d'étude. A travers leur perception des comportements électoraux, les intellectuels donnent des indications sur leur manière d'appréhender les « petites gens », les « pauvres », catégories qu'il n'est pas aisé de d'analyser tant cela expose aux critiques, notamment en matière d'ethnocentrisme de classe. Il serait intéressant d'élargir cette étude à un corpus plus large de commentaires électoraux, en remontant à des élections antérieures, lors desquelles ont commencé à surgir des critiques à l'égard du mauvais électorat, sous-entendu celui qui vote mal. Une analyse comprenant les scrutins européens s'avèrerait intéressante de ce point de vue, puisque les moins réceptifs aux enjeux européens sont régulièrement disqualifiés, y compris dans le discours scientifique. La vision normative de la politique que nous avons relevé dans ce travail condamne systématiquement une partie de l'électorat, qui n'aurait rien compris de l'importance de ces scrutins et qui n'anticiperait pas les conséquences de ses actes. Il s'agit donc toujours d'étudier le rapport du populaire au politique à travers les écrits des observateurs scientifiques, pour dégager les biais qui existent parfois au sein

des études et qui condamnent peut-être trop facilement le populaire. Un tel élargissement de la réflexion pourrait d'ailleurs se conjuguer avec une mise en perspective comparative. La plupart des pays européens connaissent aujourd'hui la percée de mouvements politiques comparables au Front national, lesquels sont désignés dans la majorité des cas par le qualificatif « populiste ». Il serait intéressant de comparer quel regard jette le champ scientifique européen sur ces phénomènes, surtout à travers une étude de son appréhension du populaire.

« *Vous les petits, les sans grades...* » interpellait Jean-Marie Le Pen au soir du 21 avril 2002. Si le champ scientifique considère le Front national comme un danger pour la société – et on peut légitimement penser que c'est le cas d'une grande partie –, il doit se garder d'interprétations qui peuvent participer dans une certaine mesure à la légitimation de son discours, et laisser ainsi populisme et misérabilisme à la rhétorique lepéniste.



# Bibliographie

## I – Le 21 avril 2002 (corpus)

### Ouvrages :

---

BOY Daniel, PLATONE François, REY Henry, SUBILEAU Françoise (dir.), *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de sciences po, 2003.

LAGROYE Jacques, *La politisation*, Paris, Belin, 2003.

LE BRAS Hervé, *Une autre France*, Paris, Editions Odile Jacob, 2002.

MAYER Nonna, CAUTRÈS Bruno (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

MAYER Nonna, *Ces Français qui votent Le Pen*, Paris, Flammarion, 2002.

MICHELAT Guy et SIMON Michel, *Les ouvriers et la politique. Permanence, ruptures, réalignements*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004.

PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de tous les refus. Les élections présidentielle et législatives de 2002*, Paris, Presses de Sciences po, 2003.

TAGUIEFF Pierre-André, *L'illusion populiste. De l'archaïque au médiatique*, Paris, Berg International Editeurs, 2002.

TRAÏNI Christophe (dir.), *Vote en PACA. Les élections 2002 en Provence-Alpes-Côte d'Azur*, Paris, Karthala, 2004.

Panel électoral français 2002, <http://www.cevipof.msh-paris.fr>

## Articles :

---

BARTH Elie, WEILL Nicolas, « M. Le Pen renforce ses bastions et conquiert de nouveaux territoires », *Le Monde*, 10 mai 2002.

BRÉCHON Pierre, « La France aux urnes. 60 ans d'histoire électorale. Edition 2004 », *Notes et études documentaires*, n°5182-83, Paris, La documentation Française, 15 novembre 2003.

COLLOVALD Annie, « Le populisme : la catégorie de toutes les illusions mal fondées », *Contretemps* « Nouveaux monstres et vieux démons : déconstruire l'extrême droite », *Textuel*, n°8, septembre 2003, p. 11-19.

FEBVRE Coralie, NATHAN Olivier, « Européens, salariés et d'extrême droite », *Le Monde*, 27 mai 2002

FERENCZI Thomas, « Le Pen se met à l'avant garde de la société fermée », *Le Monde*, 29 avril 2002.

GÉNÉREUX Jacques, « Refonder la gauche pour faire reculer le populisme », *Alternatives économiques*, n°205, juillet-août 2002, p. 22-23.

GÉNÉREUX Jacques, « Quelles leçons du 21 avril 2002 ? », *Alternatives économiques*, n°24, mai 2003, p. 24-25.

LINDENBERG Daniel, ROMAN Joël, « Radiographie du vote présidentiel », *Esprit*, n°6, juin 2002, p. 178-184.

MAYER Nonna, « Les hauts et les bas du vote Le Pen », *Revue Française de Science politique*, vol. 52, n° 5-6, octobre-décembre 2002, p. 507

PARODI Jean-Luc, « Les effets pervers d'une présélection annoncée », *Revue française de science politique*, vol. 52, n°5-6, octobre-décembre 2002, p. 485-504.

PERRINEAU Pascal, « Le vote d'extrême droite en France : adhésion ou protestation ? », *Futuribles. Analyse et prospective*, n°276, juin 2002, p. 5-20.

SCHWENGLER Bernard, « L'ouvrier caché : le paradoxe du vote rural d'extrême droite dans la France du Nord Est », *Revue Française de Science politique*, vol. 5, n°4, août 2003, p. 513-533.

WEILL Nicolas, « Les programmes "sur mesure" du FN pour les régionales. M. Perrineau note un élargissement des thèmes au-delà de l'immigration », *Le Monde*, 10 février 2004.

WINOCK Michel, « La démocratie en crise », *L'Histoire*, n°275, avril 2003, p. 35-39.



---

## II – Extrême droite et Front national.

### Ouvrages :

---

- DOBRY Michel, *Le mythe de l'"allergie" française au fascisme*, Paris, Editions Albin Michel, 2003.
- HERMET Guy, *Les populismes dans le monde. Une histoire sociologique XIX<sup>e</sup> -XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 2001.
- IHL Olivier, CHÊNE Janine, VIAL Eric, WATERLOT Ghislain (dir.), *La tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, Editions La Découverte, 2003.
- JULLIARD Jacques, *La faute aux élites*, Paris, Gallimard, 1997.
- MENY Yves, SUREL Yves, *Par le peuple, pour le peuple. Le populisme et les démocraties*, Paris, Fayard, 2000.
- MILZA Pierre, *Fascisme français. Passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987.
- MILZA Pierre, *L'Europe en chemise noire : les extrêmes droites en Europe de 1945 à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002.
- PAXTON Robert O., *La France de Vichy*, Paris, Editions du Seuil, 1973.
- PAXTON Robert O., *Le fascisme en action*, Paris, Editions du Seuil, 2003.
- PERRINEAU Pascal, *Le symptôme Le Pen : radiographie des électeurs du Front national*, Paris, Fayard, 1997.
- PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995*, Paris, co-édition Département d'études politiques du figaro et Presses de Sciences Po, 1995.
- PERRINEAU Pascal, *Les croisés de la société fermée : l'Europe des extrêmes droites*, Paris, Editions de l'Aube, 2001.
- PERRINEAU Pascal, MAYER Nonna (dir.), *Le Front national à découvert*, Paris, Presses de science po, 1996.

### Articles :

---

BERNSTEIN Serge, « La France des années trente allergique au fascisme. A propos d'un livre de Zeev Sternhell », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n°2, avril 1984, p. 83-94.

DÉZÉ Alexandre, « Le populisme ou l'introuvable Cendrillon. Autour de quelques ouvrages récents », *Revue française de science politique*, vol. 54, n°1, février 2004, p. 179-190.

DOBRY Michel, « Février 1934 et la découverte de l'allergie de la société française à la révolution fasciste », *Revue française de sociologie*, XXX, juillet-décembre 1989, p.

511-533.

MAYER Nonna, PERRINEAU Pascal, « Pourquoi votent-ils FN ? », *Pouvoirs*, n°55, 1990.

TAGUIEFF Pierre-André, « Le populisme et la science politique. Du mirage conceptuel aux vrais problèmes », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n°56, octobre – décembre 1997, p. 4-33.

WINOCK Michel, « Fascisme à la française ou fascisme introuvable », *Le débat*, n°85, 1983.

### III – Sociologie politique

#### Ouvrages :

---

BACOT Paul, *Dictionnaire du vote : élections et délibérations*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1994.

BEAUD Stéphane, PIALOUX Michel, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux – Monbéliard*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1999.

BOLTANSKI Luc, « Le champ des représentations », *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Les éditions de minuit, 1982, p. 239-303.

BOURDIEU Pierre, CHAMBOREDON Jean-Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques* (4<sup>e</sup> édition), Paris, Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales and Mouton Editeur, 1983.

BOURDIEU Pierre, « Les usages du peuple », *Choses dites*, Paris, Editions de minuit, 1987.

BOURDIEU Pierre, *La distinction*, Editions de minuit, 1979.

BOURDIEU Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Le Seuil, 1993.

BOURDIEU Pierre, *Science de la science et réflexivité*, Paris, Editions Raisons d'agir, 2001.

BOURDIEU Pierre, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, éditions Raisons d'agir, 2004.

BOY Daniel, MAYER Nonna, *L'électeur a ses raisons*, Paris, Presses de sciences po, 1997.

BRAUD Philippe, *Sociologie politique*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 3<sup>e</sup> édition, 1996.

BRÉCHON Pierre, LAURENT Annie, PERRINEAU Pascal (dir.), *Les cultures politiques des français*, Paris, Presses de sciences po, 2000.

CHAMPAGNE Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Editions de minuit, 1990.

GAXIE Daniel, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris,

---

Editions du Seuil, 1978.

GAXIE Daniel (dir.), *L'explication du vote*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1989

GRIGNON Claude, PASSERON Jean-Claude, *Le savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1989.

GRUNBERG Gérard, PERRINEAU Pascal, YSMAL Colette (dir.), *Le vote des quinze*, Paris, Presses de sciences po, 2000.

HOGGART Richard, *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Editions de minuit, 1970.

LIPSET Seymour Martin, *L'Homme et la politique*, trad. DURAND Guy et Gérard, Paris, Editions du Seuil, 1960.

MAYER Nonna, *Les modèles explicatifs du vote*, Paris, L'Harmattan, 2001.

MAYER Nonna, *Ces français qui votent FN*, Paris, Flammarion, 1999.

MICHELAT Guy, SIMON Michel, *Classe, religion et comportement politique*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques et éditions sociales, 1997

PASSERON Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

PERRINEAU Pascal, *Le désenchantement démocratique*, Paris, Editions de l'Aube, 2003.

PERRINEAU Pascal, REYNIÉ Dominique (dir.), *Le vote incertain*, Paris, Presses de sciences po, 1999.

PERRINEAU Pascal, MAYER Nonna (dir.), *Les comportements politiques*, Paris, Armand Collin, 1992.

RÉMI-GIRAUD Sylvianne, RÉDAT Pierre (dir.), *Les mots de la nation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1997.

REYNIÉ Dominique, PERRINEAU Pascal (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001.

## Contributions :

---

LACROIX Bernard, « Ordre politique et ordre social », p. 469-482, dans LECA Jean et GRAWITZ Madeleine (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985.

PERCHERON Annick, « La socialisation politique », p. 367-419, dans LECA Jean et GRAWITZ Madeleine (dir.), *Traité de science politique*, Paris, PUF, 1985.

## Articles :

---

BOURDIEU Pierre, « Science politique et sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°141-142, mars 2002, p. 9-11.

BOURDIEU Pierre, « La représentation politique. Eléments pour une théorie du champ

---

politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°36/37, février-mars 1981, p. 3-24.

BOURDIEU Pierre, « La science et l'actualité », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°61, mars 1986, p. 2-3.

BOURDIEU Pierre, « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°46, mars 1983, p. 98-105.

COLLOVAL Annie, SAWICKI Frédéric, « Le populaire et le politique, quelques pistes de recherche en guise d'introduction », *Politix*, n°13, 1<sup>er</sup> trimestre 1991, p. 7-16.

FRANCERIES Franck, « Des votes aveugles : l'exemple des électeurs FN en milieu populaire », *Politix*, n°22, 2<sup>ème</sup> trimestre 1993, p. 119-137.

GRIGNON Claude, « Un savant et le populaire. Entretien avec Claude Grignon », *Politix*, n°13, 1991, p. 34-42.

MAIGRET Eric, « Pierre Bourdieu, la culture populaire et le long remord de la sociologie de la distinction culturelle », *Esprit*, Mars-Avril 2002 (3-4).

MIGNON Paul, « De Richard Hoggart aux *cultural studies*: de la culture populaire à la culture commune », *Esprit*, Mars-Avril 2002, p. 38-46.

PUDAL (P.), « Le populaire à l'encan », *Politix*, n°14, p. 21-25.

THIESSE Anne-Marie, « Des plaisirs indus. Pratiques populaires de l'écriture et de la lecture », *Politix*, n° 13, p. 52-59.

## Résumé

Le 21 avril 2002 a causé en France un émoi sans précédent lors d'une élection présidentielle. Pour la première fois depuis l'avènement de la République, un candidat d'extrême droite accédait au second tour. Au même moment, on constatait un regain d'intérêt pour le populaire dans les discours politiques, médiatiques mais aussi scientifiques. Les usages du qualificatif *populaire* varient selon les besoins explicatifs, mais c'est surtout la connotation négative qui prime lorsqu'il est mis en relation avec le succès du Front national. Le populaire est alors perçu uniquement comme ce est en bas de l'échelle, que ce soit en matière d'éducation, d'emploi, ou de vie sociale. Cette vision essentiellement négative développée dans une partie des commentaires électoraux du 21 avril 2002 est à l'origine d'une thèse imputant en grande partie le sort du 21 avril aux classes « populaires ». Il s'agit d'une orientation interprétative discutable, révélatrice d'un malaise des scientifiques à appréhender le populaire, mais aussi d'une réticence à penser le Front national comme un parti fasciste. La responsabilisation des classes « populaires » apparaît comme une réponse rassurante aux angoisses suscitées par la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour. Sous-estimé depuis quelques années, l'ancrage électoral de l'extrême droite dans le paysage électoral français a révélé les présupposés d'une partie du champ scientifique à son égard et surtout à l'égard des classes « populaires ».

**Mots-clés :**

Election présidentielle, populaire, Front national, fascisme, champ scientifique.



## Abstract

The April 21<sup>st</sup> 2002 caused an unprecedented agitation in France during a presidential election. For the first time since the advent of Republic, an extreme right candidate attained the second ballot. At the same time, we notice a renewal of interest for the popular inside the political, journalistic and even scientific speech. Uses of adjective popular depend on the explicative needs, but the negative connotation almost prevails when it is connected with the success of the *Front national*. Then popular is only perceived as what is at the bottom of the ladder, whatever on matter of education, employment, or social life. This essentially negative vision developed in some of the electoral commentaries on the April 21<sup>st</sup> could be considered as a cause of a theory attributing for a large part the outcome of the April 21<sup>st</sup> to the “popular” classes. It is a questionable interpretative choice , that reveals an uneasiness of the scientists to tackle the popular, but also a reluctance to think the *Front national* as a fascist movement. The accusation of the “popular” classes seems to be a reassuring answer to the fears caused by the presence of Jean-Marie Le Pen at the second ballot. Underestimate for few years, the electoral implantation of the extreme right in the French political environment reveals the pre-existence of some scientific ideas towards that phenomenon and also towards the “popular” classes.

**Key-words:**

Presidential election, popular, Front national, fascism, scientific field.